

BMO Groupe financier

Rapport climatique 2023



L'ambition climatique de BMO : être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre.

Notre Rapport climatique 2023 décrit la façon dont nous prévoyons de réaliser cette ambition pour appuyer notre croissance durable. Il suit les lignes directrices du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)¹. Pour en savoir plus sur les efforts que nous déployons afin d'aider à bâtir un monde plus durable, consultez notre Rapport de durabilité 2023.



3 Message du chef de la durabilité

4 Aperçu

BMO s'emploie à élaborer une stratégie climatique visant à favoriser la transition vers un monde carboneutre d'ici 2050.

- 4 À propos de BMO
- 5 Comment la lutte contre les changements climatiques s'harmonise avec notre raison d'être
- 7 Sommaire des activités de 2023 du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

10 Gouvernance

Nous avons intégré des risques et des occasions liés aux changements climatiques à notre structure de gouvernance.

- 11 Supervision par le Conseil d'administration
- 13 Rôle des dirigeants

16 Stratégie

Nous intégrons les occasions liées aux changements climatiques à nos activités en misant sur nos forces et nos capacités actuelles.

- 17 Ambition climatique de BMO
- 18 Engagement
- 19 Capacités
- 21 Partenariats avec les clients et commercialisation
- 28 Agir ensemble pour lutter contre les changements climatiques

31 Gestion des risques

Nous considérons les changements climatiques comme un facteur de risque transversal qui se manifeste en fonction de risques déterminés importants.

- 32 Cadre de gestion globale des risques
- 38 Mobilisation auprès de nos clients sur la préparation à la transition climatique
- 39 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques

41 Mesures et cibles

Nous assurons le suivi des risques et des occasions liés aux changements climatiques et en rendons compte.

- 43 Émissions de gaz à effet de serre opérationnelles
- 44 Émissions financées
- 51 Éléments d'actif liés au carbone
- 52 Annexe

Dans le présent rapport

Nous, notre, nos, Banque et BMO désignent la Banque de Montréal et ses filiales.

Période visée

Ce rapport couvre l'exercice qui s'est terminé le 31 octobre 2023.

Nous avons publié notre dernier rapport en mars 2023. Les rapports précédents peuvent être consultés sur notre [site Web](#).

Cadre de communication de l'information

Sauf indication contraire, l'information communiquée dans ce rapport est conforme aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

Données

Sauf indication contraire :

- Les données sont en date du 31 octobre 2023.
- Les données visent l'ensemble de l'organisation, y compris Bank of the West.
- Les données peuvent être arrondies.
- Tous les montants sont en dollars canadiens².

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce résultat. Le Rapport d'assurance limitée indépendant de KPMG se trouve à la page 57.

L'approche de BMO en matière de durabilité fait partie intégrante de notre stratégie d'affaires et de notre gouvernance.

Rapports sur la durabilité

- Rapport de durabilité et Déclaration annuelle
- Index GRI
- Communication de l'information conformément aux normes du SASB
- Sommaire des données et glossaire
- Rapport sur l'impact des obligations durables
- Principes pour une banque responsable : modèle de rapport et d'autoévaluation

Pour en savoir plus

- Rapport annuel aux actionnaires
- Circulaire de sollicitation de procurations de la direction

¹ Ce rapport comprend des divulgations volontaires sur des sujets liés aux changements climatiques, y compris les occasions et les risques, la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les mesures et les cibles, qui, dans certains cas, ne sont ni ne doivent être incorporés dans l'information que nous sommes tenus de publier, pour lesquels nous utilisons une définition de l'importance relative établie en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables afin de nous conformer aux règles et règlements de divulgation promulgués par les organismes de réglementation des valeurs mobilières pertinents et aux normes d'inscription en bourse applicables.

² Les renseignements financiers sont présentés en date du 31 octobre 2023 et ne tiennent pas compte des reclassifications de certains résultats financiers et mesures valides en date du 1^{er} novembre 2023, y compris ceux associés à l'adoption de la norme IFRS 17, Contrats d'assurance.

Message du chef de la durabilité



Ce rapport est le fruit des efforts ciblés du Bureau de la durabilité de BMO et de ses partenaires à l'échelle de la Banque, et je tiens d'abord à les remercier pour leur contribution sous forme de talents, de compétences et de temps.

À BMO, nous considérons que les changements climatiques font de plus en plus partie intégrante de nos activités. Dans le cadre de la gestion des risques, de nos mesures de conformité réglementaire et de notre stratégie commerciale axée sur le client, nos préoccupations liées au climat mobilisent nos employés et favorisent l'innovation et un leadership éclairé. Le Rapport climatique de BMO donne un aperçu de ces efforts et complète la discussion sur notre programme de durabilité (dont il est question dans le Rapport de durabilité de BMO) ainsi que sur notre stratégie et notre raison d'être globales (dont il est question dans le Rapport annuel et circulaire de sollicitation de procurations de BMO).

Depuis l'annonce de notre ambition climatique, qui consiste à être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre, nous avons réalisé des progrès véritables. Nous avons commencé à adopter et nous continuons à mettre en œuvre des processus au sein de la Banque pour quantifier les impacts et les risques climatiques (voir la section Mesures et cibles), comprendre l'incidence des scénarios climatiques sur la Banque du point de vue du risque, comprendre l'approche de transition de nos clients, élaborer une stratégie commerciale liée à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et mieux comprendre les risques physiques liés au climat et les possibilités de résilience. L'Institut pour le climat de BMO propose également une réflexion sophistiquée et intersectionnelle sur les changements climatiques et leurs répercussions sociales. Grâce à cette information, nous sommes mieux placés pour mieux gérer les risques liés au climat et harmoniser nos objectifs de dons aux collectivités avec la nécessité de lutter contre les changements climatiques.

Nos efforts reposent de plus en plus sur les données, qui peuvent être à la fois un obstacle et un moyen de comprendre les risques et les occasions liés aux changements climatiques. Nous mettons l'accent sur la création d'une infrastructure de données qui appuie les analyses climatiques. Cela englobe l'élaboration d'outils destinés aux clients et la mise à profit de notre acquisition de BMO Radicle afin de concrétiser notre ambition climatique, l'une des priorités stratégiques de BMO.

En 2023, nous avons tous pu constater les conséquences potentielles du réchauffement de la planète : feux de forêt, inondations, conditions météorologiques extrêmes et plus encore. Nous avons également observé les immenses défis liés à l'atteinte des objectifs de décarbonation, en particulier lorsque ces objectifs semblent entrer en conflit avec d'autres défis économiques, dont l'inflation et le ralentissement de la croissance économique. Ces enjeux sont inévitables, mais ils n'auront pas de conséquences sur l'approche globale de BMO. À mesure que nous saisissons des occasions d'affaires, que nous gérons notre exposition au risque et que nous établissons des relations durables avec nos employés, les collectivités et les parties prenantes, notre approche à l'égard des changements climatiques devient encore plus essentielle, à l'échelle de l'organisation. C'est pourquoi nous allons tenir nos engagements, malgré les nouvelles circonstances auxquelles nous pourrions devoir faire face.

Conformément à nos engagements à l'égard de l'alliance bancaire Net Zéro (NZBA) et du Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (*Partnership for Carbon Accounting Financials* ou PCAF), nous continuons à faire progresser notre analyse des émissions financées et de l'établissement des cibles. En 2023, nous avons quantifié les émissions financées et évalué les profils de décarbonation de notre portefeuille de prêts immobiliers commerciaux, et mis à jour les analyses concernant nos portefeuilles des secteurs pétrolier et gazier, de la production d'électricité, des prêts automobiles aux particuliers et de l'immobilier résidentiel, ce qui représente la majorité des émissions financées de notre portefeuille de crédit global.

Je me réjouis de voir comment nous réussirons à combiner notre approche à l'égard des changements climatiques et l'innovation en affaires. En 2023, nous avons lancé le programme d'amélioration écoénergétique de BMO. Ce programme unique peut aider les propriétaires d'immeubles commerciaux à décarboner leurs portefeuilles en améliorant les systèmes et les agencements des bâtiments, de façon à réduire leurs dépenses en services publics et les émissions de carbone de leurs bâtiments.

Grâce à notre acquisition de Radicle, nous sommes bien positionnés pour aider nos clients à réduire leurs coûts, à optimiser leur valeur et à mettre en œuvre des plans novateurs de réduction des émissions. Nous avons également aidé nos clients à élaborer et à générer 1,2 million de crédits de carbone.

L'Institut pour le climat de BMO continue à faire progresser le leadership éclairé au sujet de la relation entre le climat, l'économie et la société. Par exemple, dans son récent sondage, près de la moitié des chefs d'entreprise aux États-Unis et au Canada ont indiqué que les changements climatiques ont déjà eu une incidence sur leurs activités, mais que peu d'entre eux ont une stratégie pour les gérer. Cela souligne l'importance de notre ambition climatique et de notre engagement à aider les clients à relever leurs défis constants liés au climat et à la durabilité et, dans la mesure du possible, à offrir des solutions.

Cette année a été riche en occasions de poursuivre sur notre lancée dans le cadre de notre stratégie climatique. En ce qui concerne l'avenir, j'ai confiance que notre approche pragmatique et axée sur les affaires en matière de climat nous permettra de relever de nouveaux défis et de gérer de nouveaux risques avec succès, tout en renforçant la mobilisation de nos employés et en aidant nos clients.



Michael Torrance
Chef de la durabilité
BMO Groupe financier

À propos de BMO

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège social en Amérique du Nord.

Nous offrons une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, des marchés mondiaux et des services de banque d'affaires. Nous servons 13 millions de clients au Canada et aux États-Unis, ainsi que dans certains marchés à l'échelle mondiale, par l'entremise de trois groupes d'exploitation intégrés.

13 millions
de clients dans le monde

Actif total de
1 290 milliards de dollars

8^e banque
en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif

206 ans
Au service des clients depuis 1817

Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)

Les Services bancaires Particuliers et entreprises offrent des produits et des services financiers aux clients en Amérique du Nord. Les Services bancaires aux particuliers et aux entreprises donnent aux clients les moyens d'améliorer leurs finances par l'intermédiaire d'un vaste réseau de succursales, de centres contact clientèle, de plateformes de services bancaires numériques et de guichets automatiques. Les Services bancaires aux grandes entreprises offrent une précieuse expertise sectorielle, une présence locale et l'accès à une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché.

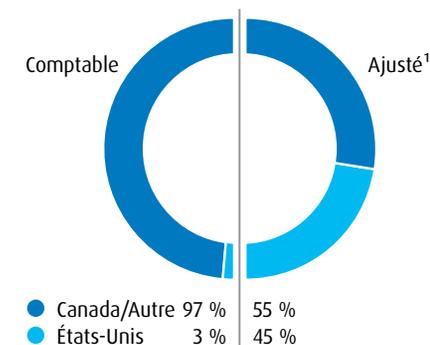
BMO Gestion de patrimoine (BMO GP)

BMO Gestion de patrimoine sert tous les segments de clientèle, des particuliers et familles aux propriétaires d'entreprise et clients institutionnels, en offrant une vaste gamme de produits et de services de gestion de patrimoine, de gestion d'actifs et d'assurance conçus pour donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances grâce à la planification, à la croissance, à la protection et à la transmission de leur patrimoine. Nos activités de gestion d'actifs sont axées sur l'obtention d'un impact positif et l'offre de solutions et de stratégies financières novatrices à nos clients.

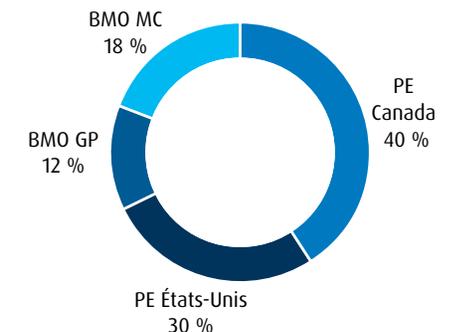
BMO Marchés des capitaux (BMO MC)

BMO Marchés des capitaux offre une gamme complète de produits et de services à sa clientèle constituée de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques. BMO Marchés des capitaux compte des milliers d'employés dans le monde entier, permettant à tous les clients de la Banque de concrétiser leurs aspirations de croissance.

Bénéfice net par secteur géographique



Bénéfice net comptable par groupe d'exploitation²



Les renseignements financiers sont présentés en date du 31 octobre 2023 et ne tiennent pas compte des reclassifications de certains résultats financiers et mesures valides en date du 1^{er} novembre 2023, y compris ceux associés à l'adoption de la norme IFRS 17, Contrats d'assurance.

¹ Le bénéfice net ajusté par secteur géographique est un ratio non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, voir la section Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières à la page 59.

² Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise.

Comment la lutte contre les changements climatiques s'harmonise avec notre raison d'être

La raison d'être de BMO, **Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires**, nous encourage à viser plus haut et à avoir un impact significatif sur nos clients, nos employés et les collectivités, parce que nous croyons que la réussite peut et doit être mutuelle. Nos engagements en faveur d'une économie florissante, d'un avenir durable et d'une société inclusive sont des objectifs mesurables fixés par l'organisation dans le but de faire une différence et de soutenir la réussite à long terme de BMO. Ils évoluent au rythme des besoins de la collectivité, des priorités de BMO et de la situation du marché.

Nous sommes résolus à réaliser des progrès concrets dans la lutte contre les changements climatiques. **L'ambition climatique de BMO est d'être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre.** Nous cherchons à favoriser des solutions novatrices afin de lutter contre les changements climatiques, à gérer les risques et à favoriser des résultats durables. Vous trouverez plus d'information sur la façon dont nous intégrons cette ambition dans nos activités à partir de la page 16.

AVOIR LE CRAN DE FAIRE UNE DIFFÉRENCE

DANS LA VIE COMME EN AFFAIRES

L'engagement de BMO en faveur d'un avenir durable

Progrès réalisés à l'égard des mesures que nous avons prises pour soutenir notre ambition climatique et un avenir durable.

Financement durable



Cible : 300 milliards de dollars

Mobiliser 300 milliards de dollars en capital pour des clients cherchant à obtenir des résultats durables d'ici 2025

(au moyen de prêts, de prises fermes, de services-conseils et d'investissements verts, sociaux et durables)*

Investissement d'impact



Cible : 350 millions de dollars

Déployer notre fonds d'investissement d'impact dans lequel nous injecterons 350 millions de dollars de capital d'ici 2025

Ambition climatique

Cible :
Carboneutralité
d'ici 2050

Être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre – viser les émissions financées nettes à zéro dans nos prêts d'ici 2050

*Cela comprend la prise ferme d'obligations durables, le financement par actions et par emprunt durables et les services-conseils en matière de financement durable, les prêts pour les clients et projets visant des résultats durables, ainsi que les placements durables. Pour en savoir plus sur notre méthode de comptabilisation, consultez les définitions individuelles de chaque type de transaction dans le [glossaire](#).

Notre tradition de lutte contre les changements climatiques

2007

Premier achat d'énergie renouvelable

2009

Investisseur principal dans le Fonds pour un Canada vert destiné aux projets de compensation des émissions de carbone
Première inscription dans le Global 500 Carbon Disclosure Leadership Index du Carbon Disclosure Project (CDP)

2018

Début de la production de rapports conformément aux lignes directrices du GIFCC
Formation sur la communication de l'information et les risques liés aux changements climatiques donnée au Conseil d'administration de BMO

2020

Atteinte de l'objectif de nous procurer 100 % de notre électricité à l'échelle mondiale auprès de sources renouvelables
Inclusion des changements climatiques dans notre énoncé d'appétit pour le risque et mise en place d'une mesure clé du risque lié aux changements climatiques
Mise au point d'une plateforme numérique d'analyse du risque climatique

2022

Lancement de la formation *Notions de base sur les changements climatiques* pour tous les employés et le Conseil d'administration de BMO
Mise en place de notre politique générale Gestion du risque environnemental et social
Mise sur pied et présidence du groupe de travail sur l'affectation du capital carboneutre, qui fait partie du Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD) du gouvernement du Canada

2008

Établissement de l'empreinte d'émissions de gaz à effet de serre découlant de nos activités et de la première cible de réduction des émissions
Première institution financière au Canada à obtenir la certification ISO 14001:2004 pour un grand immeuble de bureaux

2010

Atteinte de la carboneutralité des activités
Première inscription dans le Global 500 Carbon Performance Leadership Index du CDP

2019

Mise sur pied de l'équipe Finance durable et établissement de notre première cible de finance durable
Émission d'une première obligation durable
Intégration du risque lié aux changements climatiques dans la taxonomie des risques de l'organisation

2021

Adhésion au Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (*Partnership for Carbon Accounting Financials* ou PCAF) et début de la quantification de nos émissions financées
Signature des Principes pour une banque responsable des Nations Unies
Lancement de l'ambition climatique de BMO
Création de l'Institut pour le climat de BMO
Création de l'équipe Transition énergétique au sein de BMO Marchés des capitaux
Adhésion à l'alliance bancaire Net Zéro (NZBA), constituée par les Nations Unies

2023

Avancement de notre stratégie de commercialisation en matière de changements climatiques, en mettant l'accent sur l'intégration des capacités de BMO Radicle, la mobilisation de la stratégie des Services bancaires aux grandes entreprises et la mise en œuvre de catalyseurs à l'échelle de la Banque
Mise sur pied d'une équipe Gestion du risque environnemental et social attirée au sein de la Gestion globale des risques et du portefeuille
Réalisation d'analyses de scénarios climatiques couvrant les risques physiques et les risques de transition liés aux portefeuilles de prêts de gros sujets aux risques climatiques, le risque de transition dans le portefeuille de négociation, le risque physique lié au financement immobilier et le risque physique lié aux activités de BMO
Présidence du groupe de spécialistes de l'environnement et du groupe de travail sur l'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques de l'Association des banquiers canadiens
Lancement de la page Initiatives de BMO en matière de changements climatiques pour soutenir les secteurs d'activité
Lancement de notre programme Financement pour un avenir plus vert
Adhésion au groupe de travail sur l'établissement des cibles relatives à la nature dans le cadre des Principes pour une banque responsable des Nations Unies afin d'innover dans l'établissement des cibles relatives à la nature pour les banques
Participation à la *Net Zero Engagement Initiative* afin d'étendre les engagements de BMO Gestion mondiale harmonisés avec l'Accord de Paris aux sociétés en Europe

Sommaire des activités de 2023 du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Le tableau ci-dessous résume notre approche pour saisir les occasions liées aux changements climatiques et en gérer les risques, au moyen du cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). En 2023, nous avons continué à réaliser d'importants progrès dans notre manière d'aborder la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les mesures et les cibles dans ce domaine.

Sommaire des activités de 2023 du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Gouvernance

Nous avons intégré des risques et des occasions liés aux changements climatiques à notre structure de gouvernance.

Soutenir un comportement d'entreprise responsable, le rendement et la durabilité à long terme

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration supervise activement la stratégie climatique de BMO.

Les membres du Conseil d'administration ont reçu la formation Notions de base sur les changements climatiques de BMO, ainsi que des bulletins sur la durabilité et des mises à jour connexes.

Chaque comité permanent du Conseil d'administration joue un rôle dans la supervision des aspects du programme de durabilité de BMO qui relèvent de sa compétence. Le Conseil ou ses comités permanents se sont mobilisés sur des sujets liés au climat, notamment :

- Gouvernance en matière de durabilité
- Cibles liées aux changements climatiques et plans d'action de transition
- Programme de gestion des risques climatiques
- Communication de l'information relative à la durabilité, y compris le Rapport climatique
- Évolution de la réglementation en matière de durabilité et de climat
- Harmonisation de la rémunération des dirigeants avec le rendement à l'égard des objectifs de durabilité.
- Ambition climatique et stratégie climatique de BMO

Pour en savoir plus sur la façon dont le Conseil d'administration supervise les enjeux liés aux changements climatiques, voyez la page 11.

Gestion

La gestion de l'approche de BMO à l'égard des changements climatiques est assurée par les membres du Comité de direction et les groupes suivants :

- Chef de la direction
- Conseiller général et dirigeant promoteur, Durabilité et président de l'Institut pour le climat de BMO
- Chef de la gestion des risques
- Chef des finances
- Chef des ressources humaines et chef, Talent, marque et culture
- Chefs des groupes d'exploitation
- Affaires juridiques et conformité réglementaire, y compris le chef de la durabilité, le Bureau de la durabilité et l'Institut pour le climat de BMO
- Gestion globale des risques et du portefeuille, y compris la Gestion du risque environnemental et social
- Bureau du comptable en chef
- Affaires immobilières; Communications et impact social; Diversité, équité et inclusion
- Groupes d'exploitation

Comités directeurs et forums

La direction participe à plusieurs comités et forums, notamment les suivants :

- Comité de direction ESG
- Conseil de la durabilité
- Comité de communication de l'information
- Comité de gestion des risques
- Comité de direction de la gestion des risques
- Comité de gestion du risque de réputation
- Comité des affaires réglementaires de l'organisation
- Comité de placement du Fonds d'investissement d'impact
- Comité de placement de BMO Gestion mondiale d'actifs
- Groupe de travail sur la commercialisation en matière de changements climatiques
- Comité de direction sur les questions liées aux changements climatiques des Services bancaires aux grandes entreprises AN
- Conseil sur les questions liées aux changements climatiques des Services bancaires PE
- Groupe de travail sur les obligations durables
- Groupe de travail sur la directive en matière de finance durable et de changements climatiques
- Groupe de travail sur la communication de l'information financière relative à la durabilité et aux changements climatiques
- Forum sur le leadership éclairé en matière de changements climatiques et de durabilité
- Forum collaboratif sur le climat
- Groupe de travail sur l'analyse de scénarios climatiques

(suite à la page suivante)

Stratégie	Nous intégrons les occasions liées aux changements climatiques à nos activités en misant sur nos forces et nos capacités actuelles.
Les résultats de carboneutralité, un principe d'organisation clé pour notre organisation	<ul style="list-style-type: none">• Nous avons poursuivi la mise en œuvre des cadres du PCAF et de l'alliance bancaire Net Zéro.• Nous avons élaboré des feuilles de route pour la décarbonisation du portefeuille de prêts immobiliers commerciaux et déterminé des occasions de réduction des émissions de carbone par nos clients.
Accroître les capacités liées au climat dans l'ensemble de nos activités	<ul style="list-style-type: none">• Nous avons continué à faire progresser le travail de l'Institut pour le climat de BMO en mettant l'accent sur trois piliers clés : le leadership éclairé et la mobilisation, les outils et les capacités et le renforcement des capacités dans quatre thèmes : la décarbonisation, la résilience, le climat et l'impact social, et la biodiversité.• Nous avons mis sur pied notre groupe de travail sur la commercialisation en matière de changements climatiques, un sous-comité du Comité de direction ESG, afin de coordonner les questions de financement climatique liées à notre ambition climatique.• Nous avons fait progresser notre programme de données et d'analyses liées au climat en mettant l'accent sur l'élaboration de solutions technologiques visant à optimiser l'acquisition, la détermination et l'utilisation des données sur le climat et la durabilité à l'échelle de la Banque. Nous avons élaboré une feuille de route pluriannuelle pour développer nos capacités en matière de données et d'analyses afin de permettre la communication de l'information sur le risque, d'éclairer les décisions et de faire le suivi de nos progrès par rapport aux objectifs de commercialisation en matière de changements climatiques et à d'autres mesures liées au climat.• Nous avons effectué des analyses pour mieux comprendre les répercussions des changements climatiques sur les collectivités à revenu faible ou moyen et nous intégrons ces renseignements à nos programmes associés à la loi <i>sur l'accès au crédit des collectivités (Community Reinvestment Act)</i>, à nos programmes de philanthropie et à nos programmes de renforcement des partenariats afin d'accroître notre soutien aux collectivités où nous exerçons nos activités.• Nous avons élaboré une feuille de route de formation à l'échelle de l'organisation afin de fournir à nos employés les connaissances et l'expertise nécessaires pour mobiliser efficacement les clients dans leur parcours vers la carboneutralité.
Soutenir notre clientèle dans sa transition vers la carboneutralité	<ul style="list-style-type: none">• Nous avons continué à exécuter une stratégie coordonnée de commercialisation en matière de changements climatiques à l'échelle de l'organisation, qui est dirigée par le Comité de direction ESG, appuyée par l'Institut pour le climat de BMO et mise en œuvre par l'intermédiaire du groupe de travail sur la commercialisation en matière de changements climatiques.• Nous avons offert une gamme de produits, de services et de capacités liés aux émissions de carbone à nos clients, dans l'ensemble de nos secteurs d'activité.• Nous avons lancé la page intranet Initiatives de BMO en matière de changements climatiques pour soutenir les secteurs d'activité.• Nous avons terminé l'acquisition de Radicle Group Inc., un chef de file en matière de mesure des GES, de services-conseils, d'établissement de crédits de carbone et de négociation de produits de base environnementaux, ce qui a fait progresser la stratégie commerciale de la Banque en matière de changements climatiques.
Faire progresser notre stratégie climatique	<ul style="list-style-type: none">• Nous avons continué à améliorer notre système de gestion de l'environnement, qui couvre les émissions en amont des champs d'application 1, 2 et 3 et le programme de carboneutralité de BMO.• Nous avons fait progresser notre stratégie de diversification des crédits compensatoires de carbone grâce à l'achat de 16 000 tonnes de crédits compensatoires volontaires auprès du Great Bear Forest Carbon Project (Haida Gwaii).
Agir ensemble pour lutter contre les changements climatiques	<ul style="list-style-type: none">• Nous avons collaboré avec de multiples associations, groupes de travail et universités, et à de nombreux partenariats multilatéraux et initiatives dans le but de faire progresser la lutte contre les changements climatiques.

(suite à la page suivante)

Gestion des risques

Nous considérons les changements climatiques comme un facteur de risque transversal qui se manifeste en fonction de risques déterminés importants.

Intégrer les facteurs climatiques dans notre cadre de gestion globale des risques

- Nous avons intégré des facteurs de risque environnemental et social, y compris le risque climatique, dans les documents des politiques de l'organisation, au besoin, en partenariat avec les responsables des politiques.
- Nous avons continué à élaborer des cartes de priorités pour nous aider à cerner le risque physique et le risque de transition dans l'ensemble de notre portefeuille de prêts, de notre portefeuille de négociation et de nos opérations physiques, ce qui nous aide à prioriser nos efforts d'évaluation du risque, y compris les analyses de scénarios.
- Les seuils de tolérance au risque demeurent en vigueur pour la mesure clé du risque lié aux changements climatiques, le crédit octroyé à des éléments d'actif liés au carbone; ils ont été établis selon les directives du GIFCC de 2017 (voir la page 51) et à la lumière de la modélisation des émissions financées et du parcours de décarbonisation.
- Nous avons fait progresser la détermination des répercussions transversales du risque climatique pour chaque type de risque dans la taxonomie des risques.

Augmenter les efforts et les capacités en matière d'analyse des scénarios climatiques

- Nous avons intégré des données et des outils de tiers pour continuer à développer notre capacité à effectuer des analyses de scénarios climatiques.
- Nous avons effectué plusieurs exercices d'analyse de scénarios pour évaluer les risques de transition et les risques physiques sur notre portefeuille de prêts de gros à plusieurs secteurs sujets aux changements climatiques, les risques physiques sur notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada et aux États-Unis, le risque de marché sur notre portefeuille de négociation et de prise ferme dans l'hypothèse d'une transition tardive, et le risque physique sur les activités de la Banque et des fournisseurs importants.

Mobiliser les parties prenantes à l'égard des changements climatiques

- Nous avons doublé le nombre de fournisseurs stratégiques mobilisés dans le cadre du programme de la chaîne d'approvisionnement du Carbon Disclosure Project (CDP), ce qui représente 75 % de nos dépenses liées aux fournisseurs.
- Nous avons surveillé l'évolution des normes et des règlements internationaux et y avons réagi en effectuant des recherches indépendantes, en participant à des forums mondiaux et en ayant un dialogue ouvert avec nos parties prenantes internes et externes.

Mesures et cibles

Nous assurons le suivi des risques et des occasions liés aux changements climatiques et en rendons compte.

Mesurer les progrès vers la carboneutralité au moyen d'une communication de l'information robuste et transparente

- Nous avons quantifié et divulgué nos émissions des champs d'application 1 et 2, ainsi que des catégories précises d'émissions du champ d'application 3 (catégories 1, 5, 6 et 15 – biens et services achetés, production de déchets, déplacements d'affaires et émissions financées de nos investissements).
- Nous nous sommes fixé pour objectif d'atteindre une réduction des émissions de 30 % dans le cadre de nos activités d'ici 2030; cet objectif a été défini au moyen d'approches scientifiques.
- Nous avons maintenu la carboneutralité de nos activités chaque année depuis 2010 et nous sommes procuré toute notre électricité auprès de sources renouvelables chaque année depuis 2020.
- Nous avons continué à faire le suivi des prêts accordés à des éléments d'actif liés au carbone en utilisant les définitions de 2017 et de 2021 publiées dans les recommandations du GIFCC. En 2023, le Conseil d'administration s'est mis à surveiller notre exposition aux éléments d'actif liés au carbone, qui répondent à la définition établie par le GIFCC en 2021. Notre exposition aux éléments d'actif liés au carbone a diminué depuis 2019.
- Nous visons la réduction des émissions financées nettes à zéro dans nos prêts d'ici 2050 et nous continuons de surveiller notre rendement à l'égard des émissions financées (émissions du champ d'application 3 de BMO, catégorie 15 – Investissements) dans les secteurs suivants : production pétrolière et gazière en amont, production d'électricité au Canada, achat de véhicules personnels au Canada, prêts hypothécaires à l'habitation au Canada et agriculture.
- Nous avons élargi notre couverture sectorielle pour inclure l'immobilier commercial dans notre quantification et notre divulgation des émissions financées.

Gouvernance

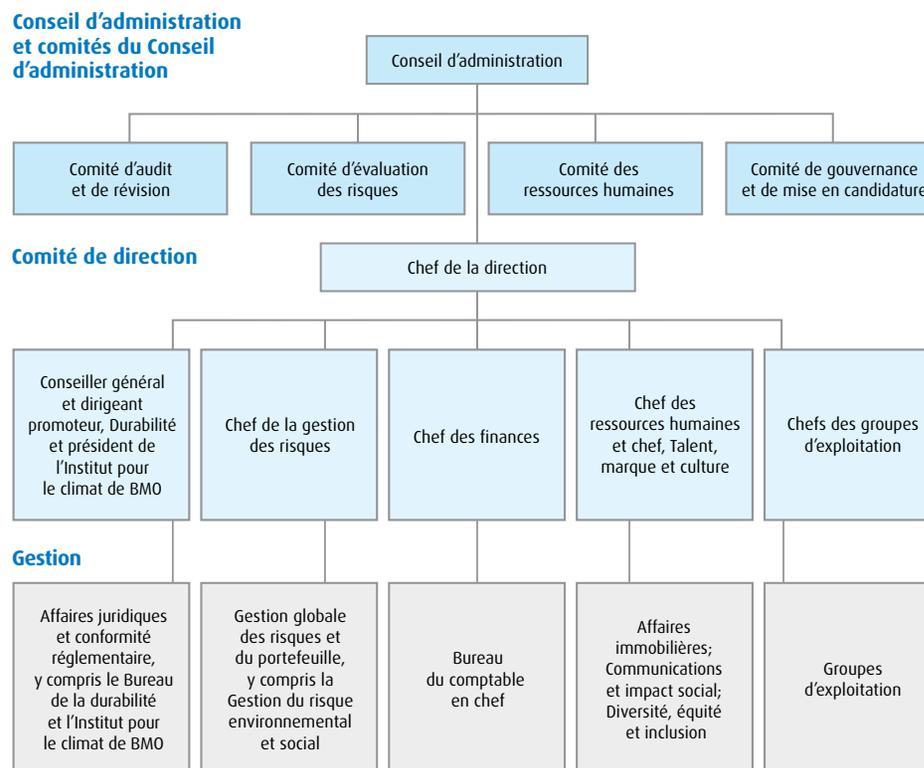
Nous avons intégré des risques et des occasions liés aux changements climatiques à notre structure de gouvernance.

Rémunération des dirigeants

Notre engagement à l'égard de la durabilité fait partie intégrante de notre stratégie et est un élément essentiel de notre raison d'être; c'est pourquoi la durabilité est imbriquée dans notre structure de rémunération des dirigeants. Vingt-cinq pour cent du financement de la rémunération variable de ces derniers sont directement liés à la réalisation de notre raison d'être et de nos objectifs stratégiques, qui sont de nature non financiers. Chaque année, nous intégrons la durabilité à notre raison d'être et à nos objectifs stratégiques, ainsi qu'aux objectifs individuels de nos dirigeants, afin de saisir les occasions et de gérer les risques dans des domaines comme la finance durable, les changements climatiques et la diversité, l'équité et l'inclusion. Cette approche est au cœur de la réalisation de notre stratégie, de notre raison d'être et de nos engagements en faveur d'une économie florissante, d'un avenir durable et d'une société inclusive. Consultez la page 42 de notre [circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024](#) pour en savoir plus sur nos résultats stratégiques de 2023 et leur lien avec la durabilité.

Nous avons continué à renforcer notre gouvernance de la gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques, afin d'améliorer le rendement et la responsabilité à tous les échelons de la Banque. Le graphique ci-dessous illustre les rôles de gouvernance et de surveillance en matière climatique assumés par le Conseil d'administration, la haute direction et la direction. Notre structure de gouvernance est décrite plus en détail dans la [circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024](#).

Figure 1 : Structure de gouvernance liée aux changements climatiques



Comités directeurs et forums

Comité de direction ESG	Comité de placement du Fonds d'investissement d'impact	Groupe de travail sur les obligations durables
Conseil de la durabilité	Comité de placement de BMO Gestion mondiale d'actifs	Groupe de travail sur la directive en matière de finance durable et de changements climatiques
Comité de communication de l'information	Groupe de travail sur la commercialisation en matière de changements climatiques	Groupe de travail sur la communication de l'information financière relative à la durabilité et aux changements climatiques
Comité de gestion des risques	Comité de direction sur les questions liées aux changements climatiques des Services bancaires aux grandes entreprises AN	Forum sur le leadership éclairé en matière de changements climatiques et de durabilité
Comité de direction de la gestion des risques	Conseil sur les questions liées aux changements climatiques des Services bancaires PE	Forum collaboratif sur le climat
Comité de gestion du risque de réputation		Groupe de travail sur l'analyse de scénarios climatiques
Comité des affaires réglementaires de l'organisation		

Supervision par le Conseil d'administration

Les comités permanents du Conseil d'administration de BMO sont responsables de la surveillance des risques et des occasions liés aux changements climatiques qui relèvent de leur compétence.

Lorsque nous recrutons et évaluons les administrateurs de BMO, nous tenons compte de leurs compétences et de leur expérience en matière de responsabilité sociétale et de pratiques de développement durable. Neuf de nos douze administrateurs indépendants actuels possèdent une telle expérience. Notre Conseil d'administration est composé d'administrateurs qui ont démontré qu'ils possèdent l'expérience voulue en matière d'enjeux liés aux changements climatiques, et ces administrateurs sont représentés au sein de chacun de nos comités permanents. Nous offrons aux administrateurs une formation continue et du matériel d'apprentissage approfondi sur des sujets liés à la durabilité, notamment le risque climatique et la communication de l'information, qui sont également offerts aux membres des conseils d'administration des filiales. Pour en savoir plus sur les compétences, l'expérience et la formation continue de nos administrateurs, consultez notre [circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024](#).

La responsabilité de la surveillance de la durabilité fait partie des mandats de notre Conseil d'administration, et chaque comité permanent est responsable de la surveillance de la durabilité, y compris des risques et des occasions liés aux changements climatiques qui relèvent de sa compétence. L'ensemble des membres du Conseil rencontre le Comité de direction de BMO (qui comprend tous les dirigeants de BMO) à l'occasion de la séance annuelle de planification stratégique afin de discuter de la durabilité et de la stratégie climatique. Le Conseil examine également les divulgations de BMO en matière de durabilité et de changements climatiques, y compris le Rapport de durabilité et le Rapport climatique. Les questions et considérations d'ordre climatique sont intégrées aux rapports trimestriels des groupes d'exploitation présentés au Conseil.

Figure 2 : Surveillance des sujets liés au climat exercée par le Conseil d'administration

Organe de gouvernance	Fréquence d'examen des questions climatiques	Rôle dans la gouvernance climatique	Sujets liés au climat abordés en 2023 et formation connexe
Conseil d'administration	Au moins une fois par année Deux fois en 2023	Superviser le processus de planification stratégique de BMO et approuver chaque année un plan stratégique, qui inclut les changements climatiques.	Les questions suivantes liées aux changements climatiques ont été abordées aux réunions du Conseil d'administration : <ul style="list-style-type: none"> • Rapport climatique 2022 • Propositions d'actionnaires liées aux changements climatiques • Mises à jour des priorités stratégiques de l'organisation en matière de climat, de finances et d'occasions de croissance • Plan d'action de transition de BMO Les occasions de formation suivantes ont été offertes au Conseil : <ul style="list-style-type: none"> • Balados <i>Sustainability Leaders</i>
Comité d'audit et de révision	Au moins deux fois par année Trois fois en 2023	Approuver le Rapport de durabilité et la Déclaration annuelle de BMO, ainsi que le présent Rapport climatique. Évaluer l'efficacité de la gouvernance de la Banque à l'égard des questions liées à la durabilité, y compris les changements climatiques. Examiner, en collaboration avec la direction et les auditeurs des actionnaires, l'information sur la durabilité de l'organisation comprise dans les rapports financiers. Superviser les contrôles internes relatifs à la production de rapports de durabilité et toute certification ou attestation externe concernant les mesures de durabilité déclarées. En collaboration avec le Comité d'évaluation des risques, examiner les cibles liées aux changements climatiques et le plan d'action de transition de BMO.	Les questions suivantes liées aux changements climatiques ont été abordées lors de réunions du Comité d'audit et de révision : <ul style="list-style-type: none"> • Approbation de la série de rapports sur le climat et la durabilité • Risque environnemental et social, y compris les changements climatiques • Stratégie et couverture de l'Audit interne • Évolution de la réglementation, y compris la ligne directrice B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières sur la gestion du risque climatique Les occasions de formation suivantes ont été offertes aux membres du Comité d'audit et de révision : <ul style="list-style-type: none"> • Webinaires de BMO sur l'accélération d'un avenir axé sur l'énergie propre dirigé par les Autochtones, un changement de paradigme dirigé par les Autochtones pour la réconciliation économique et l'atteinte du point de bascule des véhicules électriques • Webinaires d'Ernst & Young sur ce que le comité d'audit doit savoir : information financière et développements de la SEC, y compris les changements climatiques

(suite à la page suivante)

Organe de gouvernance	Fréquence d'examen des questions climatiques	Rôle dans la gouvernance climatique	Sujets liés au climat abordés en 2023 et formation connexe
Comité d'évaluation des risques	Ponctuellement Deux fois en 2023	<p>Superviser la détection, l'évaluation et la gestion de l'exposition de la Banque aux risques environnementaux et sociaux, y compris les risques liés aux changements climatiques, afin d'assurer le respect des politiques générales de gestion des risques et des exigences réglementaires liées aux risques.</p> <p>Approuver la politique générale Gestion du risque environnemental et social.</p> <p>Examiner l'énoncé d'appétit pour le risque de l'organisation, qui comprend l'énoncé d'appétit pour le risque environnemental et social, et le recommander au Conseil d'administration pour approbation.</p> <p>Examiner les révisions apportées au cadre d'appétit pour le risque, y compris l'ajout d'un énoncé qualitatif et d'une mesure clé du risque faisant référence aux changements climatiques à compter de 2020 et revus chaque année par la suite.</p> <p>En collaboration avec le Comité d'audit et de révision, examiner les cibles liées aux changements climatiques et le plan d'action de transition de BMO.</p> <p>Collaborer, au besoin, avec les présidents des autres comités du Conseil d'administration sur des sujets qui touchent l'ensemble des responsabilités des comités, comme les changements climatiques et les risques stratégiques.</p>	<p>Les questions suivantes liées aux changements climatiques ont été abordées lors de réunions du Comité d'évaluation des risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen du rapport global de risques sur les événements et les scénarios émergents, y compris les risques à court terme liés aux changements climatiques • Mises à jour concernant le risque environnemental et social, y compris le risque climatique • Approbation annuelle du cadre d'appétit pour le risque et mise à jour trimestrielle du tableau de bord des mesures clés de l'appétit pour le risque, deux ressources qui contiennent des renseignements sur le risque climatique
Comité des ressources humaines	Au moins une fois par année Quatre fois en 2023	Lier la rémunération des dirigeants au rendement, y compris le rendement par rapport à notre raison d'être et à nos objectifs stratégiques, ce qui comprend la durabilité.	<p>Les questions suivantes liées aux changements climatiques ont été abordées lors de réunions du Comité des ressources humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen du financement incitatif des dirigeants, qui est déterminé selon la réalisation de notre raison d'être et de nos objectifs stratégiques, y compris la durabilité • Examen de la discussion et de l'analyse de la rémunération figurant dans la circulaire de sollicitation de procurations 2023, qui comprend un exposé sur la façon dont la durabilité et les facteurs de durabilité et leur incidence sur la rémunération des dirigeants
Comité de gouvernance et de mise en candidature	Ponctuellement Cinq fois en 2023	<p>Examiner régulièrement les chartes du Conseil d'administration et des comités afin d'évaluer l'harmonisation des responsabilités de leurs membres en matière de supervision des enjeux ESG avec leurs mandats respectifs.</p> <p>Examiner et recommander au Conseil d'administration d'approuver l'énoncé des pratiques en matière de gouvernance, qui établit les rôles du Conseil d'administration et des comités liés à la stratégie et aux changements climatiques, entre autres.</p>	<p>Les questions suivantes liées aux changements climatiques ont été abordées lors de réunions du Comité de gouvernance et de mise en candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Propositions d'actionnaires liées aux changements climatiques • Discussions sur la mobilisation des actionnaires à l'égard des changements climatiques • Changements importants apportés aux règles et aux règlements de gouvernance liés à la communication de l'information sur les changements climatiques, aux propositions et aux litiges

Rôle des dirigeants

Sous la direction du chef de la direction de BMO, les membres du comité de direction et leurs équipes respectives sont chargés de l'intégration stratégique des questions liées aux changements climatiques dans leurs secteurs d'activité, leurs fonctions d'entreprise et leurs segments géographiques afin de concrétiser notre ambition climatique. Le conseiller général de BMO est le dirigeant promoteur, Durabilité et le président de l'Institut pour le climat de BMO, et est responsable des programmes de la Banque en matière de durabilité et de changements climatiques.

Le Comité de direction sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), composé de membres du Comité de direction et présidé par le conseiller général, assure la supervision et le leadership de notre stratégie de durabilité, y compris notre ambition climatique. Nous pouvons ainsi coordonner, à l'échelle de l'organisation, notre expertise en matière climatologique, nos évaluations des risques et notre stratégie de commercialisation, ce qui permet d'adopter une approche agile suivant de près le marché à l'égard des risques et occasions. Le chef de la durabilité de BMO agit à titre de secrétaire du Comité de direction ESG, et l'Institut pour le climat de BMO est une ressource interne clé pour nos initiatives climatiques.

Figure 3 : Surveillance des risques et occasions liés au climat exercée par la direction

Fonction	Membre du Comité de direction et équipe	Rôle dans la gouvernance climatique
Organisation	Chef de la direction	Le chef de la direction préside le Comité de direction de la Banque et est un administrateur de BMO Groupe financier ainsi que de sa filiale américaine, BMO Financial Corp. Il examine et approuve les cibles liées aux changements climatiques.
Durabilité	Conseiller général et dirigeant promoteur, Durabilité et président de l'Institut pour le climat de BMO	<p>Le conseiller général et dirigeant promoteur, Durabilité et président de l'Institut pour le climat de BMO est nommé par le chef de la direction à titre de dirigeant promoteur, Durabilité et de président de l'Institut pour le climat de BMO. Il relève directement du chef de la direction et est responsable de l'exposition de BMO au risque juridique et réglementaire et au risque de réputation, ainsi que de la conduite des affaires et de l'éthique, de l'approvisionnement et de la durabilité, y compris les changements climatiques. Il préside le Comité de direction ESG.</p> <p>Il est copromoteur de la politique générale Gestion du risque environnemental et social. Il agit à titre de deuxième point de contrôle pour ce qui est des répercussions transversales du risque environnemental et social, y compris le risque climatique, ainsi que du risque juridique et réglementaire et du risque de réputation, et il supervise l'appétit pour le risque dans le contexte de ces types de risque.</p>
	Bureau de la durabilité et Institut pour le climat de BMO	<p>Le Bureau de la durabilité, qui comprend l'Institut pour le climat de BMO, est dirigé par le chef de la durabilité et collabore avec des partenaires à l'échelle de la Banque pour tirer parti des occasions liées aux changements climatiques et gérer les risques. Le Bureau de la durabilité soutient le mandat du conseiller général et dirige l'élaboration de stratégies liées à la durabilité et au climat, les initiatives à l'échelle de la Banque en matière de risque environnemental et social en partenariat avec la Gestion globale des risques et du portefeuille (GRP) et d'autres parties prenantes, ainsi que la stratégie de commercialisation en matière de changements climatiques avec l'équipe Stratégies de l'organisation et transformation globale. De plus, le Bureau de la durabilité dirige la communication de l'information liée à la durabilité et la stratégie de durabilité opérationnelle et soutient les Finances dans les relations avec les investisseurs axées sur les facteurs ESG, ainsi que les équipes Trésorerie et Finance durable dans notre approche en matière de finance durable.</p> <p>L'Institut pour le climat de BMO a été créé en 2021 comme élément important de notre ambition climatique. Il sert de centre d'expertise qui réunit des connaissances, des données et des ressources sur le climat pour nous permettre d'être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre. Pour en savoir plus sur l'Institut pour le climat de BMO, consultez la page 19.</p>

(suite à la page suivante)

Fonction	Membre du Comité de direction et équipe	Rôle dans la gouvernance climatique
Gestion des risques	Chef de la gestion des risques	<p>Le chef de la gestion des risques assure le leadership, ainsi que la surveillance et l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation; il élabore et tient à jour le cadre de gestion globale des risques et veille à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée dans toute l'organisation. Il relève directement du chef de la direction, préside le Comité de gestion des risques, est membre du Comité de direction ESG et est placé sous l'autorité du Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration pour ce qui est des questions liées aux risques environnementaux et sociaux, y compris les changements climatiques.</p> <p>Il est copromoteur de la politique générale Gestion du risque environnemental et social. Il agit à titre de deuxième point de contrôle pour ce qui est des répercussions transversales du risque environnemental et social, y compris le risque climatique, le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque d'assurance et le risque non financier opérationnel, et il supervise l'appétit pour le risque dans le contexte de ces types de risque.</p>
	Chef, Gestion du risque environnemental et social	<p>Le chef, Gestion du risque environnemental et social dirige une fonction attitrée au deuxième point de contrôle responsable de l'intégration des facteurs de risque environnemental et social (y compris les risques physiques et les risques de transition découlant des changements climatiques) dans le cadre de gestion globale des risques, conformément à la politique générale Gestion du risque environnemental et social et en étroite collaboration avec le Bureau de la durabilité et le Comité de direction de la gestion des risques. Il élabore et déploie une capacité de gestion du risque climatique de bout en bout qui répond aux attentes réglementaires et aux engagements stratégiques.</p>
Finances	Chef des finances	<p>Le chef des finances est conjointement responsable des contrôles et méthodes de communication de l'information de l'organisation et préside le Comité de communication de l'information. Il relève directement du chef de la direction et fournit au Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration l'évaluation de fin d'exercice des contrôles et méthodes de communication de l'information. À titre de président du Comité de communication de l'information, le chef des finances examine également la série de rapports sur la durabilité. Le chef des finances est membre du Comité de direction ESG.</p>
Talent, marque et culture	Chef des ressources humaines et chef, Talent, marque et culture	<p>Le chef des ressources humaines et chef, Talent, marque et culture dirige la transformation organisationnelle, définit l'orientation stratégique ainsi que les engagements liés à la marque, à la raison d'être et à l'impact, y compris la stratégie climatique, et est membre du Comité de direction ESG.</p>
Organisation	Chefs des groupes d'exploitation	<p>Les chefs de BMO Marchés des capitaux, de BMO Gestion de patrimoine et des Services bancaires Particuliers et entreprises dirigent des stratégies visant à saisir les occasions de croissance du volume d'affaires, y compris celles associées au financement climatique. Chaque groupe d'exploitation s'organise différemment pour saisir les occasions liées aux changements climatiques et en gérer les risques. Le chef de la direction et chef, BMO Marchés des capitaux, ainsi que le chef, BMO Entreprises, Amérique du Nord sont membres du comité de direction ESG.</p>

Les comités directeurs et les forums supervisent et soutiennent une approche à l'échelle de l'organisation en matière de gouvernance climatique.

Figure 4 : Comités directeurs ayant un rôle à jouer dans la gouvernance climatique

Forums et comités	Président	Composition	Fréquence d'examen des questions climatiques	Rôle dans la gouvernance climatique
Comité de direction ESG	Conseiller général	Chef de la gestion des risques, chef des finances, chef de la direction et chef, BMO Marchés des capitaux, chef, BMO Entreprises, Amérique du Nord, chef de la durabilité	Au moins une fois par trimestre	Superviser les questions ESG concernant la durabilité et les changements climatiques, y compris la stratégie climatique, l'ambition climatique et les engagements de carboneutralité connexes de BMO. Coordonner, à l'échelle de l'organisation, notre expertise en matière climatologique, nos évaluations des risques et notre stratégie de commercialisation, puisque nous visons à adopter une approche agile suivant de près le marché. Le groupe de travail sur la commercialisation en matière de changements climatiques est un sous-comité qui coordonne les questions de financement climatique liées à notre ambition climatique.
Conseil de la durabilité	Chef de la durabilité	Cadres dirigeants des secteurs d'activité et des Services d'entreprise de BMO	Chaque trimestre	Forum de discussion sur le travail de BMO en matière de durabilité, y compris notre ambition climatique.
Comité de communication de l'information	Chef des finances	Cadres supérieurs	Chaque année	Faire en sorte que les déclarations publiques de l'organisation soient exactes et promptement publiées. Examiner chaque année les déclarations de BMO en matière de durabilité, et notamment le présent Rapport climatique.
Comité de gestion des risques	Chef de la gestion globale des risques	Chef de la direction, chefs des finances, conseiller général, Chef des ressources humaines et chef, Talent, marque et culture, chef de la technologie et des opérations, chef, Gestion globale des risques, chefs de la gestion des risques des groupes d'exploitation, chefs des groupes d'exploitation	Au moins une fois par trimestre	Passer en revue l'énoncé d'appétit pour le risque de l'organisation à l'égard du risque environnemental et social, y compris les changements climatiques, ainsi que les mesures de risque clés connexes ayant trait crédit octroyé à des éléments d'actif liés au carbone pour lesquels il reçoit des rapports trimestriels. Recevoir des mises à jour sur le risque environnemental et social, y compris le risque climatique.
Comité de gestion du risque de réputation	Conseiller général	Chef des finances, chef de la gestion des risques et chefs des groupes d'exploitation	Au besoin	Examiner les cas de risque important ou accru pour notre réputation, y compris le risque climatique.
Comité des affaires réglementaires de l'organisation	Conseiller général et chef de la gestion des risques	Cadres supérieurs	Chaque trimestre, ou au besoin	Soutenir la gestion efficace des questions réglementaires qui concernent BMO et constituer un forum où les cadres supérieurs peuvent se tenir informés des principaux enjeux réglementaires, notamment en matière de changements climatiques.
Comité de placement du Fonds d'investissement d'impact	Chef, Finance durable et chef, Services bancaires aux grandes entreprises aux États-Unis	Dirigeants qui possèdent une expertise pertinente pour les activités du Fonds d'investissement d'impact	Au besoin	Examiner et approuver toutes les décisions de placement du Fonds d'investissement d'impact en appliquant des mesures économiques et des mesures de l'impact.
Comité de placement de BMO Gestion mondiale d'actifs	Chef des placements	Chef de BMO Gestion mondiale d'actifs et chefs de chacun des pupitres de placement, des placements non traditionnels et de la gestion de produits	Chaque trimestre ou au besoin	Soutenir, approuver et superviser l'adoption et l'application des activités d'investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs, y compris ses politiques et approches, pour s'assurer qu'elles sont conformes à l'intérêt supérieur de ses clients, par l'intermédiaire du groupe de travail sur l'investissement responsable.

D'autres comités, forums et groupes de travail sont mis sur pied, au besoin, afin d'améliorer notre gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques et d'harmoniser notre approche à l'échelle de l'organisation. En 2023, ces groupes se sont concentrés sur des sujets comme la communication de l'information financière relative aux changements climatiques, l'impact climatique et social, l'analyse de scénarios climatiques, l'infrastructure technologique de données et d'analyses, le leadership éclairé en matière de climat et la finance climatique.

Stratégie

Nous intégrons les occasions liées aux changements climatiques à nos activités, en nous appuyant sur nos forces et nos capacités existantes afin d'être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre.

L'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050 nécessite une transformation dans tous les secteurs de l'économie. En tant que banque mondiale, nous cherchons à épauler nos clients dans leur transformation en leur offrant des produits et des services financiers qui favorisent la carboneutralité de façon responsable. Nos clients joueront un rôle essentiel dans la transition vers une économie carboneutre, et nous croyons que cette transition présentera des occasions, qu'il s'agisse de gains en efficacité ou de demande croissante de la clientèle pour du financement lié à la durabilité et à la transition climatique.

En 2023, nous avons intégré notre ambition climatique aux priorités stratégiques de BMO. Nous continuons à mettre en œuvre notre stratégie en quatre volets à l'échelle de l'organisation afin de respecter nos engagements climatiques, de gérer les risques et de saisir les occasions d'affaires tout en soutenant nos clients dans la transition vers la carboneutralité. Les initiatives de nos groupes d'exploitation et secteurs d'activité à l'échelle de l'organisation sont décrites dans cette section. Dans l'annexe, nous décrivons la planification de la transition des secteurs de notre portefeuille pour lesquels nous avons établi des cibles de décarbonisation, et détaillons les mesures que nous prenons pour atteindre ces cibles.

Ambition climatique de BMO

Être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre

Engagement

Honorant notre engagement pour un avenir durable, nous faisons progresser la transformation vers un monde carboneutre.

- Maintenir la carboneutralité, acheter toute notre électricité auprès de sources renouvelables pour nos activités et atteindre un objectif de réduction des émissions de 30 % d'ici 2030.
- Viser la réduction des émissions financées nettes à zéro dans nos prêts d'ici 2050, avec des cibles intermédiaires à atteindre en partenariat avec nos clients.
- Nous engager à faire preuve de transparence en ce qui a trait à la mesure de nos émissions et à notre performance à cet égard.

Capacités

Les équipes Transition énergétique et Finance durable de BMO, avec l'appui de l'Institut pour le climat de BMO, assurent un leadership éclairé en matière de changements climatiques et de finance, ce qui nous permet d'être un conseiller principal de nos clients et de nos partenaires en matière de risques et d'occasions liés aux changements climatiques.

- Tirer parti des capacités d'analyse sophistiquées de BMO pour comprendre les effets des changements climatiques.
- Générer des données permettant à notre organisation, à nos clients et à nos partenaires de s'épanouir dans le contexte climatique en constante évolution.
- Faire preuve de leadership éclairé fondé sur des recherches et une expertise axées sur les données.

Partenariats avec les clients et commercialisation

Nous sommes déterminés à aider nos clients à s'adapter aux changements climatiques en leur offrant des produits et des services qui les soutiennent dans leur transition vers une économie carboneutre.

- Communiquer avec les clients pour faire progresser les stratégies d'adaptation aux changements climatiques.
- Favoriser la transition de nos clients vers un monde carboneutre grâce à une gamme personnalisée de services-conseils et de produits de placement, de crédit et de dépôt verts.
- Être un guichet unique permettant aux clients de répondre à leurs besoins en matière de financement climatique.

Agir ensemble pour lutter contre les changements climatiques

L'Institut pour le climat de BMO fournit des renseignements et réunit les représentants du secteur et du gouvernement, les chercheurs et les investisseurs pour susciter la conversation sur les changements climatiques, collaborer à la recherche de solutions et accélérer une transition vers la carboneutralité équitable sur le plan social et économique.

- Unir les employés de BMO et leur donner les connaissances requises pour orienter la prise de décisions judicieuses en ce qui a trait aux politiques et aux activités relatives à la lutte contre les changements climatiques.
- Élaborer des solutions pour les secteurs sujets aux risques climatiques en Amérique du Nord.
- Explorer les synergies entre les objectifs liés aux changements climatiques et à l'impact social.



Engagement

Nous sommes conscients que pour réaliser notre ambition climatique et être le principal partenaire de nos clients dans la transition climatique, nous ne pouvons pas agir seuls. Nous participons à des groupes et à des initiatives sectoriels visant à relever les défis universels et à faciliter la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs de l'économie. Nous mettons en œuvre les approches imaginées dans le cadre de ces initiatives pour nous aider à gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques que suscitent nos activités et notre financement.

Alliance bancaire Net Zéro (NZBA)

Dirigée par l'industrie et constituée par les Nations Unies, la NZBA réunit des grandes banques qui sont résolues à travailler avec leurs clients pour harmoniser leurs activités de crédit et d'investissement avec des parcours vers la carboneutralité d'ici 2050. Nous nous sommes joints à la NZBA en octobre 2021 et nous travaillons à l'établissement de cibles de réduction des émissions financées à moyen et à long terme que nous nous efforcerons d'atteindre en collaboration avec nos clients.

Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (PCAF)

Le Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (*Partnership for Carbon Accounting Financials* ou PCAF) regroupe à l'échelle mondiale des institutions financières qui travaillent ensemble pour élaborer et mettre en œuvre une approche harmonisée d'évaluation et de divulgation des émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à leurs prêts et investissements. Nous nous sommes joints au PCAF en janvier 2021 et avons commencé à quantifier et à communiquer nos émissions financées en utilisant la norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre du PCAF pour le secteur financier (la norme PCAF), ce qui constitue une étape importante vers l'établissement de cibles conformes à l'objectif de carboneutralité pour notre portefeuille.

Principes pour une banque responsable (PRB)

Les Principes pour une banque responsable établissent le cadre d'un système bancaire durable. En y adhérant, en février 2021, nous avons pris l'engagement d'harmoniser notre stratégie d'affaires avec les objectifs de développement durable des Nations Unies, l'Accord de Paris sur le climat et les cadres régionaux et nationaux pertinents. À l'aide des méthodes PRB, nous avons déterminé que les changements climatiques font partie des répercussions les plus importantes associées à notre portefeuille et avons établi des cibles pour réduire ces répercussions, comme il est décrit dans notre [Modèle de rapport et d'autoévaluation 2023](#).

Initiative Net Zero Asset Managers (NZAM)

NZAM est un groupe international de gestionnaires d'actifs qui tiennent résolument à atteindre l'objectif de zéro émission nette de GES d'ici 2050 ou plus tôt, conformément aux efforts déployés à l'échelle mondiale pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, ainsi qu'à soutenir les investissements axés sur l'atteinte de l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 ou avant. BMO Gestion mondiale d'actifs a été l'un des signataires fondateurs de NZAM en décembre 2020 et a établi des cibles provisoires afin d'atteindre un objectif de 100 % d'actifs sous gestion carboneutres d'ici 2050. BMO Gestion mondiale d'actifs a adopté le cadre de placement carboneutre de la Paris Aligned Investment Initiative afin de mesurer et de gérer nos progrès par rapport à ces engagements.

International Sustainability Standards Board (ISSB)

BMO soutient l'ISSB, qui vise à développer des normes de durabilité mondiales cohérentes, comparables et fiables afin de répondre aux besoins des parties intéressées. L'ISSB a publié ses deux premières normes en juin 2023 : la norme IFRS S1, un cadre permettant aux sociétés de produire des rapports sur les risques et les occasions liés à la durabilité auxquels elles font face à court, à moyen et à long terme, et la norme IFRS S2, des divulgations liées au climat qui sont conçues pour être utilisées avec la norme IFRS S1. BMO a soutenu la proposition du Canada d'accueillir un bureau de l'ISSB à Montréal, au Québec, qui a été acceptée, et nous continuons de soutenir le processus de l'organisme.

Engagement envers la carboneutralité et achats d'énergie entièrement renouvelable

Nous avons atteint la carboneutralité de nos opérations en 2010, et nous maintenons ce statut chaque année depuis. Notre stratégie à cet égard vise la carboneutralité de nos activités pour stimuler le marché des technologies de gestion des émissions. L'approche à trois volets de notre stratégie¹ est la suivante :

- **Réduction des émissions découlant de nos activités** : Nous surveillons et analysons nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2 au moyen d'une approche de contrôle opérationnel conforme au protocole sur les GES. Nous faisons également le suivi des émissions de GES du champ d'application 3 qui découlent de nos activités et sont associées aux biens et services achetés, à la production de déchets et aux déplacements d'affaires. Depuis 2008, BMO a établi et atteint quatre cibles pluriannuelles consécutives de réduction des émissions à l'échelle de l'organisation. En 2019, nous nous sommes fixé une nouvelle cible de réduction des émissions de GES découlant de nos activités de 30 % d'ici 2030 par rapport au niveau de référence de 2019, en usant de méthodes scientifiques. Nous progressons vers l'atteinte de cet objectif en investissant dans des initiatives d'économie d'énergie, notamment en modernisant l'éclairage et l'infrastructure de chauffage et de climatisation et en améliorant l'enveloppe de nos immeubles et l'efficacité opérationnelle. Consultez la page 43 pour connaître les mesures et les cibles utilisées pour assurer le suivi des émissions de GES découlant de nos activités.
- **Approvisionnement en électricité auprès de sources d'énergie renouvelable** : En 2019, nous avons établi l'objectif de nous procurer toute notre électricité à l'échelle mondiale auprès de sources renouvelables. Nous achetons des certificats d'énergie renouvelable (CER), ce qui contribue à rendre propres les réseaux électriques des régions où nous exerçons nos activités; en même temps, nous investissons dans le marché de l'énergie renouvelable et nous créons une demande qui stimule sa croissance.
- **Investissement dans des crédits compensatoires de carbone de haute qualité** : Nous achetons des crédits compensatoires de carbone de grande qualité vérifiés de façon indépendante qui correspondent à nos émissions restantes des catégories 5 et 6 des champs d'application 1, 2 et 3. Nous avons diversifié notre approche à l'égard de la carboneutralité en intégrant des crédits compensatoires pour l'élimination du carbone, comme ceux achetés auprès de CarbonCure Technologies, une société canadienne de technologie climatique qui soutient la décarbonisation du secteur mondial du béton, et en achetant à l'avance des crédits compensatoires liés à la capture atmosphérique directe, en partenariat avec Carbon Engineering.

¹ Pour en savoir plus sur la stratégie de carboneutralité de BMO, consultez notre [site Web](#).

Capacités

Nous investissons dans les infrastructures et les capacités interbancaires afin de réaliser notre ambition climatique et nos objectifs de commercialisation. Nous faisons des progrès à l'égard de nos quatre principaux catalyseurs stratégiques : la coordination et le suivi à l'échelle de l'organisation, l'Institut pour le climat de BMO, les données et analyses climatiques, ainsi que la formation et le perfectionnement.

Coordination horizontale et suivi

Nous avons établi une coordination horizontale afin d'améliorer la transparence à l'échelle de la Banque et d'éliminer les obstacles. Nous avons officialisé notre stratégie de financement climatique en mettant sur pied notre groupe de travail sur la commercialisation en matière de changements climatiques, un sous-comité du Comité de direction ESG, qui se réunit chaque mois pour coordonner les questions de financement climatique liées à notre ambition climatique. Ce groupe discute de questions de commercialisation interbancaire en matière de changements climatiques qui sont liées à la stratégie, aux données et aux analyses, au risque climatique, à l'innovation interbancaire, au leadership éclairé, à la mobilisation du gouvernement, à la formation interne et au suivi du rendement. Pour en savoir plus sur notre stratégie de commercialisation en matière de changements climatiques, consultez la page 21.

Institut pour le climat de BMO

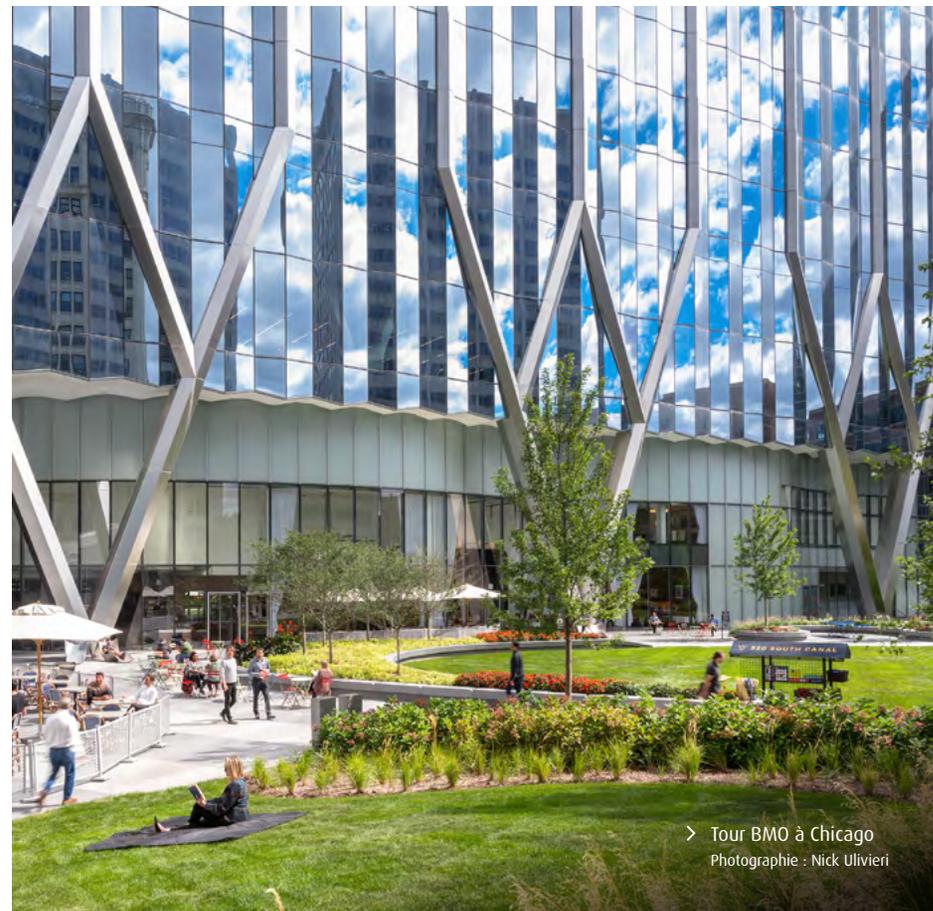
Créé en 2021, l'Institut pour le climat de BMO est une ressource qui coordonne la lutte contre les changements climatiques à l'échelle de la Banque et à l'externe. Il s'agit d'un centre d'expertise qui réunit des connaissances, des données et des ressources sur le climat pour nous permettre d'être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre. L'Institut pour le climat de BMO fait le pont entre la science, les politiques, les finances et l'économie afin de contribuer à accélérer les solutions aux changements climatiques. Il soutient nos clients en collaborant avec l'industrie, le secteur public, le milieu universitaire et les investisseurs, et agit à titre de ressource en matière de décarbonisation, de résilience, d'impact social et de biodiversité.

En 2023, nous avons actualisé la stratégie et le modèle opérationnel de l'Institut pour le climat de BMO afin de maximiser la mobilisation des parties intéressées. L'Institut pour le climat de BMO met maintenant l'accent sur trois piliers stratégiques clés :

- **Leadership éclairé et mobilisation** : fournir des renseignements sur le secteur et faciliter les partenariats pour faire progresser les solutions aux changements climatiques.
- **Outils et capacités** : tirer parti des outils et les accélérer pour adapter les objectifs liés aux changements climatiques et soutenir BMO grâce à son expertise sectorielle et technologique.
- **Renforcement des capacités** : acquérir des connaissances à l'échelle de l'organisation sur les sujets liés aux changements climatiques.

L'Institut pour le climat de BMO s'active entre ces différents piliers pour mettre l'accent sur quatre grands thèmes :

- Décarbonisation
- Résilience
- Impact social
- Biodiversité



> Tour BMO à Chicago
Photographie : Nick Ulivieri

Le programme de recherche de l'Institut pour le climat de BMO a été lancé en 2022 pour permettre à certains employés sélectionnés de BMO de collaborer avec l'Institut à temps partiel. Le programme met à contribution l'expertise interdisciplinaire à l'échelle de l'organisation pour faire progresser l'ambition climatique de la Banque. Il mobilise des employés de l'ensemble de la Banque afin d'établir des partenariats qui nous permettent d'être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre. Le programme aide l'organisation à atteindre ses objectifs visant à trouver et à faire progresser des solutions aux changements climatiques et permet aux employés d'intégrer les connaissances sur les changements climatiques dans leurs activités quotidiennes. L'Institut pour le climat de BMO a effectué avec succès deux rotations de six mois avec huit membres du programme qui ont soutenu des initiatives, comme la recherche sur la décarbonisation et l'impact social qui oriente la prise de décision interne.

Amélioration des données et des analyses climatiques

Dans le cadre de notre stratégie, nous travaillons activement au développement de capacités en matière de données et d'analyses afin de permettre la communication de l'information sur le risque, d'éclairer les décisions et de faire le suivi de nos progrès à l'égard des objectifs de commercialisation en matière de changements climatiques et d'autres mesures liées au climat. Nous avons mis sur pied une initiative de données et d'analyses liées au climat axée sur l'élaboration de solutions technologiques visant à optimiser l'acquisition, la détermination et l'utilisation des données sur le climat et la durabilité à l'échelle de la Banque. Ce travail appuie la stratégie de BMO, qui consiste à continuer de bâtir une banque hautement performante, axée sur le numérique et prête pour l'avenir, en nous permettant de combler nos besoins en pleine expansion en matière de données pour obtenir des renseignements et des analyses exploitables.

En 2023, nous avons élaboré une feuille de route pluriannuelle pour lancer des solutions technologiques qui visent à remédier aux limites et aux défis liés aux données mentionnés dans le présent rapport. Nous travaillons à établir une gouvernance de programme afin de coordonner les besoins en matière de données climatiques des Finances, de la Gestion des risques, de la Durabilité et des groupes d'exploitation, et d'établir une infrastructure et un environnement de données infonuagique dont plusieurs programmes pourront tirer parti pour créer des solutions efficaces et efficaces. En 2024, le programme mettra l'accent sur l'expansion de l'infrastructure de données infonuagique et commencera à offrir des solutions numériques pour traiter les cas d'utilisation hautement prioritaires.

Pleins feux sur l'analyse climatique :

Résilience aux changements climatiques et inclusion sociale

Nos clients et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités ne sont pas touchés de la même façon par les répercussions sociales et économiques des changements climatiques. C'est pourquoi nous allions la climatologie de pointe à une cartographie géospatiale haute résolution et aux données démographiques de partout aux États-Unis et au Canada (74 000 et 58 000 secteurs de recensement, respectivement) afin de mieux comprendre le croisement entre les changements climatiques et la vulnérabilité des collectivités, et la façon dont les impacts climatiques devraient changer au fil du temps. L'Institut pour le climat de BMO et l'équipe Services bancaires équitables et responsables dirigent cette analyse afin de démontrer comment la chaleur extrême, le risque d'inondation et l'accès aux espaces naturels peuvent influencer sur la vulnérabilité socioéconomique.

Ce travail aidera à répondre à des questions comme : quelles collectivités subissent les impacts climatiques les plus graves à l'heure actuelle et quelles collectivités devraient être davantage touchées dans le cadre de futurs scénarios de réchauffement climatique; quelles mesures peuvent être prises dans ces collectivités pour renforcer la résilience et promouvoir un avenir inclusif et durable pour tous, et quels partenariats clés devrions-nous établir pour faire progresser ce travail?

Cette analyse soutiendra notre réponse proactive aux mises à jour liées aux changements climatiques de la loi américaine sur l'accès au crédit des collectivités (*Community Reinvestment Act*) et nos initiatives philanthropiques en repérant les collectivités qui sont plus à risque de subir des impacts climatiques cumulatifs, aujourd'hui et demain. Elle orientera nos décisions concernant l'établissement de partenariats communautaires et les dons visant à soutenir les organismes universitaires et sans but lucratif qui favorisent l'innovation dans le domaine de la durabilité, ainsi que les initiatives qui renforcent la résilience aux changements climatiques, favorisent l'efficacité et la sécurité énergétiques, et stimulent les projets d'énergie renouvelable à l'échelle de la collectivité, et plus encore.

Formation et perfectionnement de nos employés

La formation et le perfectionnement sont essentiels à la réalisation de notre ambition climatique. Nous avons élaboré une feuille de route de formation pour toute l'organisation dans le but de fournir à nos employés les connaissances et l'expertise nécessaires pour mobiliser efficacement les clients dans leur parcours vers la carboneutralité. En plus du module *Notions de base sur les changements climatiques*, nous offrons à tous les employés plus de 1 000 ressources de formation sur le climat et la durabilité par l'intermédiaire de nos abonnements à des logiciels de formation et de perfectionnement.

En 2023, nous avons mis au point la page Initiatives de BMO en matière de changements climatiques pour aider nos unités d'affaires à mieux comprendre et mieux saisir les occasions de répondre aux besoins de nos clients grâce à une offre de produits novateurs et complémentaires. Mise à jour chaque trimestre, cette page intranet sert à tenir les employés au courant des nombreuses façons dont nous pouvons contribuer à faire progresser les transitions vers la carboneutralité de nos clients.

Mobilisation des employés à l'égard des changements climatiques à BMO

En 2023, nous avons élaboré un cadre visant à informer et à mobiliser nos employés à l'égard des changements climatiques et des possibilités qui découlent de l'harmonisation de nos efforts collectifs avec notre ambition climatique.

Harmonisation du leadership : Nous commençons par le haut en veillant à ce que nos dirigeants comprennent les objectifs et les harmonisent avec notre ambition climatique.

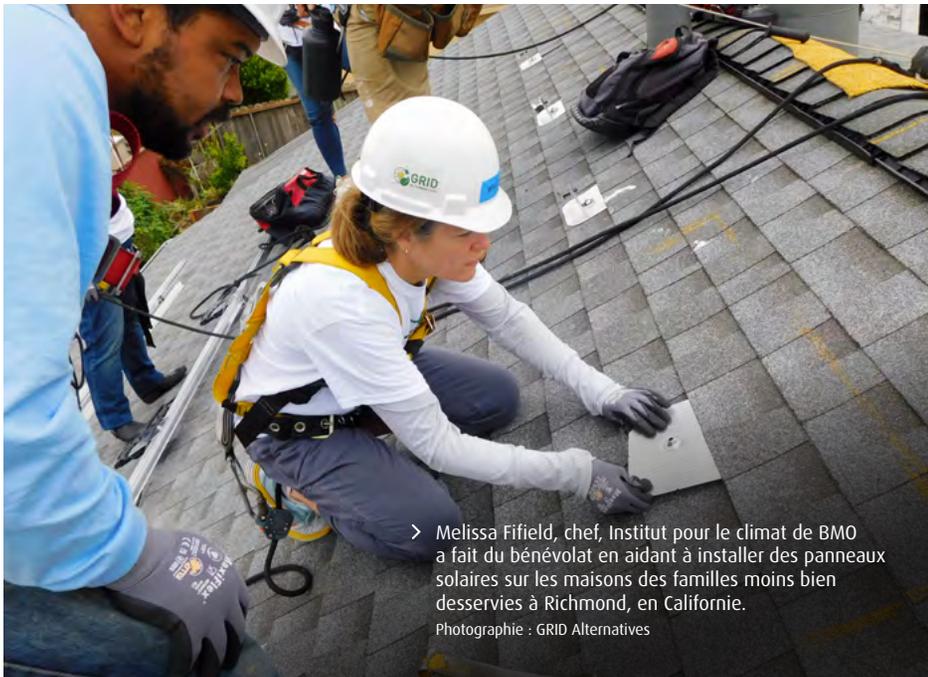
Formation et ressources : Nous avons rendu notre ambition climatique accessible aux employés grâce à la formation élémentaire *Notions de base sur les changements climatiques*, en lançant à l'échelle de la Banque et en imaginant des ressources comme des histoires, des balados et la page Initiatives de BMO en matière de changements climatiques.

Mesure et évaluation : Nous mesurons et évaluons la mobilisation des employés à l'égard des enjeux climatiques, puis nous adaptons les plans d'action afin de lier notre ambition climatique aux valeurs des employés et à leur travail quotidien.

Progression continue : Nous maintenons la mobilisation des employés; à cette fin, nous offrons de la formation sur le leadership éclairé et des occasions de participer à des initiatives liées au climat et à la durabilité, en insistant sur le fait que la durabilité fait partie intégrante de notre raison d'être et de notre stratégie d'affaires.

À BMO, nous formons et mobilisons nos employés, et nous leur donnons les outils nécessaires pour qu'ils tirent parti des occasions offertes par la transition vers la carboneutralité. Nous sommes déterminés à avoir un impact positif pour un avenir plus durable – pour nos clients, nos collègues et les collectivités dans lesquelles nous sommes présents.

Partenariat avec les clients et commercialisation



➤ Melissa Fifield, chef, Institut pour le climat de BMO a fait du bénévolat en aidant à installer des panneaux solaires sur les maisons des familles moins bien desservies à Richmond, en Californie.
Photographie : GRID Alternatives

Nos clients jouent un rôle essentiel dans la transition vers une économie carboneutre. L'occasion liée aux changements climatiques est considérable, compte tenu des centaines de milliards de dollars devant être investis pour atteindre les objectifs de carboneutralité à l'échelle mondiale. Ces occasions sont de plus en plus nombreuses, car les politiques, la réglementation et la technologie convergent pour accélérer la transition vers la carboneutralité et l'adaptation aux changements climatiques.

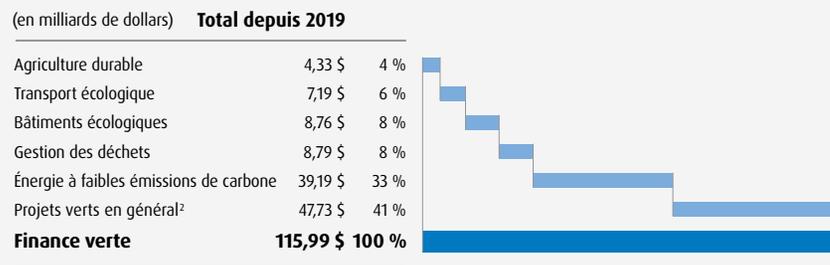
Nous exécutons notre stratégie au moyen d'une approche coordonnée, qui est supervisée par le Comité de direction ESG, appuyée par l'Institut pour le climat de BMO et mise en œuvre par l'intermédiaire du groupe de travail sur la commercialisation en matière de changements climatiques. Chacun de nos secteurs d'activité et de nos groupes d'exploitation travaille à saisir cette occasion en collaborant avec nos clients. Nous offrons une vaste gamme de produits et de services novateurs et complémentaires liés au climat pour aider les clients à décarboniser leurs activités et à s'adapter aux conséquences des changements climatiques. Nous continuerons de mettre l'accent sur l'innovation et l'exécution pour aider nos clients à atteindre la carboneutralité.

Engagement de BMO en matière de finance durable

Depuis 2019, BMO a mobilisé 330 milliards de dollars¹ en capital pour soutenir les entreprises qui cherchent à obtenir des résultats durables, ce qui dépassant ainsi l'engagement à l'échelle de l'organisation qui consiste à mobiliser 300 milliards de dollars d'ici 2025. Sur ce montant, 116 milliards de dollars ont favorisé des résultats positifs liés aux changements climatiques dans des domaines comme le transport propre, l'énergie à faibles émissions de carbone, les bâtiments écologiques, la gestion des déchets et l'agriculture durable.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur nos activités de finance durable et notre méthode de suivi dans notre [Rapport de durabilité 2023](#).

Figure 5 : Finance durable selon les résultats verts



¹ Ce chiffre ne tient pas compte des activités de Bank of the West et de BMO Radicle. Cela comprend la prise ferme d'obligations durables, le financement par actions et par emprunt durables et les services-conseils en matière de financement durable, les prêts pour les clients et projets visant des résultats durables, ainsi que les placements durables. Pour en savoir plus sur notre méthode de comptabilisation, consultez les définitions individuelles de chaque type de transaction dans le [glossaire](#).

² Comprend les transactions étiquetées vertes ou qui comprennent plusieurs résultats verts, comme définis ici.

BMO Marchés des capitaux

Notre groupe d'exploitation Marchés des capitaux a établi une base solide de produits et services liés à la transition énergétique et aux changements climatiques, y compris ceux offerts par l'équipe Transition énergétique, l'équipe Finance durable et BMO Radicle.

Figure 6 : Exemples d'offres de produits et de capacités de service liés au climat de BMO Marchés des capitaux

Offres de produit	Capacités de service
<ul style="list-style-type: none"> Obligations vertes, sociales et durables pour des projets de durabilité et de transition climatique (à l'échelle mondiale) Obligations liées à la durabilité qui associent les termes financiers aux cibles de rendement en matière de durabilité (à l'échelle mondiale) Prêts servant à financer des projets verts ou sociaux ou prêts liés à la durabilité qui associent les incitatifs tarifaires aux cibles de rendement en matière de durabilité (à l'échelle mondiale) Instruments dérivés liés à la durabilité qui récompensent le rendement ESG (à l'échelle mondiale) Dépôts liés à la durabilité dont l'intérêt est lié à l'atteinte des cibles de rendement en matière de durabilité (à l'échelle mondiale) Programme de garantie de prêt lié à la finance durable en partenariat avec Exportation et développement Canada, qui aide les entreprises exportatrices canadiennes à financer des projets de décarbonisation (au Canada) Financement durable du commerce international et de la chaîne d'approvisionnement qui encourage la durabilité, la transparence et la traçabilité des chaînes d'approvisionnement (à l'échelle mondiale) Partenariat de financement avec la Banque de l'infrastructure du Canada pour encourager et financer les améliorations énergétiques des bâtiments (au Canada) Crédits compensatoires de carbone du marché réglementaire et du marché volontaire (à l'échelle mondiale) 	<ul style="list-style-type: none"> Services-conseils en matière de facteurs ESG pour aider les clients à composer avec des questions urgentes sur les facteurs ESG et la transition climatique et énergétique, dans un contexte d'évolution des attentes réglementaires et du marché Expertise des marchés du carbone, par l'intermédiaire de BMO Radicle, dans l'établissement de crédits de carbone, la négociation de produits de base environnementaux (y compris le marché réglementaire et le marché volontaire du carbone), les solutions de services-conseils climatiques et la quantification et la gestion des émissions liées à la technologie

Finance durable

L'équipe Finance durable est constituée d'experts qui apportent une perspective de durabilité au financement des clients, en contribuant à la création, à la structuration et à la réalisation de transactions et de projets qui soutiennent les objectifs de durabilité et de lutte contre les changements climatiques des clients.

L'équipe Finance durable a contribué, en 2023, à mobiliser des capitaux dans le cadre de plusieurs initiatives sectorielles pionnières en matière de financement durable :

- Conseiller en durabilité de Bell pour la transaction sur son instrument dérivé lié à la durabilité; il s'agit de l'une des premières transactions visant un tel instrument exécutées pour une société canadienne.
- Première banque canadienne à structurer un dépôt lié à la durabilité, agissant à titre d'agent de structuration de la durabilité pour Zurn Elkay Water Solutions.
- Nous avons établi une entente particulière avec Banco do Brasil pour offrir des prêts commerciaux liés à la durabilité, en mettant l'accent sur l'exportation de produits agricoles brésiliens favorisant l'agriculture durable et à faibles émissions de carbone.

Équipe Transition énergétique

L'équipe Transition énergétique aide ses clients à décarboniser leurs activités et à saisir les occasions de transition énergétique au moyen de produits et de services de banque d'affaires et de services bancaires aux sociétés. Mise sur pied en 2021 dans le but de mettre ses connaissances, les outils et l'aide nécessaires aux groupes sectoriels de BMO qui interagissent avec les clients ayant entrepris des initiatives de transition énergétique. Elle s'appuie sur des spécialistes des secteurs d'activité issus de nos équipes Énergie, services publics et infrastructure; Mines et métaux; Industrie; Alimentation, produits de consommation et vente au détail et Finance durable pour fournir un vaste savoir-faire concernant les occasions et les avancées liées à la transition énergétique, notamment dans les domaines suivants :

- Hydrogène et piles à combustible
- Financement de la transition énergétique
- Stockage en énergie électrique
- Carburants à faible teneur en carbone et gaz naturel renouvelable
- Capture, utilisation et séquestration du carbone
- Minéraux de transition énergétique
- Énergie renouvelable et énergie nucléaire
- Mobilité électrique et véhicules à zéro émission
- Solutions basées sur la nature
- Gestion de la demande énergétique
- Solutions d'économie circulaire incluant les processus de valorisation des déchets

En 2024, nous continuerons d'élargir notre gamme de produits et d'accroître la couverture sectorielle de l'équipe Transition énergétique afin d'englober un éventail plus large d'occasions liées à la transition.

BMO Radicle

BMO a fait l'acquisition de Radicle Group Inc. (maintenant appelé BMO Radicle) en décembre 2022. L'équipe de BMO Radicle, composée de plus de 100 professionnels du carbone, apporte une expertise technique approfondie qui nous permet d'offrir des solutions de durabilité à nos clients à l'échelle du Canada, des États-Unis et de l'Australie. Voici les principaux secteurs de service de BMO Radicle :

Service		Impact
Établissement de crédits de carbone et services-conseils en matière de crédits de carbone	<ul style="list-style-type: none"> BMO Radicle est le plus grand promoteur de crédits conformes au Canada et peut assurer un service aux États-Unis, en Amérique latine et en Australie. Aider les entreprises à repérer et à évaluer les occasions d'établir des crédits de carbone et de monnayer les réductions d'émissions dans un large éventail d'activités de réduction des émissions pour les clients des industries pétrolière et gazière, de l'énergie solaire, du transport et de la gestion de parcs automobiles, des produits forestiers et de l'agriculture. Notre logiciel exclusif simplifie et accélère le processus d'établissement de crédits et maximise l'intégrité et le cours du marché des crédits de carbone en effectuant des calculs de réduction des émissions et en les soumettant aux registres afin de valider, vérifier et sérialiser les crédits. Aider les entreprises à créer de la valeur en regroupant les activités de réduction des émissions pour plusieurs entreprises afin de générer des volumes suffisants pour rentabiliser la production de crédits et attribuer les crédits aux clients. Soutenir les clients dans leur parcours en matière de durabilité grâce à des services-conseils, y compris l'analyse du cycle de vie, les indices de référence de l'intensité en carbone, les évaluations du contexte, les évaluations de la faisabilité de la production de crédit et plus encore. 	<ul style="list-style-type: none"> Au cours de l'exercice 2023, nous avons aidé nos clients à développer et à générer 1,2 million de crédits de carbone. Depuis 2008, nous avons établi plus de 10 millions d'équivalents de tCO₂ en crédits de carbone. Au cours de l'année civile 2023, nous avons eu plus de 30 interactions de services-conseils.
Vente et négociation de crédits de carbone	<ul style="list-style-type: none"> Aider les entreprises de toutes tailles et les investisseurs institutionnels à naviguer dans les méandres du marché du carbone et à optimiser leurs stratégies de compensation. Fournir des conseils personnalisés sur les marchés de la conformité, ainsi que sur les marchés volontaires internationaux, dans un large éventail de types de projets visant à éviter, à éliminer ou à réduire les émissions de GES. Constituer une solide réserve de crédits de carbone de grande qualité dans le cadre d'ententes d'enlèvement directes et à long terme avec plusieurs promoteurs de renom. Notre diligence raisonnable contribue à la réduction des risques liés aux activités des clients sur les marchés du carbone en se concentrant sur des crédits de la plus haute qualité qui sont supplémentaires et permanents, qui évitent les fuites de carbone et qui respectent une norme vérifiée. 	<ul style="list-style-type: none"> En 2023, nous avons négocié pour plus de 100 millions de dollars américains de marchandises liées à l'environnement sur les marchés volontaires et de la conformité. En 2023, nous avons acheté 1 million de tCO₂ pour la revente; cela a contribué à stimuler la demande de solutions qui réduisent les émissions et génèrent des crédits.
Logiciel de comptabilisation du carbone et formation	<ul style="list-style-type: none"> Climate Smart est un programme soutenu par un logiciel, de la formation et des conseillers, Durabilité qui permet aux organisations de commencer leur transition vers la carboneutralité en mesurant et en réduisant leurs émissions des champs d'application 1, 2 et 3 conformément au protocole sur les GES. Les clients suivent une formation pour apprendre les notions de base sur les émissions de GES, utilisent Climate Smart pour recueillir des données afin de créer un inventaire des GES, et collaborent avec nos conseillers, Durabilité à l'élaboration d'un plan de réduction des émissions et à l'établissement de cibles de réduction. Climate Smart aide les clients à cerner les occasions de réduction des émissions, à réduire les coûts énergétiques, à évaluer les retombées des rénovations, des améliorations opérationnelles et des mises à niveau de l'équipement, ainsi qu'à obtenir des données quantifiées pour établir des rapports et fixer des objectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> En 2023, nous avons aidé les clients à quantifier 3,3 millions d'équivalents de tCO₂.

Pleins feux sur le client :

Croissance des affaires sans augmentation des émissions – Global Container Terminals

En activité depuis 1907, Global Container Terminals (GCT) est le plus important locataire du port de Vancouver. Ses terminaux, GCT Deltaport et GCT Vanterm, sont des portes d'entrée importantes pour le marché des conteneurs de l'Asie-Pacifique au Canada.

GCT calcule son empreinte carbone au moyen de Climate Smart depuis 2014. Sous la direction de BMO Radicle, GCT a mis en œuvre de nombreuses stratégies de réduction des émissions, notamment la mise à niveau de l'éclairage des terminaux et l'amélioration de son parc d'équipement de manutention de conteneurs. GCT a un plan d'efficacité énergétique et de réduction des émissions sur 10 ans, de 2020 à 2030, et s'est fixé comme objectif une réduction absolue de ses émissions de 45 % d'ici 2030.

Grâce à sa détermination à lutter contre les changements climatiques, GCT a réduit ses émissions de portée 1 de 9 % et ses émissions de portée 2 de 46 % par rapport à son année de référence 2014.

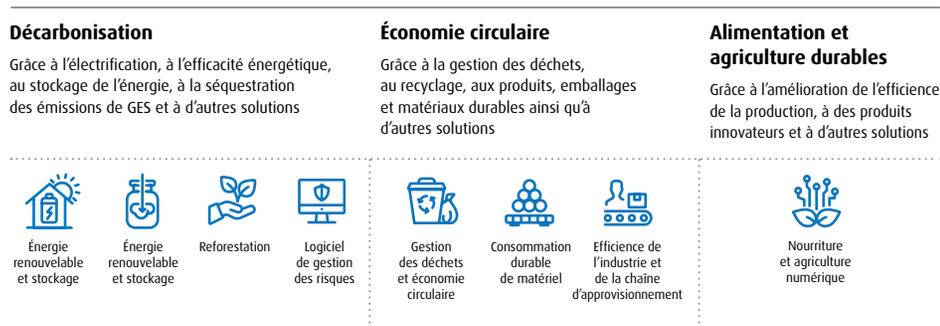
En 2023, GCT a collaboré avec BMO Radicle pour établir ses premiers crédits de combustible à faibles émissions de carbone en vertu de la norme Low Carbon Fuel Standard de la Colombie-Britannique. Ces crédits sont le résultat des premiers investissements de GCT dans les infrastructures de recharge des véhicules électriques et joueront un rôle déterminant dans la création d'un flux de revenus pour soutenir les mises à niveau continues de ses infrastructures et pour réduire ses émissions de GES provenant du transport.

Investissement d'impact

Après avoir lancé son Fonds d'investissement d'impact en 2019, BMO en a augmenté la taille à 350 millions de dollars afin d'obtenir des résultats durables. Le Fonds investit dans des sociétés dotées de technologies, de produits et de solutions qui permettent à BMO et à ses clients de créer un impact environnemental positif.

Le Fonds tire parti du vaste réseau de clients, de partenaires et d'experts de BMO. Il a pour objectif de trouver et d'adapter des solutions efficaces qui facilitent la réalisation des objectifs de durabilité de nos entreprises clientes, qui s'articulent autour de trois thèmes et de huit domaines d'intérêt prioritaires.

Figure 7 : Thèmes et domaines d'intérêt prioritaires du Fonds d'investissement d'impact BMO



Le Fonds soutient les technologies évolutives qui permettent d'atteindre ces objectifs liés à la durabilité. Il investit dans des sociétés dont la technologie et les revenus commerciaux ont fait leurs preuves, et qui ont la capacité de mobiliser des capitaux supplémentaires pour faire croître leurs activités. La preuve de l'impact est un critère d'investissement clé. Les procédures d'évaluation de l'impact sont décrites dans le document intitulé [Déclaration relative aux principes opérationnels de la gestion de l'impact de BMO](#).



Services bancaires aux grandes entreprises

Jusqu'à présent, les investissements ont été concentrés dans des projets verts financés sur les marchés financiers. On s'attend à ce que les grandes entreprises clientes augmentent leurs investissements de capitaux dans le cadre de la transition. Pour répondre à cette demande croissante, nous avons élaboré des offres de produits novateurs, comme des dépôts liés à la durabilité et un produit de financement des améliorations énergétiques unique en son genre pour les propriétaires immobiliers. Nous continuerons d'élaborer des offres liées au climat novatrices et d'élargir notre couverture sectorielle. Nous avons mis sur pied le Comité de direction sur les questions liées aux changements climatiques des Services bancaires aux grandes entreprises AN au sein duquel était représenté l'ensemble de la Banque, dont les équipes Marchés des capitaux, Gestion des risques, Durabilité et Stratégies de l'organisation, afin de suivre nos progrès et d'éliminer les obstacles.

Figure 8 : Exemples d'offres de produits et de capacités de service liées au climat des Services bancaires aux grandes entreprises

Offres de produit	<ul style="list-style-type: none"> • Prêts liés à la durabilité conformes aux objectifs de durabilité du client (en Amérique du Nord) • Dépôts liés à la durabilité en fonction de l'atteinte des objectifs de rendement liés aux facteurs ESG (en Amérique du Nord) • Financement de travaux d'amélioration énergétique assortis de taux d'intérêt réduits liés à des projets de réduction des émissions de GES pour les propriétaires et les exploitants d'immeubles commerciaux, en collaboration avec la Banque de l'infrastructure du Canada (au Canada) • Solutions de crédit-bail pour les projets d'énergie solaire commerciaux et industriels admissibles aux crédits d'impôt fédéraux (en Amérique du Nord) • Structures de prêt pour équipement et de contrat de location-acquisition pour diverses technologies commerciales à émissions de carbone nulles ou faibles, y compris l'énergie solaire, les véhicules de déplacement à batterie ou à pile hydrogène et les véhicules électriques (en Amérique du Nord) • Offres sur mesure pour les clients du secteur agricole, en collaboration avec l'équipe Transition énergétique de BMO (p. ex., financement d'initiatives vertes, expertise en transactions liées au gaz naturel renouvelable) (en Amérique du Nord)
Capacités de service	<ul style="list-style-type: none"> • Nous tirons parti des capacités de BMO Radicle pour aider les clients dans la comptabilité et la divulgation des émissions de carbone, la planification et la réalisation des réductions des GES grâce au financement et à la production et la négociation de crédits par BMO. • Nous utilisons les recherches de l'Institut pour le climat de BMO sur les signaux politiques et du marché ainsi que sur les tendances macroéconomiques pour orienter la priorisation des activités de décarbonisation par les clients.

Occasion de financement liée aux améliorations énergétiques des bâtiments

Les bâtiments et la construction représentent près de 40 % de toutes les émissions de carbone¹. Au Canada, environ 10 millions d'immeubles profiteraient d'améliorations écoénergétiques², comme l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment et des systèmes mécaniques, électriques et de plomberie, afin d'économiser sur les factures de services publics et de réduire les émissions de GES.

En partenariat avec la Banque de l'infrastructure du Canada, BMO est la première banque au pays à offrir un écosystème financier qui soutient les propriétaires et les exploitants d'immeubles en finançant des projets d'amélioration écoénergétique à des taux d'intérêt fortement réduits, qui diminuent à mesure que les émissions de GES sont réduites.

Pleins feux sur le client :

Rendre les bâtiments historiques durables – Sidewalk Real Estate Development

C'est avec fierté que BMO s'est associé à Sidewalk Real Estate Development pour financer la conversion ambitieuse de l'édifice Centennial Building, construit dans les années 1970 à Halifax, en Nouvelle-Écosse. La transformation de cet immeuble de bureaux de grande hauteur en 141 nouvelles unités résidentielles et en un espace combiné de vente au détail et de bureaux de 50 000 pieds carrés est en cours. La conversion entraînera une réduction de 67 % des émissions découlant des activités de l'immeuble. Ce projet ne vise pas seulement à réduire les émissions, il a également pour but de créer une collectivité dynamique. En trouvant une nouvelle vocation à l'immeuble plutôt qu'en le démolissant, Sidewalk Real Estate Development évite l'émission de plus de 5 000 tonnes de carbone intrinsèque qui découleraient d'une reconstruction.

Favoriser la durabilité grâce aux dépôts

BMO a lancé un produit novateur de dépôt lié à la durabilité qui aide nos clients à atteindre leurs objectifs de durabilité. L'offre de dépôt lié à la durabilité de BMO permet aux entreprises d'optimiser leur fonds de roulement en fonction de leurs efforts et de leurs réalisations en matière de durabilité.

Pleins feux sur le client :

Dépôt novateur de BMO pour Zurn Elkay Water Solutions

Zurn Elkay Water Solutions, un chef de file des solutions liées à l'eau, est l'une des premières entreprises à bénéficier du produit de dépôt lié à la durabilité de BMO. La société a réalisé d'importants progrès à l'égard de ses objectifs ESG et, en 2023, a établi de nouveaux objectifs définis dans le temps couvrant un éventail de questions ESG. En partenariat avec BMO, Zurn Elkay compte réduire ses émissions des champs d'application 1 et 2 de 50 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2021; une réduction considérable.

¹ Source : [Programme des Nations Unies pour l'environnement](#)

² Source : [Efficacité énergétique Canada](#) (en anglais seulement)

Services bancaires Particuliers et entreprises

Les recherches ont démontré que la demande de produits financiers liés au climat est forte et généralisée et que les consommateurs sont prêts à payer plus cher pour les produits d'épargne et de placement liés au climat, ainsi que pour les services-conseils climatiques, en échange d'un impact démontrable¹. Le groupe Services bancaires Particuliers et entreprises (PE) de BMO élargit son offre aux clients et travaille avec l'Institut pour le climat de BMO afin de promouvoir ses produits et services auprès de ses clients particuliers. Nous avons mis sur pied le Conseil sur les questions liées aux changements climatiques des Services bancaires PE afin de communiquer les progrès et de discuter des occasions de collaboration.

Figure 9 : Exemples d'offres de produits et de capacités de service liées au climat des Services bancaires PE

Offres de produit	<ul style="list-style-type: none"> • Guide pour une maison écologique et programme de remise sur le financement et l'assurance (au Canada) • Financement pour un avenir plus vert – prêts à taux réduit pour les clients du secteur agricole qui tentent de réduire leurs émissions ou de renforcer la résilience aux changements climatiques de leurs activités (au Canada) et prêts à taux réduit pour les projets des clients des Services bancaires aux entreprises qui favorisent la résilience aux changements climatiques (aux États-Unis) • CPG lié aux facteurs ESG, un CPG progressif lié à un indice ESG visant à soutenir la durabilité et offrir un taux de rendement élevé à moyen terme (au Canada) • Solide gamme de fonds d'investissement durables offerts aux investisseurs finaux sous forme de solutions gérées ou de fonds autonomes (au Canada)
Capacités de service	<ul style="list-style-type: none"> • Nous aidons les clients à comprendre les risques et les occasions liés à la transition climatique en produisant des sondages sur le climat et les facteurs ESG et en fournissant des renseignements aux consommateurs.

Soutenir l'agriculture résiliente aux changements climatiques

En 2023, BMO a lancé le programme Financement pour un avenir plus vert, la première initiative de financement climatique des Services bancaires PE. Ce programme aide les entreprises agricoles à mener des activités prêtes pour l'avenir qui résistent aux changements climatiques. Nous avons affecté 30 millions de dollars pour permettre aux agriculteurs et aux propriétaires d'entreprise d'accéder au capital dont ils ont besoin pour réduire leurs émissions de carbone et s'adapter aux changements climatiques. Ce programme fournit des conseils aux clients pour les aider à comprendre les impacts des changements climatiques et la valeur de la mise en œuvre de mesures de protection liées au climat.

En plus de générer de la valeur pour nos clients, le programme contribue à accélérer les efforts de décarbonisation dans l'ensemble du secteur agricole et soutient notre ambition climatique, qui est une priorité pour BMO, la plus grande banque agricole commerciale en Amérique du Nord. Le programme améliorera également l'approche Un seul et même client de BMO en créant des occasions de collaboration pour les équipes Transition énergétique, Services bancaires aux entreprises et Banque d'affaires de BMO.



¹ Source : [McKinsey](#)

BMO Gestion de patrimoine

Le groupe d'exploitation Gestion de patrimoine met en œuvre notre stratégie de lutte contre les changements climatiques; à cette fin, il élabore des solutions de placement pertinentes et aide les circuits de vente à les vendre aux bons clients. La Gestion de patrimoine offre des rapports transparents aux clients, un leadership éclairé externe et une formation interne axée sur les produits.

Figure 10 : Exemples d'offres de produits et de capacités de service liées au climat de BMO Gestion de patrimoine

Offres de produit	<ul style="list-style-type: none"> • Gamme de produits de BMO Gestion mondiale d'actifs : Les produits de placement axés sur les facteurs ESG offerts aux clients comprennent les FNB, les fonds d'investissement thématiques, y compris le nouveau BMO Fonds de transition climatique mondiale, et les portefeuilles multiactifs avec surveillance de la répartition de l'actif. • Mandats externes : Nous nous associons à des gestionnaires de placements mondiaux pour offrir aux clients de la Gestion privée des stratégies thématiques liées aux facteurs ESG de premier plan qui offrent une exposition aux efforts de transition énergétique.
Capacités de service	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports clients : BMO Ligne d'action fournit des données ESG qui aident les investisseurs à repérer les chefs de file du secteur et à tenir compte de catégories à long terme comme le risque lié aux changements climatiques, le capital humain, la gouvernance d'entreprise, la diversité au sein du conseil d'administration, etc.; permettent aux investisseurs de se tenir au courant des enjeux commerciaux propres aux secteurs susceptibles de créer des risques et des occasions; et servent de base pour analyser le rendement des sociétés par rapport aux normes et aux principes internationaux. • Leadership éclairé : Le leadership éclairé est assuré par des équipes comme l'équipe Investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs au moyen de matériel de marketing, d'apparitions dans les médias et de webinaires internes, faisant en sorte que notre force de vente ait accès à des ressources éducatives fiables au sujet de la transition énergétique, et soit prête à aider nos clients à réaliser leurs objectifs climatiques. • Formation : Nous avons organisé une conférence annuelle sur la diligence raisonnable relative à l'investissement responsable pour tous les conseillers, Gestion privée, durant laquelle ont été présentées des stratégies de placement assorties de thèmes et d'objectifs climatiques.

BMO Ligne d'action : Aider les clients à élaborer des solutions ESG et des portefeuilles axés sur la valeur

Un sondage de BMO Ligne d'action¹ a révélé que 65 % des Canadiens veulent investir dans des sociétés qui correspondent à leurs valeurs en matière de changements climatiques, de droits de la personne, de gouvernance responsable et de pratiques éthiques. Quarante-cinq pour cent des investisseurs canadiens veulent en savoir plus sur les pratiques ESG d'une société avant d'investir, et 75 % croient pouvoir faire des placements rentables tout en respectant leurs valeurs.

Pour aider les investisseurs des plateformes Placements autogérés et ConseilDirect à évaluer l'impact ESG de leurs placements et à se bâtir des portefeuilles axés sur la valeur, BMO Ligne d'action a lancé sa fonction Données ESG, en janvier 2023. Cette fonction donne aux investisseurs des cotes sur les aspects ESG des actions individuelles et des fonds négociés en bourse, et est intégrée aux plateformes Web et mobiles de BMO Ligne d'action. Elle permet aux investisseurs d'évaluer le rendement d'une société sur le plan des facteurs ESG et de le comparer aux cours boursiers et à celui des pairs du secteur.

¹ Le sondage de BMO sur l'investissement ESG a été réalisé par Pollara Strategic Insights, en ligne, auprès de 1 538 Canadiens adultes, du 13 au 15 janvier 2023. Pour un échantillon aléatoire de cette taille, les résultats peuvent être considérés comme exacts à plus ou moins 2,4 %, 19 fois sur 20.

Agir ensemble pour lutter contre les changements climatiques

Nous collaborons avec de multiples associations, initiatives, groupes de travail, partenariats et universités dans le but de faire progresser la lutte contre les changements climatiques. Ces alliances augmentent nos connaissances et notre expertise en matière de changements climatiques, ainsi que notre compréhension des risques et des occasions liés à la transition vers une économie carboneutre.

Associations sectorielles : BMO et BMO Gestion mondiale d'actifs participent à de nombreuses associations sectorielles mondiales qui se consacrent à la lutte contre les changements climatiques, y compris les suivantes :

- Alliance bancaire Net Zéro (NZBA) dans le cadre de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (IF-PNUE)
- Principes pour une banque responsable (PRB) dans le cadre de l'IF-PNUE
- Ceres
- Climate Action 100+
- Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)
- Net Zero Engagement Initiative (NZEI)
- Initiative Net Zero Asset Managers (NZAM)
- Engagement climatique Canada (ECC)

Partenariats : En 2023, l'Institut pour le climat de BMO s'est associé aux institutions suivantes, qui visent à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 :

- Groupe de travail sur l'affectation de capital carboneutre (NZ CAWG) du Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD), mis sur pied par le gouvernement fédéral pour formuler des recommandations en vue d'une stratégie de placement à bilan nul. BMO a assumé des responsabilités de leadership pour le comité de direction et le secrétariat du groupe de travail, et avait comme mandat de formuler des recommandations sur ce qui suit :
 - Financement de transition – élaborer des stratégies pour accroître les flux de capitaux privés en vue de la transition vers un monde carboneutre;
 - Tarification du carbone et crédits – élaborer des garanties en ce qui concerne la tarification du carbone et concevoir des protocoles de création de crédits de carbone;
 - Financement axé sur la résilience – déterminer et évaluer le financement nécessaire à l'adaptation et à la résilience aux risques physiques liés au climat.
- GRID Alternatives : Nous avons conclu un partenariat pour fournir des systèmes de production et des installations de stockage d'énergie solaire à faible coût ou gratuits ainsi que des programmes de mobilité propre et de formation professionnelle, dans le but d'aider les familles moins bien desservies en Californie, au Colorado et dans les communautés autochtones d'Amérique dans l'ouest des États-Unis. Les installations réduiront les émissions de gaz à effet de serre de 145 000 tonnes métriques par année, en plus de diminuer le coût de la consommation d'énergie des ménages pour les familles des collectivités vulnérables.
- Université Concordia : Nous avons établi un partenariat de recherche pour accélérer la décarbonisation de l'immobilier.
- Université de la Californie : Nous avons établi un partenariat de recherche avec le Center for Responsible Business de Berkeley Haas, qui met l'accent sur les impacts des changements climatiques sur l'agriculture.
- Université de l'Illinois à Chicago : Nous avons organisé son premier atelier sur l'action et le financement climatiques visant à donner aux dirigeants municipaux les connaissances et les outils nécessaires pour lutter efficacement contre les changements climatiques dans leurs collectivités. BMO a participé à cet atelier à titre de conférencier et continuera d'avoir des discussions continues après l'atelier.
- Coalition pour le leadership en matière d'économie circulaire (CLEC) : BMO est un partenaire stratégique qui soutient les efforts de la CLEC visant à relier les intervenants de l'économie circulaire au Canada au moyen d'un leadership éclairé, d'une expertise technique et de plateformes collaboratives afin de stimuler la transition vers une économie circulaire à faibles émissions de carbone au pays.

Alimenter les discussions sur le climat

Les préoccupations liées aux changements climatiques sont une priorité pour les gouvernements, les chefs d'entreprise et les investisseurs. L'an dernier, BMO a organisé divers forums sur les risques et occasions liés aux changements climatiques et sur la transition énergétique ou y a pris part. Nous continuerons de mener ces échanges importants pour soutenir notre ambition d'être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre.

Lors de la **conférence Think Tank d'IBM** à Orlando, en Floride, notre chef de la durabilité a participé à une table ronde où il a été question du rôle que jouent les institutions financières et les mégadonnées dans la création d'un avenir durable.

Lors de la **conférence Sibos 2023** à Toronto, en Ontario, le chef de l'Institut pour le climat de BMO a dirigé une table ronde intitulée *The 2+2=5 effect* (l'effet 2+2=5) sur la capacité des partenariats ESG à favoriser l'investissement durable et l'action sociale.

Dans le cadre de l'événement **Climate Week NYC**, le chef de l'Institut pour le climat de BMO a animé des tables rondes intitulées *Driving real progress toward sustainable economies* et *Where are we on the path to net zero?*

Lors de la **conférence du Forum économique international des Amériques** à Montréal, au Québec, le président de BMO Groupe financier a participé à la table ronde *Green and Clean: Redefining Finance for a Sustainable Future*, portant sur le financement de la transition énergétique et la nécessité d'une collaboration plus étroite entre les secteurs pour donner de l'élan à la transition vers une économie carboneutre.

BMO a organisé sa 32^e **conférence mondiale sur le secteur des mines, des métaux et des minéraux critiques** à Hollywood, en Floride, qui a mis l'accent sur l'importance croissante des minéraux critiques pour alimenter la transition énergétique.

Lors de notre 18^e **conférence annuelle sur les marchés agricoles** à New York, nous avons réuni des chefs de file du secteur agroalimentaire pour discuter de l'avenir du secteur, notamment de l'inflation et de la sécurité alimentaires, de l'impact du diesel renouvelable et de l'énergie verte, de la réduction des déchets alimentaires et de la croissance du marché du carbone.

BMO a également participé à d'autres rencontres sectorielles importantes, dont le **sommet Global Energy Transition de Reuters**, le **CleanTech Forum North America**, la **Retrofit Canada Conference**, l'**EV & Charging Expo** et **The Conservation Alliance Summit**.

Écoutez le populaire balado primé de BMO, Sustainability Leaders (plus de 4 100 abonnés et plus de 120 épisodes). Notre balado a remporté l'or dans la catégorie des meilleurs balados d'affaires lors de la 20^e édition annuelle des International Business Awards, le platine dans la catégorie des séries de balados à l'édition annuelle des Hermes Creative Awards, et l'or dans la catégorie *External Communications: Audio – Business-to-Business* à la 29^e édition annuelle des FSC Portfolio Awards.

Collaboration avec les universités : BMO a versé des subventions de charité à des établissements d'enseignement pour soutenir les initiatives liées aux changements climatiques suivantes :

- Université de la Saskatchewan – établissement de la chaire BMO en agriculture régénératrice et du laboratoire d'analyse des sols de BMO (de 2024 à 2033)
- Université de Calgary – soutien de l'initiative sur les carburants renouvelables, qui vise à trouver des solutions novatrices et rentables pour produire des carburants renouvelables (2023)
- Université Queen's – soutien dans l'établissement du premier institut de finance durable du Canada (de 2022 à 2026)
- Haskayne School of Business, Université de Calgary – création de la Chaire de recherche BMO sur la finance durable et de transition (de 2021 à 2025)
- Permafrost Institute, Yukon University Research Centre – soutien à l'établissement du Permafrost Institute, à la recherche sur le pergélisol et à la conception de solutions pour relever les défis posés par le dégel du pergélisol dans le Nord canadien (de 2021 à 2024)
- Université Dalhousie – création de la bourse d'études supérieures en agriculture de BMO Groupe financier (de 2017 à 2026)
- Université de Guelph – soutien du Centre de découverte et de développement de bioproduits de l'université, qui développe des solutions plus vertes pouvant remplacer des matières non renouvelables dans les secteurs de la fabrication, des biens de consommation et des services (de 2014 à 2023)

Leadership éclairé : BMO fait la promotion de solutions climatiques et communique des renseignements importants sur le secteur. L'Institut pour le climat de BMO a commandé son deuxième sondage annuel auprès des entreprises nord-américaines afin de découvrir les comportements, les défis et les tendances en matière de changements climatiques et de durabilité. Le sondage a été élargi en 2023 afin d'inclure un plus grand nombre d'entreprises de toutes tailles, tant au Canada qu'aux États-Unis. Les résultats et les perspectives du sondage peuvent être consultés [en ligne](#).

BMO Gestion mondiale d'actifs

BMO Gestion mondiale d'actifs communique régulièrement avec les décideurs afin d'encourager la prise de mesures à l'égard des changements climatiques. En 2023, BMO Gestion mondiale d'actifs a soumis des lettres de commentaires sur diverses normes de communication de l'information relative à l'environnement, comme les orientations provisoires du Groupe de travail sur les informations financières relatives à la nature (TNFD), les normes sur le méthane pour le secteur pétrolier et gazier de l'Environmental Protection Agency des États-Unis, et la consultation sur les priorités du programme de l'International Sustainability Standards Board.

Pour consulter le Rapport annuel sur l'investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs, c'est [ici](#).

American Bankers Association (ABA) – Groupe de travail sur les facteurs ESG

BMO participe au groupe de travail sur les facteurs ESG de l'ABA, qui représente les banques de toutes tailles aux États-Unis.

Bank Policy Institute (BPI) – Groupe de travail sur le climat

BMO participe au groupe de travail sur le climat du BPI, un organisme non partisan de représentation et de recherche en matière de politique publique, représentant les grandes banques aux États-Unis.

Association des banquiers canadiens (ABC) – Groupe de spécialistes de l'environnement, groupe de travail sur l'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques, groupe de travail sur la mise en œuvre de la ligne directrice B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et groupe de travail sur la NZBA

BMO fait partie du groupe de spécialistes de l'environnement de l'ABC, un forum sectoriel qui surveille l'évolution de la réglementation et rédige des propositions à l'intention des organismes de réglementation nationaux et internationaux sur les consultations liées à la gestion des risques climatiques, et à la communication de l'information financière relative à la durabilité et aux changements climatiques. La Gestion du risque environnemental et social et le Bureau de la durabilité ont coprésidé ce groupe de janvier à juin 2023.

Coprésidé par l'équipe Analyse du risque climatique de BMO, le groupe de travail sur l'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques de l'ABC participe à des discussions sur des questions liées à l'analyse de scénarios climatiques, en particulier en ce qui a trait à l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques prévu par le BSIF, tandis que le groupe de travail sur la mise en œuvre de la ligne directrice B-15 du BSIF partage des pratiques exemplaires pour se préparer à répondre aux attentes réglementaires du BSIF en vertu de la ligne directrice B-15, *Gestion des risques climatiques*.

BMO fait également partie du groupe de travail sur la NZBA; ses membres discutent des décisions concernant l'élaboration de directives et d'initiatives liées à la NZBA.

Forum canadien des titres à revenu fixe – Réseau virtuel pour la finance durable

BMO et la Banque du Canada coprésident ce réseau de participants des marchés financiers dans le but d'intégrer davantage les caractéristiques de durabilité dans les produits à revenu fixe et de soutenir la transition vers une économie plus durable. BMO préside également le groupe de travail sur le capital naturel du Réseau virtuel pour la finance durable, composé de professionnels de la durabilité qui se rencontrent régulièrement pour discuter des principaux développements qui ont un impact sur la biodiversité et les solutions axées sur la nature.

Ceres – Réseau d'entreprises et réseau d'investisseurs

BMO est membre de Ceres, un organisme sans but lucratif dont la mission est de transformer l'économie afin de bâtir un avenir équitable et durable. BMO participe au réseau d'entreprises, qui collabore avec Ceres sur la mobilisation des parties intéressées, les objectifs de durabilité et la résilience dans les opérations et les chaînes d'approvisionnement. BMO Gestion mondiale d'actifs participe également au réseau d'investisseurs, qui met l'accent sur l'avancement des pratiques d'investissement durable, la mobilisation auprès des chefs d'entreprise et la promotion de solutions clés en matière de politiques et de réglementation afin d'accélérer la transition vers une économie carbonneutre, équitable et durable.

Climate Risk Consortium – Risk Management Association

BMO s'est joint à ce consortium en 2022. Il s'agit du premier consortium sectoriel ayant pour seul objectif de faire progresser les meilleures pratiques de gestion du risque climatique dans le secteur des services financiers et de créer un leadership éclairé aux trois points de contrôle.

Groupes de travail et forums sectoriels sur le risque climatique

BMO participe à d'autres groupes de travail et forums sectoriels sur le risque climatique, notamment ceux organisés par l'Institut de finances internationales (IFI), l'Institute of International Bankers (IIB), le Global Risk Institute (GRI), la Global Association of Risk Professionals (GARP) et l'International Association of Credit Portfolio Managers (IACPM). Ces forums font le point sur l'évolution du secteur et de la réglementation, permettent d'échanger les meilleures pratiques, et font connaître l'opinion du secteur sur les documents de travail ou les consultations des gouvernements ou des organismes de réglementation.

Climate Action 100+ (BMO Gestion mondiale d'actifs)

BMO Gestion mondiale d'actifs est un membre fondateur de cette initiative commune de plus de 65 000 milliards de dollars américains, dans laquelle des investisseurs du monde entier se mobilisent pour veiller à ce que les plus grandes entreprises émettrices de GES prennent des mesures pour lutter contre les changements climatiques.

Engagement climatique Canada (BMO Gestion mondiale d'actifs)

BMO Gestion mondiale d'actifs figure parmi les membres fondateurs de cette initiative collaborative d'investisseurs, qui encourage les sociétés canadiennes à promouvoir une transition équitable vers une économie carboneutre. BMO Gestion mondiale d'actifs siège à son comité de direction, dirige cinq de ses initiatives collaboratives de mobilisation des investisseurs et en soutient sept autres avec de grandes sociétés canadiennes émettrices à titre de participant actif.

Association des Principes de l'Équateur

BMO est signataire des Principes de l'Équateur depuis 2005. Nous avons participé à la quatrième mise à jour des Principes, qui englobait les changements climatiques, les droits des Autochtones et la gestion des risques environnementaux et sociaux. Nous sommes membres du groupe de travail sur la biodiversité et du groupe de travail sur les griefs et recours.

Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC) (BMO Gestion mondiale d'actifs)

Les membres de l'IIGCC sont des investisseurs qui collaborent en matière de changements climatiques et qui travaillent à réaliser de véritables progrès vers un avenir carboneutre et résilient d'ici 2030. BMO Gestion mondiale d'actifs cherche à atteindre les cibles de l'IIGCC en mobilisant avec succès les entreprises, les décideurs et les investisseurs. En 2023, BMO Gestion mondiale d'actifs s'est jointe à la Net Zero Engagement Initiative de l'IIGCC pour poursuivre nos efforts d'harmonisation des portefeuilles visés avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Net Zero Engagement Initiative (NZEI) de l'IIGCC (BMO Gestion mondiale d'actifs)

La NZEI est une initiative collaborative dirigée par des investisseurs qui vise l'adoption de plans de transition vers la carboneutralité crédibles, conformes à l'Accord de Paris, par 107 entreprises ciblées en Europe. BMO Gestion mondiale d'actifs participe à quatre engagements collaboratifs par l'intermédiaire de la NZEI, appuyant nos progrès en tant que membres engagés de l'initiative NZEI.

International Capital Market Association (ICMA) – Conseil consultatif sur les obligations vertes et sociales et groupes de travail de l'ICMA

BMO est la seule banque canadienne membre du conseil consultatif sur les obligations vertes et sociales de l'ICMA, qui fournit au comité de direction des principes applicables aux obligations vertes, sociales et durables de l'ICMA des perspectives générales du marché et une vaste connaissance des marchés des obligations durables. BMO a également participé aux groupes de travail sur la production de rapports sur les impacts, sur le financement de la transition climatique, sur les obligations liées à la durabilité et sur les obligations sociales de 2022 à 2023.

Comité technique 207 de l'ISO sur la normalisation dans le domaine de la gestion de l'environnement

BMO préside le groupe de comités canadiens parallèles au comité technique 207 de l'ISO. Ce groupe crée des outils de gestion des impacts environnementaux et climatiques, dont les aspects sociaux et économiques, pour favoriser le développement durable. La portée de ses travaux englobe les systèmes de gestion de l'environnement, l'audit, la vérification/validation et les enquêtes connexes, l'étiquetage environnemental, l'évaluation de la performance environnementale, l'évaluation du cycle de vie, les changements climatiques et leurs mesures d'atténuation et d'adaptation, l'écoconception, l'efficacité des matériaux, l'économie environnementale et la finance environnementale et climatique.

Comité technique 322 de l'ISO sur la normalisation dans le domaine de la finance durable

BMO préside le comité canadien parallèle au comité technique 322 de l'ISO sur la normalisation dans le domaine de la finance durable. Le comité travaille à la promotion de l'intégration des considérations en matière de durabilité, notamment les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, dans le financement des activités économiques.

Groupes de travail du PCAF

BMO participe à des groupes de travail qui élaborent et mettent en œuvre des approches harmonisées d'évaluation et de communication des émissions de GES associées aux prêts et aux investissements.

Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD)

BMO est membre du CAFD et siège à deux de ses groupes d'experts techniques. Le Conseil cherche à accroître la mobilisation de capitaux privés pour soutenir l'ambition climatique du Canada. BMO a coprésidé le groupe de travail sur l'affectation de capital carboneutre du CAFD, dont le mandat est d'élaborer et d'harmoniser des recommandations pratiques pour mobiliser les flux de capitaux visant à soutenir la transition vers la carboneutralité. BMO a aussi été membre du groupe d'experts techniques sur les données, qui conseille le gouvernement du Canada sur les stratégies visant à améliorer la disponibilité et la fiabilité des données climatiques.

Principes pour une banque responsable (PRB) dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) – Groupe de base

BMO s'est joint au groupe de base de 30 banques en 2023 pour l'aider à élaborer la vision pour 2030 des PRB, à améliorer le cadre des PRB en fonction de l'évolution du contexte et des attentes, et à guider les membres dans la réalisation de leurs engagements et de leurs cibles après la quatrième année de leur parcours associé aux PRB.

Principes pour une banque responsable (PRB) dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) – Groupe de travail sur l'établissement des cibles relatives à la nature

BMO s'est joint à ce groupe constitué par les Nations Unies qui fournit des conseils aux banques mondiales sur l'établissement de cibles liées à la nature en 2023. Le groupe travaille à l'harmonisation des cibles avec le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, qui vise à inverser la perte de caractéristiques naturelles d'ici 2030. BMO a été la seule banque canadienne à participer à ce groupe de travail mondial novateur composé de 34 banques dans 24 pays.

Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (PRI des Nations Unies) (BMO Gestion mondiale d'actifs)

En tant que signataire des PRI des Nations Unies, BMO Gestion mondiale d'actifs suit des pratiques d'investissement responsable pour gérer les risques liés à la durabilité dans le cadre des mandats pertinents. BMO Gestion mondiale d'actifs participe aux efforts collaboratifs de mobilisation dirigés par les PRI des Nations Unies et prévoit mettre en œuvre ses six principes d'investissement responsable. Ces principes encouragent l'intégration et la gestion des facteurs ESG tout au long du processus de placement. Les adhérents aux PRI des Nations Unies collaborent avec les investisseurs pour protéger les portefeuilles contre les risques liés à la transition vers une économie mondiale à faibles émissions de carbone.

Valuing Water Finance Initiative (BMO Gestion mondiale d'actifs)

BMO Gestion mondiale d'actifs participe à la Valuing Water Finance Initiative, un effort mondial dirigé par des investisseurs qui encourage les entreprises ayant une empreinte hydrique élevée à repérer et à gérer les risques liés à l'eau pour leur organisation, tout en protégeant les systèmes d'approvisionnement en eau sur lesquels elles comptent.

Gestion des risques

Nous considérons les changements climatiques comme un facteur de risque transversal qui se manifeste en fonction de risques déterminés importants.

À BMO, nous considérons que les risques physiques et les risques de transition attribuables aux changements climatiques sont des facteurs de risque transversal qui pourraient avoir une incidence sur les risques classés comme importants dans notre taxonomie des risques à court (moins de 1 an), à moyen (de 1 à 3 ans) et à long terme (de 3 à 30 ans ou plus). Les risques physiques sont les risques associés aux changements climatiques et peuvent avoir des effets physiques à la fois aigus et chroniques. Les risques de transition sont les risques associés au passage à une économie carboneutre. Pour en savoir plus sur les risques importants de BMO et leur définition, consultez la section Gestion globale des risques de notre Rapport annuel 2023.

Cadre de gestion globale des risques

Surveillé par le chef de la gestion des risques, le cadre de gestion globale des risques oriente nos activités exposées aux risques et les aligne sur les besoins des clients, les attentes des actionnaires et les exigences des organismes de réglementation. Le cadre décrit aussi notre approche en matière de gestion des risques, qui englobe notamment la gouvernance en ce domaine et le cycle de gestion des risques. Soutenu par notre culture de gestion des risques, il prend effet grâce aux employés, aux processus et à la technologie et tire parti d'outils comme la modélisation et l'analyse, l'analyse de scénarios et les simulations de crise, ainsi que la taxonomie des risques dans laquelle nos risques importants sont décrits. Pour en savoir plus sur notre cadre de gestion globale des risques, veuillez consulter le Rapport annuel 2023.

L'équipe Gestion des risques environnementaux et sociaux et le Bureau de la durabilité de l'organisation surveillent l'évolution des normes et des règlements internationaux en matière de gestion des risques climatiques et y réagissent. Nous intégrons les facteurs liés aux risques climatiques à notre cadre de gestion globale des risques conformément aux attentes des organismes de réglementation des territoires où nous exerçons nos activités.

Pour intégrer efficacement les facteurs liés aux risques climatiques à notre cadre de gestion globale des risques, nous avons adopté une approche faisant appel aux mécanismes, catalyseurs et outils de gouvernance des risques existants et créé de nouvelles équipes et de nouvelles capacités pour repérer, évaluer, gérer, surveiller et signaler les répercussions potentielles des risques climatiques sur notre clientèle, nos portefeuilles et notre exploitation.

Gouvernance des risques

Supervision exercée par le Conseil d'administration et la haute direction

La section Gouvernance du présent rapport traite de la surveillance exercée par le Conseil d'administration et la haute direction ainsi que des principaux rôles et responsabilités dans le cadre des trois points de contrôle.

Appétit pour le risque

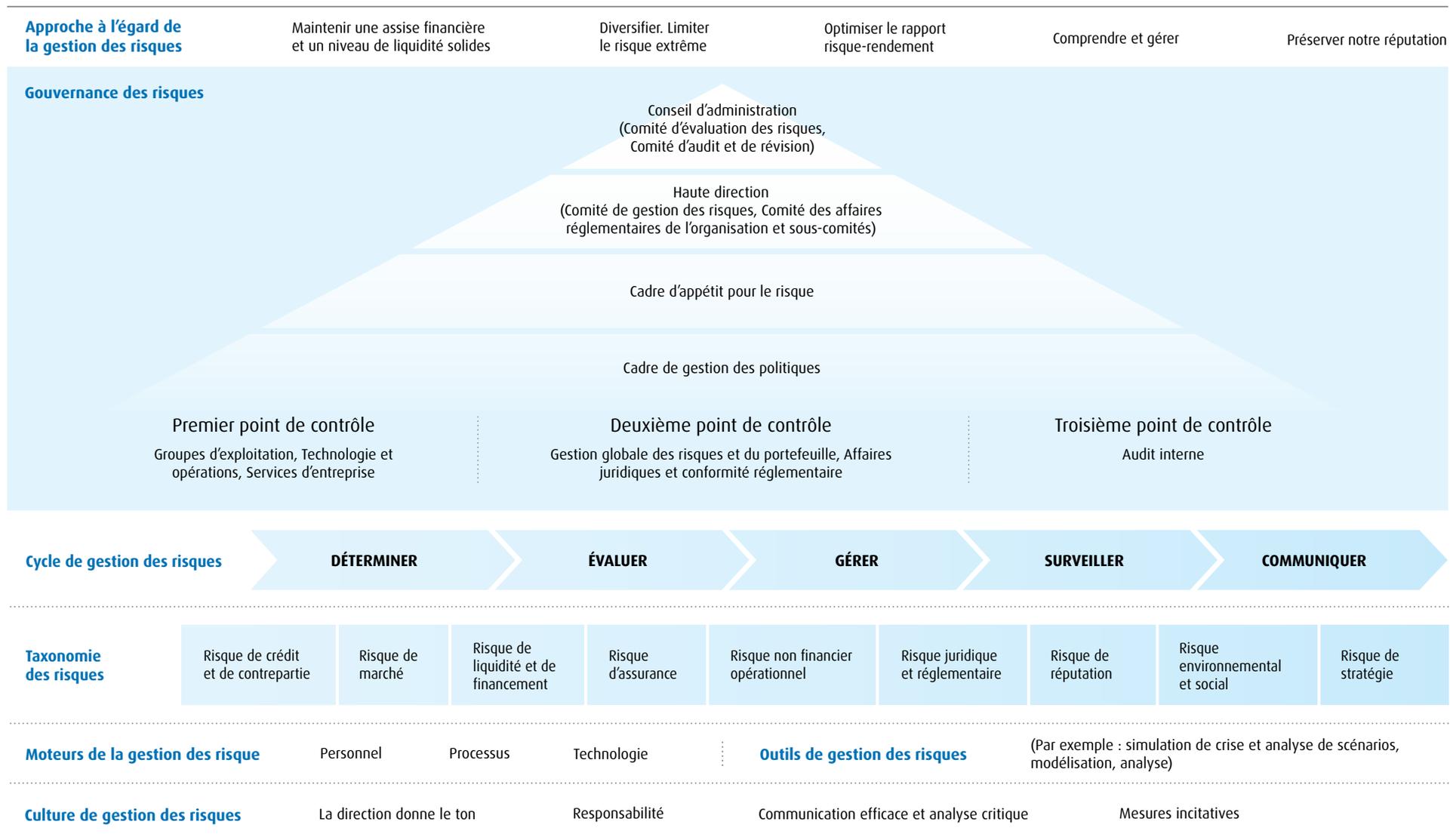
Depuis 2019, nous avons un énoncé d'appétit pour les risques environnementaux et sociaux approuvé par le Conseil d'administration, qui tient compte des changements climatiques. Nous avons affiné la formulation de cet énoncé au fil du temps. Par ailleurs, nous faisons le suivi, à l'échelle de l'organisation, d'une mesure de risque clé se rapportant au climat et qui figure dans le tableau de bord sur l'appétit pour le risque que nous soumettons au Conseil. Ce critère suit l'évolution des prêts accordés au titre d'éléments d'actif liés au carbone (et rattachés aux secteurs des services publics, du pétrole et du gaz, conformément à la définition adoptée en 2017, avec de notables exemptions, par le GIFCC); elle est exprimée sous la forme d'un pourcentage du solde net total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux.

À l'exercice 2023, nous avons ajouté à notre tableau de bord sur l'appétit pour le risque une nouvelle mesure qui fait le suivi de nos prêts, mais cette fois-ci en rapport avec la définition de 2021 des éléments d'actif liés au carbone du GIFCC. Celle-ci, qui visait à l'origine l'énergie et les services publics, englobe maintenant les transports, les matières premières, le bâtiment, l'agriculture, l'alimentation et les produits forestiers. Pour en savoir plus, consultez la section sur les actifs liés au carbone à la page 51 du présent rapport. Dans le cadre de notre programme pluriannuel visant à élaborer un cadre de gestion des risques climatiques de bout en bout, nous continuons à nous efforcer d'intégrer les répercussions des risques climatiques dans le modèle d'affaires et la stratégie de la Banque, y compris ses plans stratégiques, financiers et de capital à court et à long terme, qui sont gérés conformément à notre appétit pour le risque.

Cadre de gestion des politiques

En 2022, nous avons mis en place, avec l'approbation du Conseil d'administration, la politique générale Gestion du risque environnemental et social, le document constitutif qui énonce notre définition du risque environnemental et social et sert de base à l'intégration des considérations à ce chapitre dans notre cadre de gestion globale des risques, notamment en définissant les rôles et les responsabilités de la haute direction dans ce contexte. De plus, nous continuons à mettre à jour nos politiques et nos normes générales à mesure qu'elles sont remises à l'étude au bout d'un cycle régulier de deux ans de façon à assurer la conformité à la politique générale Gestion du risque environnemental et social et aux attentes réglementaires applicables. Notamment, certaines politiques et normes clés qui s'appliquent à des domaines comme le risque de crédit, le risque de marché et le risque de réputation ont récemment été mises à jour.

Figure 11 : Cadre de gestion globale des risques



Cycle de gestion des risques

Nous gérons les risques climatiques tout au long des cinq étapes du cycle de gestion des risques :

1 Détermination du risque :

Nous progressons dans la compréhension et la formulation des répercussions transversales du risque climatique sur l'ensemble des risques classés comme importants dans notre taxonomie des risques. Nous nous appuyerons sur l'analyse de scénarios pour orienter le processus de détermination des risques et mieux comprendre les risques liés au modèle d'affaires de BMO à court et à long terme.

2 Évaluation du risque :

Notre approche à l'égard de l'évaluation des risques s'appuie sur des outils comme l'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques et des cartes des priorités du risque climatique, alors que nous continuons à tenir compte l'exposition au risque climatique dans les divers risques classés comme importants dans notre taxonomie des risques. Voyez la section Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques, à la page 39.

3 Gestion des risques et prise de décision :

Dans le cadre de notre parcours pluriannuel, nous mettrons à jour les politiques et procédures de manière à gérer et à atténuer les concentrations et les expositions importantes aux risques climatiques.

4 Surveillance du risque :

En nous appuyant sur nos mesures clés de l'appétit pour le risque, nous prévoyons élaborer des mesures, des indicateurs et des limites supplémentaires pour surveiller l'exposition au risque climatique pour nos clients, nos portefeuilles et nos activités, et pour mesurer nos progrès par rapport aux cibles internes.

5 Communication de l'information sur le risque :

Nous prévoyons développer des capacités nous permettant de regrouper les données sur le risque climatique à l'échelle de l'organisation et de produire des rapports sur les concentrations et les expositions aux risques climatiques. Notre solution d'analyse des données à l'échelle de l'organisation vise à produire des rapports fiables, opportuns et exacts pour soutenir la planification stratégique et la gestion des risques.

Taxonomie des risques

Vous trouverez ci-dessous une analyse des répercussions transversales que le risque physique et le risque de transition pourraient avoir sur certains de nos risques importants.

Risque de crédit et de contrepartie

Les risques climatiques pourraient modifier notre exposition au risque de crédit et de contrepartie s'ils font varier les revenus, les coûts d'exploitation ou l'accès au capital de nos clients, de nos émetteurs ou de nos contreparties de sorte que ces derniers ne soient plus en mesure de respecter leurs engagements financiers envers BMO. Les emprunteurs pourraient faire face à des pertes ou à une hausse de leurs frais d'exploitation, résultant d'un changement aigu ou chronique dans les conditions climatiques ou les politiques relatives au climat, comme la tarification des émissions de carbone, les cibles sectorielles ou les plafonds d'émissions. Leurs revenus pourraient subir les effets de technologies nouvelles et émergentes, qui pourraient perturber le contexte économique actuel et ralentir la demande de certains produits, services et marchandises.

Dans le cadre de notre parcours plus vaste visant à intégrer les facteurs de risque environnemental et social à notre cadre de gestion des politiques, nous avons mis à jour plusieurs politiques de gestion du risque de crédit en 2023. Nous avons également peaufiné la carte de priorités qui nous aide à cerner le risque physique et de transition dans l'ensemble de notre portefeuille de prêts. Celle-ci fournit une évaluation qualitative préliminaire du risque (élevé, moyen ou faible), selon la sensibilité aux risques climatiques exprimée à l'externe, d'après les études de cas de BMO, les rapports sectoriels et les décisions réglementaires, y compris l'analyse de scénarios climatiques de la Banque du Canada et du BSIF. Notre carte de priorités se précisera au fil du temps, grâce aux capacités futures de quantification et d'analyse de scénarios climatiques.

Elle nous permettra ainsi de prioriser nos efforts d'évaluation des risques et nos activités d'analyse de scénarios. La sensibilité aux risques climatiques peut varier parmi les clients dans chaque secteur et sous-secteur d'activité; l'importance des effets dépendra de facteurs comme l'emplacement des éléments d'actif physiques, les activités commerciales et les mesures prises par les clients pour atténuer les risques.

Figure 12 : Vulnérabilité des activités d'octroi de crédit de BMO au risque climatique (au 31 octobre 2023)

Solde net des prêts et acceptations (T4 E2023)			Facteurs de risque de transition		Facteurs de risque physique		
Composition	Millions de \$ CA		Intensité carbonique	Élasticité par rapport à l'économie locale	Empreinte physique	Perturbation des revenus	Liens directs vers la nature
Prêts hypothécaires à l'habitation	26,7 %	177 245			●		
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	15,7 %	103 888					
Services financiers	10,7 %	71 179					
Immobilier commercial	10,5 %	69 726	●		●		
Secteurs des services	9,9 %	65 593					
Fabrication	6,1 %	40 547	●				
Commerce de détail	4,6 %	30 374					
Commerce de gros	3,6 %	23 643					
Agriculture	2,8 %	18 400	●		●		
Transport	2,4 %	15 656					
Cartes de crédit	1,8 %	12 294					
Services publics¹	1,8 %	12 247	●		●		
Construction (non immobilière)	1,1 %	7 531					
Produits de financement	0,7 %	4 710					
Pétrole et gaz	0,6 %	3 711	●		●		
Exploitation minière	0,5 %	3 268	●				
Gouvernements	0,3 %	2 746					
Communications	0,3 %	1 917					
Produits forestiers	0,2 %	1 302					

Exemples de risques physiques et de facteurs économiques sous-tendant la transition

- **Intensité carbonique** : Effet des politiques inspirées des changements climatiques, notamment sur le plan du prix des émissions de carbone et de l'évolution de la demande des consommateurs, sur les entreprises qui émettent de grandes quantités de carbone
- **Élasticité par rapport à l'économie locale** : Débiteurs tirant un revenu de régions fortement dépendantes de secteurs d'activité à forte intensité carbonique
- **Empreinte physique** : Entreprises ayant une infrastructure répartie sur un vaste territoire
- **Perturbation des revenus** : Sociétés exposées à des répercussions négatives sur les revenus, imputables aux chaînes d'approvisionnement et à la demande
- **Liens directs vers la nature** : Activités économiques vulnérables à la variabilité des systèmes naturels, comme les impacts de la pénurie d'eau sur l'agriculture et le transport maritime

Évaluation du risque

- Faible
- Modéré
- Élevé
- Projet d'analyse de scénario climatique antérieur/actuel

¹ Le projet pilote de la BdC et du BSIF démontre que le secteur canadien des services publics pourrait bénéficier de la transition à une économie carboneutre compte tenu de la proportion élevée d'énergie nucléaire et renouvelable. Les segments en gras comprennent les secteurs d'activité qui, selon le GIFCC, sont les plus susceptibles d'avoir des impacts financiers associés au climat.

Risque de marché

Les positions de négociation, de prise ferme et de portefeuille bancaire peuvent être exposées à des fluctuations négatives des marchés des actions, des taux d'intérêt, des taux de change, des produits de base et du crédit causées par des événements climatiques physiques ou par des changements dans l'humeur du marché à l'égard des politiques relatives au climat, des percées technologiques ou des changements dans les préférences des consommateurs. Au cours des deux dernières années, nous avons mis à jour les politiques sur le risque de marché afin d'y inclure une référence à la gestion du risque environnemental et social. Nous avons également procédé à une analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques pour le portefeuille de négociation.

Risque de liquidité

Les risques climatiques, en particulier les événements climatiques physiques aigus ou chroniques, pourraient avoir une incidence sur la capacité de BMO à répondre aux besoins actuels et futurs, prévus ou imprévus, en matière de flux de trésorerie et de garanties sans nuire à ses activités courantes ou à sa situation financière. Le risque de transition peut également s'appliquer au risque de liquidité, car il peut avoir une incidence sur les besoins de liquidités des clients en réponse aux changements réglementaires liés au climat, aux percées ou aux limites technologiques, ou aux changements dans les préférences des consommateurs.

Risque non financier opérationnel

L'exposition de BMO aux risques opérationnels pourrait être accrue par les risques physiques et les risques de transition liés au climat. L'exposition aux risques physiques découlant d'événements environnementaux, comme les sécheresses, les inondations, les feux de forêt, les tremblements de terre, les ouragans et autres tempêtes, pourrait également entraîner des perturbations de nos activités et se solder par une baisse du bénéfice et une augmentation des pertes. L'évaluation du risque climatique fait partie du cadre de gestion du risque immobilier de BMO. Les dispositions que nous avons prises à l'égard de la gestion de la continuité des activités, notamment nos plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence, nous donnent la capacité de restaurer, de maintenir et de gérer les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités.

De plus, nous comprenons que notre exposition aux risques opérationnels liés à notre utilisation des ressources pourrait être accrue par les risques de transition liés au climat. La modification des régimes climatiques et des politiques relatives au climat pourrait faire augmenter les dépenses d'investissement et les frais d'exploitation associés à l'énergie et au matériel que nous utilisons pour chauffer, climatiser et alimenter nos installations. Nous gérons notre consommation d'énergie dans le cadre de projets d'économie d'énergie tels que la mise à niveau des dispositifs d'éclairage et de commande et des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC). Si le cycle de vie de notre matériel (p. ex., les appareils de CVC) est compromis, nous modifions nos prévisions de dépenses d'investissement. Nous surveillons sur une base continue l'adoption potentielle de nouvelles taxes sur les combustibles ou l'énergie ou de nouveaux règlements sur la tarification du carbone qui pourraient avoir une incidence sur nos frais d'exploitation. Cette surveillance est possible grâce à notre groupe interne de gestion des risques, à la rétroaction de nos tiers fournisseurs de services de gestion des installations et à notre participation aux associations sectorielles.

Les changements qui s'opèrent dans les régimes climatiques et les politiques relatives au climat peuvent aussi avoir des répercussions sur les frais d'exploitation et les dépenses d'investissement de nos fournisseurs. Ces derniers peuvent choisir de faire payer ces frais à leurs clients, ce qui pourrait faire augmenter nos coûts d'achat. Conformément au Code de conduite à l'intention des fournisseurs, le Programme de consommation durable du matériel de BMO tient compte de la performance de nos fournisseurs actuels et futurs en matière de durabilité et de gestion des risques, notamment ceux qui sont liés aux changements climatiques. Nous avons recours à un processus rigoureux de sélection des fournisseurs pour déterminer les risques qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur notre organisation. Toutes les demandes de proposition comprennent un ensemble complet de questions sur la durabilité qui visent à faire comprendre les pratiques des fournisseurs en matière de responsabilité environnementale et sociale. À l'exercice 2024, nous prévoyons apporter des mises à jour à la norme générale Résilience opérationnelle afin d'intégrer les facteurs de risque environnemental et social, y compris le risque climatique.

Surveillance du risque climatique dans notre chaîne d'approvisionnement

Les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques peuvent avoir une incidence sur nos fournisseurs et, par conséquent, sur nos relations commerciales. Le Programme de consommation durable du matériel de BMO tient compte du rendement actuel et futur de ses fournisseurs dans le domaine de la durabilité. Nous suivons un processus rigoureux de sélection des fournisseurs pour déterminer les risques qui sont susceptibles d'avoir une incidence financière ou stratégique notable sur notre organisation. Les demandes de proposition comprennent un ensemble complet de questions sur la durabilité qui visent à faire comprendre les pratiques des fournisseurs en matière de responsabilité environnementale et sociale, notamment sur le plan des changements climatiques.

Notre Bureau de la durabilité collabore avec notre équipe Approvisionnement pour mieux comprendre notre exposition au risque climatique dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous utilisons des outils de données sur les risques environnementaux et sociaux, comme RepRisk, pour mieux surveiller ces enjeux et leurs effets sur notre chaîne d'approvisionnement.

En 2021, BMO s'est joint à la chaîne d'approvisionnement du CDP afin de mieux comprendre l'incidence environnementale de ses activités d'approvisionnement et d'enrichir l'engagement pris auprès de fournisseurs stratégiques relativement aux risques et occasions liés aux changements climatiques. En 2023, nous avons doublé le nombre de fournisseurs mobilisés dans le cadre du programme.

Les fournisseurs participant au programme du CDP communiquent de l'information sur leurs émissions de GES et sur leur méthode de gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques.

Des précisions concernant notre Programme de consommation durable du matériel figurent dans notre Rapport de durabilité 2023.

Risque de stratégie

Comprendre les risques et occasions liés aux changements climatiques pour BMO à court, à moyen et à long terme nous aidera à élaborer des stratégies d'affaires résilientes aux changements climatiques et à prendre des décisions qui visent à réduire ces risques et à améliorer les occasions de croissance durable. Il existe un risque que le processus de planification stratégique de la Banque ne tienne pas compte des risques physiques et de transition découlant des changements climatiques. Ces risques peuvent entraîner un mauvais rendement financier, la perte de clients et la surveillance réglementaire.

Les politiques gouvernementales qui appuient la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, les approches potentielles en matière de réglementation ou de supervision et la gravité croissante des événements climatiques peuvent sensibiliser davantage les consommateurs aux changements climatiques et entraîner des changements dans leur comportement. Pour aider à réduire l'incidence future des changements climatiques, les consommateurs faisant appel aux secteurs du commerce de détail et de gros peuvent modifier leur comportement en faveur d'une consommation plus respectueuse du climat et demander des services et des produits financiers qui ont un impact climatique positif ou choisir de changer de fournisseurs de services. Les investisseurs modifient leurs attentes en matière de changements climatiques, et un nombre croissant d'entre eux intègrent les facteurs climatiques dans leurs décisions de placement.

Inversement, les politiques gouvernementales peuvent s'éloigner des préférences des consommateurs et des investisseurs et la Banque pourrait être incitée, au moyen de politiques, de taxes ou de règlements, à offrir des produits et des services qui sont incompatibles avec ces préférences ou avec une répartition du capital fondée sur le marché.

La sensibilisation et la demande accrues à l'égard des produits et services respectueux du climat, ainsi qu'une communication plus détaillée de l'information sur le profil de risque climatique des banques, peuvent orienter et influencer les ajustements apportés à nos stratégies d'exploitation et de placement.

Risque juridique et réglementaire

BMO pourrait être exposé à un risque accru de conformité juridique et réglementaire, ainsi qu'à des frais éventuels de litige et de responsabilité. À l'échelle mondiale, les organismes de réglementation et de surveillance des services financiers élaborent et finalisent des cadres réglementaires régissant la gestion du risque financier lié aux changements climatiques et la communication de l'information financière relative aux changements climatiques, et nous répondons à ces attentes à mesure que nous continuons d'intégrer le risque climatique à notre cadre de gestion globale des risques. Par exemple, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) au Canada a été le premier organisme de réglementation prudentielle nord-américain à publier des exigences climatiques définitives pour les institutions financières. Nous nous efforçons de répondre aux attentes réglementaires actuelles et à venir qui s'appliquent à BMO dans tous les territoires où nous exerçons nos activités, y compris celles énoncées par le BSIF dans sa ligne directrice B-15, Gestion des risques climatiques. Des risques juridiques et réglementaires pourraient aussi découler des actions ou de l'inaction, réelles ou présumées, de BMO et de ses clients en matière de changement climatique et d'autres questions liées aux risques environnementaux et sociaux, ou de leur communication de l'information sur ces questions. Des exigences réglementaires existantes et émergentes de certains États américains pourraient imposer des restrictions ou des sanctions aux institutions financières qui imposent des normes environnementales qui vont au-delà des exigences juridiques ou réglementaires des États où elles exercent leurs activités. De plus, les tendances en matière de litiges et d'enquêtes réglementaires concernant les pratiques de communication de l'information ou les activités de financement liées aux enjeux climatiques, ainsi que les allégations de maquillage vert, continuent d'évoluer. Nous surveillons ces tendances et leur impact potentiel dans le contexte des activités de finance durable et d'investissement responsable liées au climat, de la gestion du risque environnemental et social et des pratiques de communication de l'information liées aux questions climatiques de BMO.

Risque de réputation

De plus en plus, les investisseurs, les clients et les autres parties intéressées demandent aux institutions financières de jouer un rôle de leadership dans la gestion des risques climatiques et des impacts des changements climatiques. Nous sommes exposés au risque de perte financière ou d'atteinte à la marque ou à la réputation de BMO qui découle des effets aigus et chroniques des changements climatiques sur les locaux, les activités, la chaîne d'approvisionnement, les besoins en matière de transport et la sécurité des employés de BMO, ainsi qu'au risque de changements dans les préférences des clients, de stigmatisation du secteur bancaire ou de perceptions négatives de la collectivité découlant de la contribution positive ou négative de BMO à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Notre approche de gestion et de communication des risques et occasions liés aux changements climatiques pour BMO pourrait entraîner une exposition nouvelle ou accrue au risque de réputation. De façon indirecte, des risques de réputation pourraient également survenir, si des parties intéressées cherchent à tenir les banques responsables du financement de clients dans les secteurs à fortes émissions.

Ces risques sont abordés dans le cadre de nos processus d'octroi de crédit, notamment au moyen de notre directive de financement générale Gestion du risque environnemental et social, qui précise l'appétit pour le risque de réputation découlant du risque environnemental et social et du risque climatique dans le contexte du crédit de gros. Cela comprend également des directives sur la compréhension des impacts précis des changements climatiques sur un emprunteur et ses activités (p. ex., changements réglementaires ou législatifs), notamment la compréhension des stratégies adoptées par un emprunteur pour s'adapter au changement climatique et en atténuer l'impact.

Nous évaluons les risques environnementaux et sociaux, y compris ceux qui sont liés au climat, pour les clients qui évoluent dans des secteurs à risque élevé et nous exerçons une diligence accrue à l'égard des transactions avec des clients exerçant leurs activités dans des secteurs écosensibles, notamment en utilisant des outils d'évaluation des risques environnementaux et sociaux pour les projets des secteurs du pétrole, de l'exploitation minière et des services publics et production d'électricité. Nous évitons aussi de faire affaire avec des emprunteurs, comme nous le précisons ci-dessous. Il est possible d'en référer au Comité de gestion du risque de réputation de BMO pour les transactions liées à des questions importantes sur le plan environnemental ou social.

Mobilisation auprès de nos clients sur la préparation à la transition climatique

Les mesures que nous prenons pour déterminer et évaluer le risque environnemental et social à BMO sont énoncées dans les politiques internes de gestion des risques. Pour cela, nous avons élaboré des modèles d'évaluation de la cote de risque environnemental et social (CRES) et les avons inclus dans le processus d'octroi de crédit.

À ce jour, nous avons élaboré des modèles d'évaluation de la cote de risque environnemental et social propres pour trois secteurs : le pétrole, l'exploitation minière, et les services publics et la production d'électricité. Ces modèles servent à différentes fins : i) appliquer une approche uniforme dans l'évaluation des risques environnementaux et sociaux; ii) repérer les emprunteurs à risque plus élevé qui pourraient devoir faire l'objet de mesures de diligence raisonnable ou d'approbations supplémentaires; et iii) permettre un meilleur suivi des risques environnementaux et sociaux à l'échelle de l'organisation. En 2023, nous avons élargi nos évaluations de la cote de risque environnemental et social pour ces trois secteurs de façon à intégrer des renseignements liés au climat au sujet de chaque client.

L'un des éléments du programme de gestion du risque climatique en constante évolution de BMO est l'évaluation de l'exposition de nos clients au risque lié à la transition climatique. Ces évaluations appuient notre fonction de gestion des risques et répondent aux attentes des organismes de réglementation. Comprendre l'étape à laquelle se trouve le programme de gestion des risques liés à la transition climatique du client peut aider BMO à mieux évaluer les risques associés à ce client, et à repérer les occasions de rehausser la mobilisation des clients et de les soutenir dans leur transition.

En 2024, dans le cadre d'un programme pilote, BMO lancera une évaluation de la préparation à la transition des clients (l'« évaluation ») dans le cadre de ces modèles d'évaluation de la cote de risque environnemental et social. Cette évaluation s'appliquera au départ aux clients canadiens de BMO Marchés des capitaux dans les secteurs du pétrole et de la production d'électricité, en fonction de leur profil de risque. L'évaluation comprend une analyse approfondie des principales exigences pour la réussite de la planification de la transition climatique de nos clients. Elle comprend les considérations exposées dans les directives réglementaires et les autres cadres de planification de la transition, qui portent également sur les stratégies de gouvernance et de mise en œuvre (voir la figure 13 à droite).

Chaque client se voit attribuer une catégorie qui correspond à son état de préparation à la transition climatique – avancée, modérée ou initiale, en fonction de la maturité des pratiques liées au climat, de la transparence, de la communication de l'information, de la planification et de la sensibilisation au risque climatique dont elle a fait preuve jusqu'à présent. Chaque catégorie tient compte des éléments recommandés pour un plan de transition, comme le montre la figure 13.

- **Avancée** : Pratiques avancées en matière de transition climatique et de sensibilisation aux risques
- **Modérée** : Quelques pratiques avancées en matière de transition climatique et de sensibilisation aux risques
- **Initiale** : Pratiques en matière de transition climatique et de sensibilisation aux risques moins développées

En plus des pratiques de gestion des risques et de l'approche en matière de finance durable de BMO, ces évaluations orienteront notre mobilisation auprès de nos clients et nous aideront à repérer d'autres occasions de mobilisation dans leur planification de la transition énergétique.

À mesure que nous travaillerons en collaboration avec nos clients, nous surveillerons nos progrès. Dans les cas où, à la suite de nos efforts de mobilisation et de soutien, les risques que le client représente pour BMO ne sont pas suffisamment atténués, nous déterminerons et prendrons les mesures appropriées en ce qui concerne la relation avec le client.

Ce programme pilote va continuer à évoluer conformément à nos pratiques de gestion des risques climatiques. Nous examinerons et adapterons périodiquement le cadre d'évaluation, puisque les meilleures pratiques et le contexte réglementaire vont également continuer à évoluer. Au cours de l'année à venir, nous avons l'intention d'évaluer les résultats du programme pilote et nous divulguerons dans notre prochain Rapport climatique les résultats à l'échelle du portefeuille, ainsi que les améliorations apportées au cadre.

Figure 13 : Facteurs à prendre en considération lors de l'évaluation

Éléments du plan de transition	Facteurs à prendre en considération lors de l'évaluation
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Supervision par le Conseil d'administration • Compétences et culture • Rémunération des dirigeants
Fondations	<ul style="list-style-type: none"> • Ambition et engagements intermédiaires et à long terme • Stratégie pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050
Stratégie de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures visant à réduire les émissions de l'économie réelle • Échéancier des mesures • Affectation du capital pour financer la réduction des émissions • Approche de mise hors service responsable, élimination progressive des actifs à fortes émissions de GES
Stratégie de mobilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation à l'égard des politiques conforme aux objectifs de l'Accord de Paris • Résumé des activités de mobilisation, y compris les consultations et les partenariats • Divulgarion des adhésions à des associations commerciales
Mesures et cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration des émissions des champs d'application 1, 2 et 3 (s'il y a lieu), incluant la méthodologie et la certification de tiers • Rapports harmonisés avec cadres reconnus • Divulgarion du capital affecté aux sources renouvelables et aux activités à faibles émissions

Notre ambition climatique, être le principal partenaire de nos clients dans la transition vers un monde carboneutre, pousse notre mobilisation auprès de nos clients, à qui nous proposons des conseils et des solutions qui les aident à renforcer leur résilience et à élaborer une stratégie de transition énergétique éclairée. La transition énergétique évolue rapidement et nous communiquons de façon proactive avec nos clients qui investissent pour réduire leurs émissions de GES opérationnelles (champs d'application 1 et 2). En outre, nous évaluons activement les occasions de croissance qui permettent de nouvelles solutions à faibles émissions.

Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques



L'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques est un outil utilisé pour évaluer l'incidence des risques physiques et de transition liés au climat sur le profil de risque, la stratégie d'affaires et le modèle d'affaires de BMO selon divers modèles et scénarios climatiques plausibles et pertinents, et sur divers horizons. Le GIFCC recommande aux organisations d'évaluer la résilience de leur stratégie en tenant compte de différents scénarios climatiques, y compris un scénario de hausse des températures mondiales de 2 °C ou moins d'ici 2100, lorsque ces renseignements sont importants.

Nous utilisons un éventail de scénarios possibles, en nous appuyant sur des normes sectorielles largement acceptées, y compris des scénarios de transition du Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS) et des profils d'évolution relatifs au réchauffement provenant du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Les scénarios sont des concepts hypothétiques qui ne sont pas censés produire des prévisions ou des résultats précis. Ils permettent plutôt aux organisations de s'imaginer l'avenir et de se préparer à composer avec ces états futurs hypothétiques.

Nous avons un cadre et un programme d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques conçus pour évaluer les vulnérabilités propres au climat de BMO afin d'améliorer notre résilience aux risques liés au climat. Le programme comprend l'évaluation des risques physiques et de transition et les traite comme des facteurs de risque transversal qui ont une incidence sur notre exposition à d'autres risques importants définis dans notre taxonomie des risques. L'analyse accorde la priorité aux portefeuilles qui sont fortement exposés aux risques climatiques en raison de leur nature ou qui sont importants pour la Banque. L'analyse de scénarios pour mieux comprendre les risques climatiques est un domaine relativement nouveau et particulièrement évolutif au sein du secteur financier, et notre capacité d'analyse de scénarios climatiques évolue parallèlement aux politiques internes et aux exigences réglementaires. Nous améliorons continuellement le repérage, la collecte et l'utilisation de données fiables, opportunes et exactes. Ces données concernent non seulement l'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques, mais aussi, de façon plus générale, les risques liés au climat qui orientent la gestion des risques et la prise de décisions à BMO. En cas de lacunes, nous nous tournons vers d'autres sources de données ou des approximations raisonnables, s'il y a lieu. Notre approche d'analyse de ces scénarios évoluera de concert avec l'amélioration des techniques de modélisation et la disponibilité accrue des données; nous pourrions ainsi approfondir nos connaissances sur les répercussions des changements climatiques et continuer d'étudier des scénarios climatiques plus exhaustifs. Ces efforts permettront de repérer les risques financiers qui pourraient s'avérer importants et orienteront notre stratégie d'affaires en ce qui concerne les changements climatiques.

En 2023, en collaboration avec des représentants de nos groupes d'exploitation, des équipes Gestion des risques, du Bureau de la durabilité et de l'équipe Technologie et opérations, ainsi que de l'équipe Analyses du risque climatique au sein de l'équipe Gestion du risque environnemental et social de BMO, nous avons continué à renforcer les capacités et les liens en matière de risque climatique à l'échelle des données et des mesures traditionnelles de gestion des risques. De plus, nous avons intégré des données et des outils de tiers pour faciliter l'évaluation des risques physiques et de transition.

Cette approche en matière d'analyse de scénarios a généré des évaluations quantitatives de l'exposition aux risques de transition et aux risques physiques dans un grand nombre de nos portefeuilles, et nous continuerons à élargir la portée de ces évaluations pour brosser un portrait à l'échelle de l'organisation. Lorsqu'il est difficile de réaliser l'analyse quantitative ou que celle-ci n'est pas concluante, nous nous efforçons d'intégrer des superpositions qualitatives. Les leçons tirées des projets pilotes précédents ainsi que de l'évolution des meilleures pratiques sectorielles sont utilisées pour orienter ce travail de développement et élargir l'analyse à d'autres secteurs de notre portefeuille.

En 2023, nous avons effectué plusieurs analyses de scénarios relatifs aux changements climatiques afin d'évaluer le risque de transition sur les segments du crédit aux sociétés et aux grandes entreprises, des prêts immobiliers aux entreprises et du portefeuille de négociation, ainsi que le risque physique sur l'immobilier (résidentiel et commercial) de BMO et les activités de la Banque. Nous commençons à accroître nos capacités pour les étendre aux risques de liquidité et de financement, à envisager leur intégration dans la simulation de crise à l'échelle de l'organisation et notre processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP), et à nous préparer aux exercices d'analyse de scénarios climatiques réglementaires, comme l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques du BSIF.

Exposition	Crédit aux sociétés et aux grandes entreprises	Immobilier résidentiel	Immobilier commercial	Portefeuille de négociation	Opérations bancaires
Portefeuilles	Agriculture, secteur manufacturier, mines et métaux, pétrole et gaz ¹ , services publics	Prêts hypothécaires et marges-crédit sur valeur domiciliaire (MCVD) – Canada et États-Unis	Immobilier commercial – Amérique du Nord	Positions de négociation des Marchés mondiaux	Bureaux de la Banque, succursales, centres de données et emplacements de fournisseurs tiers importants
Type de risque	Risque de crédit et de contrepartie	Risque de crédit et de contrepartie	Risque de crédit et de contrepartie	Risque de marché	Risque non financier opérationnel
Risques de transition	Facteurs liés aux politiques, à la technologie et aux comportements, en particulier lorsque la situation de crédit initiale des emprunteurs est déjà tendue	Pas encore évalués	Les facteurs liés au coût de l'énergie et à la rénovation pourraient avoir une incidence sur la valeur des propriétés et le produit intérieur brut dans les régions exposées au secteur pétrolier	Répercussions d'une transition de politique désordonnée sur la valeur marchande et la volatilité	Pas encore évalués
Risques physiques (aigus et chroniques)	Généralement faibles, avec des segments d'actifs et d'emplacements précis présentant un risque plus élevé d'inondations, de températures extrêmes, de stress hydrique et de sécheresse.	Inondations côtières et fluviales	Inondations côtières et fluviales, températures extrêmes	Pas encore évalués	Températures extrêmes, inondations fluviales
Scénarios relatifs aux changements climatiques	Transition : Phase 3 du processus du Réseau pour le verdissement du système financier (RAPPEL) en vertu des politiques actuelles, transition tardive, bilan d'émissions nul en 2050 Physique : RCP 2.6, 4.5, 6.0 et 8.5 (CMIP5) SSP1-RCP2.6, SSP2-RCP4.5 et SSP5-RCP8.5 (CMIP6 dans le cas de l'évaluation du secteur pétrolier et gazier)	RCP 2.6, 4.5, 6.0 et 8.5	Transition : Phase 3 du processus du Réseau pour le verdissement du système financier (RAPPEL) en vertu des politiques actuelles, transition tardive, bilan d'émissions nul en 2050 Physique : RCP 2.6, 4.5, 6.0 et 8.5	Scénario défini à l'interne en se fondant sur le scénario climatique exploratoire sur deux ans (Banque d'Angleterre, 2021) : mesures tardives et le projet pilote de 2021 de la BdC et du BSIF : Intervention différée (sous 2 °C)	RCP 2.6, 4.5, 6.0 et 8.5
Horizon temporel	À court et à long terme : de 2022 à 2050	Expositions actuelles et à long terme (2050)	Expositions actuelles et à long terme (2050)	Choc instantané, dont l'incidence est évaluée sur une période de trois mois	Expositions actuelles et à long terme (2050)

Analyse de scénarios faite en 2023 pour la succursale de BMO à Londres

La succursale de BMO à Londres harmonise son approche de gestion du risque climatique avec les attentes réglementaires du Royaume-Uni en s'appuyant sur le plan de travail communiqué à la Prudential Regulation Authority (PRA) en 2019 et mis à jour en 2023 pour tenir compte des progrès réalisés dans nos capacités de gestion des risques. BMO à Londres continue de soumettre son portefeuille de prêts à des analyses détaillées des risques liés au climat en mettant l'accent sur les secteurs les plus à risque dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. L'outil d'analyse du crédit climatique (CCA), acheté auprès de S&P Global, nous permet de respecter les caractéristiques des scénarios du Réseau pour le verdissement du système financier et les parcours de transition conformes aux normes de l'industrie dans l'analyse des répercussions des changements climatiques sur le risque de contrepartie et de portefeuille, et s'ajoute aux analyses qualitatives à l'échelle de l'emprunteur comprenant des sources de données externes. Les résultats sont communiqués aux comités de gouvernance des risques et de la haute direction.

Le risque climatique est intégré à la taxonomie des risques et à l'appétit pour le risque de la succursale, et le chef, Gestion des risques, Europe assume la fonction de haute direction. En 2023, deux mesures de l'appétit pour le risque lié aux changements climatiques ont été ajoutées au tableau de bord sur l'appétit pour le risque de la succursale de BMO à Londres pour faciliter la surveillance et la communication du risque de transition climatique au fil du temps.

Analyse du portefeuille des métaux et mines

Analyse qualitative Une analyse qualitative a été effectuée pour saisir les indicateurs clés du risque climatique à l'échelle de l'emprunteur et du portefeuille.

À partir de sources comme les rapports des entreprises, Bloomberg, le CDP et Climate Action 100+, nous avons combiné différents indicateurs pour donner un aperçu du risque climatique des emprunteurs les uns par rapport aux autres et par rapport aux moyennes sectorielles. Nous avons déterminé des points de données climatiques clés (tendances des émissions, répartition des revenus, approches en matière de communication de l'information, stratégies de décarbonisation, etc.) et tenu compte de cotes de risque climatique établies par des tiers (MSCI, Sustainalytics).

Les indicateurs ont été regroupés à l'échelle du portefeuille pour faciliter l'analyse des tendances et l'établissement des cibles.

Analyse quantitative Une analyse de scénarios quantitative a été effectuée pour évaluer la sensibilité à long terme de tous les portefeuilles et emprunteurs individuels importants dans une économie à faibles émissions de carbone.

Le portefeuille a été évalué à court terme (trois ans) et à long terme (30 ans) à l'aide du modèle exclusif CCA de S&P Global, qui tient compte des scénarios de transition ordonnée et chaotique et de politiques actuelles du Réseau pour le verdissement du système financier.

L'analyse de scénarios a fourni des renseignements sur l'impact des changements sur divers facteurs, notamment les données financières de la société, les cotes de crédit et la probabilité de défaut à différents incréments temporels.

¹ Comprend des évaluations distinctes et combinées du risque de transition et du risque physique

Mesures et cibles

Nous assurons le suivi et rendons compte des risques et des occasions liés aux changements climatiques.

Nous suivons et déclarons nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et notre crédit octroyé à des éléments d'actif liés au carbone, et nous présentons nos mesures d'émissions de GES à l'aide du protocole sur les gaz à effet de serre (GES). Nous quantifions et divulguons nos émissions des champs d'application 1, 2 et 3, et nous pouvons également établir des cibles pour les réduire. Les émissions du champ d'application 3 qui sont liées à nos activités et à notre chaîne d'approvisionnement comprennent les « investissements » de la catégorie 15, souvent appelées « émissions financées » dans le contexte des services bancaires.

En 2021, nous avons considérablement élargi notre processus de mesure et de fixation de cibles de manière à inclure la quantification et la divulgation des émissions financées dans certains secteurs en utilisant la norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre du PCAF pour le secteur financier (la norme PCAF). Nous avons également commencé à modéliser les profils de décarbonisation à l'aide de scénarios de transition climatique à dépassement faible ou nul, fondés sur des données scientifiques et crédibles, dans le but d'élaborer des cibles et des plans d'action pour soutenir notre ambition climatique. En 2023, nous avons continué d'élargir la portée de ce travail à l'échelle d'autres secteurs du portefeuille de BMO.

Acquisition de Bank of the West

L'acquisition de Bank of the West par BMO a été conclue le 1^{er} février 2023. Les données sur les émissions opérationnelles et financées de BMO excluent Bank of the West. Nous évaluons actuellement l'incidence de cette acquisition sur nos émissions des champs d'application 1, 2 et 3, y compris nos émissions financées. Cela pourrait entraîner des mises à jour des déclarations précédentes, y compris des révisions des niveaux de référence que nous prévoyons fournir dans notre Rapport climatique 2024.

Défis liés aux données

La disponibilité de données complètes, exactes et comparables constitue un défi pour l'ensemble du secteur pour la détermination, l'analyse et la déclaration de mesures liées au climat. Bien que nous ayons davantage confiance en certaines catégories de données sur le climat, comme les mesures de nos émissions opérationnelles, d'importants défis et complications demeurent dans la quantification des émissions financées et l'établissement de critères de mesure permettant de fixer des cibles, principalement parce que les rapports sectoriels ne sont pas normalisés et que, souvent, les données sont de faible qualité ou peu nombreuses. La quantification des émissions financées et des cibles connexes pour le secteur financier – et l'économie mondiale – permettant une prise de décision éclairée nécessite des données de plus grande qualité, y compris des renseignements sur les émissions et les activités de production des clients.

Nous rehaussons sans cesse la qualité des données climatiques à notre disposition en collaborant avec des tiers fournisseurs de données et en investissant dans nos capacités d'analyse des données (voir la page 20). Entre autres améliorations des données, nous comptons accroître et perfectionner nos capacités de cueillette, de suivi et d'analyse des données liées au climat. Grâce à cet investissement pluriannuel, nous nous attendons à générer plus rapidement des ensembles de données plus complets, ce qui permettra une analyse continue des progrès réalisés en matière de gestion des risques et de saisie des occasions, de sorte à faciliter la prise de décisions. À mesure que s'amélioreront la quantité et la qualité des données, il est possible que nous recalculions périodiquement nos émissions de base et que nous réinitialisions nos cibles de réduction des émissions. Nous mettrons nos calculs à jour de manière transparente, au besoin.

Pour établir, suivre et communiquer les progrès par rapport aux cibles de réduction des émissions, BMO doit se fier à la production, aux émissions, aux données financières et aux autres données obtenues des clients et des sources tierces. Même si nous croyons que ces sources sont fiables, nous n'avons pas vérifié de façon indépendante les données ou évalué les hypothèses sous-jacentes aux données que nous avons obtenues de ces tiers, y compris de nos clients, et nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude. De plus, notre utilisation de ces données de tiers ne doit pas être considérée comme une approbation du tiers ou de ses données ni être interprétée comme l'octroi d'une forme quelconque de propriété intellectuelle.

Certaines données de tiers, comme les émissions du champ d'application 3 et les facteurs d'émission, peuvent également changer au fil du temps à mesure que les normes et les méthodes de mesure et d'estimation évoluent. Ces facteurs et les incertitudes connexes pourraient avoir un effet important sur nos cibles de réduction des émissions et sur notre capacité à les atteindre. De plus, les données nécessaires pour définir notre parcours vers l'atteinte de nos cibles intermédiaires peuvent être non disponibles, incohérentes ou de qualité limitée dans l'ensemble des secteurs sur lesquels nous choisissons de nous concentrer. Compte tenu de la complexité et de l'incertitude inhérentes, ainsi que de nos préoccupations quant aux données et hypothèses sous-jacentes, les estimations, hypothèses et jugements – jugés raisonnables au moment de la préparation du présent rapport – pourraient s'avérer inexacts, et toute cible intermédiaire établie pourrait devoir être ajustée.

Faute de données suffisantes et de grande qualité, nous avons produit des estimations fondées sur des hypothèses et des extrapolations. Nous avons recensé les meilleures données disponibles conformément aux hiérarchies de données de la norme PCAF, où l'on attribue aux données une cote allant de 1 à 5, la cote 1 étant réservée pour le plus haut degré de certitude. Malgré les imperfections qui demeurent, nous n'avons pas retardé la mise en œuvre de notre stratégie de carboneutralité afin de pouvoir réaliser des progrès immédiats à l'égard de notre ambition climatique et de nos engagements connexes en matière de carboneutralité, conformément à nos obligations en vertu des lois applicables.

Émissions de gaz à effet de serre (GES) opérationnelles

Il est important de comprendre l'impact environnemental de nos activités dans la transition vers un monde carboneutre. Nous mettons l'accent sur la réduction de notre propre consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre qui y sont associées grâce à un plan global de gestion de l'énergie qui comprend des améliorations liées à l'efficacité opérationnelle et des mises à niveau de nos bâtiments.

Fiers d'avoir des activités carboneutres depuis 2010, nous avons atteint, en 2020, notre objectif d'investir dans des certificats d'énergie renouvelable (CER) l'équivalent de notre consommation mondiale totale d'électricité – cibles que nous maintenons d'année en année. Nous avons également établi, sur la base d'approches scientifiques, une nouvelle cible consistant à réduire de 30 % nos émissions opérationnelles de GES des champs d'application 1 et 2 d'ici 2030, par rapport à notre niveau de référence de 2019. Nous prévoyons réévaluer notre cible de réduction des émissions de GES opérationnelles en 2024 afin de tenir compte de l'incidence de notre acquisition de Bank of the West.

Nous utilisons les indicateurs environnementaux ci-dessous pour assurer le suivi et la gestion de nos émissions de GES opérationnelles. De 2020 à 2023, nous avons atteint ou sommes arrivés très près de notre cible de réduction annuelle des émissions de GES pour 2030, en raison d'importantes mises à niveau de nos bâtiments et des régimes de travail hybrides que nous avons mis en place à la suite de la pandémie de COVID-19. Les résultats de notre rendement en ce qui concerne les émissions de GES sont vérifiés par un tiers chaque année.

Figure 14 : Intensité des émissions de GES de BMO (champs d'application 1 et 2)

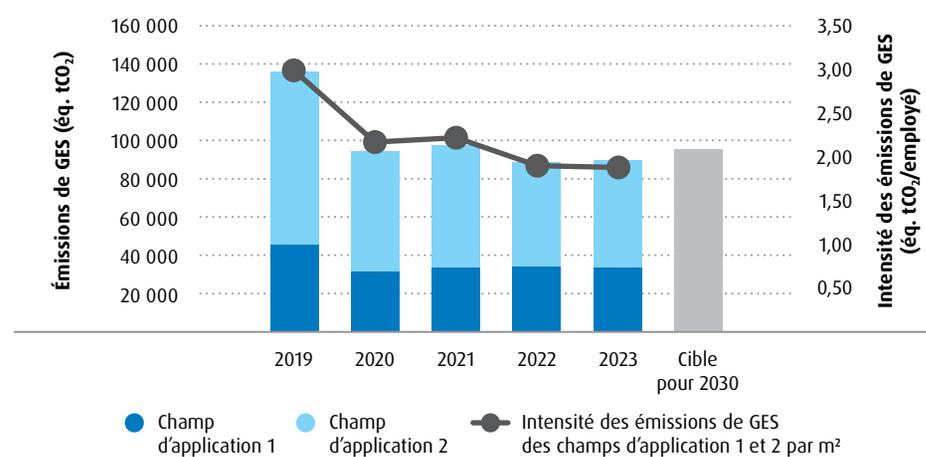


Figure 15 : Émissions de GES opérationnelles de BMO¹

	2023	2022	2021	2020	2019	Cible
Émissions de GES provenant de combustibles et carburants (équivalents de tCO ₂) (champ d'application 1) ²	33 350	34 083	33 661	31 621	45 672	Réduction de 30 % d'ici 2030 par rapport à 2019 ⁷ . Progress réalisés à ce jour : 34 %
Émissions de GES provenant de l'électricité et de la vapeur (équivalents de tCO ₂) (champ d'application 2, selon l'emplacement) ^{2,3}	56 357	54 788	63 634	62 661	90 457	
Émissions de GES provenant de l'électricité et de la vapeur (équivalents de tCO ₂) (champ d'application 2, selon le marché) ^{2,3}	315	295	88	242	544	
Émissions de GES provenant de l'achat de biens et de services (équivalents de tCO ₂) (catégorie 1 du champ d'application 3) ⁴	Non disponible	Non disponible	435 335	-	-	
Émissions de GES provenant des déchets envoyés aux sites d'enfouissement (équivalents de tCO ₂) (catégorie 5 du champ d'application 3) ^{2,5}	433	667	1 047	676	982	
Émissions de GES provenant des déplacements professionnels (équivalents de tCO ₂) (catégorie 6 du champ d'application 3) ^{2,6}	11 820	6 297	1 919	7 778	24 655	
Total des émissions de GES opérationnelles (équivalents de tCO₂)	101 960	95 835	100 261	102 736	161 766	
Crédits de carbone utilisés (équivalents de tCO ₂)	45 918	41 342	36 715	40 317	71 853	
Réduction des émissions de GES provenant de crédits d'énergie renouvelable achetés (équivalents de tCO ₂)	56 042	54 493	63 546	62 419	89 913	
Émissions de GES opérationnelles nettes (équivalents de tCO₂)	0	0	0	0	0	Activités carboneutres annuelles
Consommation totale d'électricité provenant de sources renouvelables	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 % annuellement

¹ Cette section ne tient pas compte de Bank of the West. Les mesures traitent de la période comprise entre le 1^{er} août et le 31 juillet.

² Un tiers indépendant, Morrison Hershfield, a fourni une confirmation raisonnable à l'égard de toutes les émissions des champs d'application 1 et 2 et de certaines émissions du champ d'application 3 de BMO. La déclaration de vérification se trouve sur notre [site Web](#).

³ Conformément aux directives du champ d'application 2 du Protocole sur les GES, nous déclarons les émissions du champ d'application 2 fondées sur l'emplacement et sur le marché. Dans le calcul des émissions du champ d'application 2 liées à l'électricité, nous appliquons des facteurs d'émission du champ d'application 2 fondés sur l'emplacement et des facteurs d'émission du champ d'application 2 fondés sur le marché pour nos achats de crédits d'énergie renouvelable (CER). Les émissions du champ d'application 2 fondées sur l'emplacement sont utilisées aux fins de l'établissement de cibles et du suivi des émissions.

⁴ Les émissions de catégorie 1 du champ d'application 3 comprennent les émissions de GES des champs d'application 1, 2 et 3 de nos fournisseurs attribuables à BMO en fonction de nos dépenses d'achat. Conformément au Protocole des GES, ces émissions ont été calculées en utilisant une approche fondée sur les dépenses, à l'aide des données sur les dépenses de l'exercice 2021 et d'une combinaison de données sur les émissions des fournisseurs et de facteurs d'intensité des émissions sectorielle fournis par S&P. Nous n'avons pas validé de manière indépendante l'exactitude de ces facteurs. Il y a un décalage entre les données et les calculs en raison du moment de la publication des données sur les émissions des fournisseurs dans le cadre du programme de la chaîne d'approvisionnement du CDP.

⁵ Les émissions de catégorie 5 du champ d'application 3 comprennent les émissions indirectes de GES provenant des déchets solides de BMO envoyés aux sites d'enfouissement municipaux à partir de certaines installations en Amérique du Nord, pour lesquelles des vérifications des déchets ont été effectuées ou des rapports de réacheminement étaient disponibles. Les données disponibles représentent environ 21 % de la superficie de nos immeubles occupés à l'échelle mondiale en 2023, 21 % en 2022 et 21 % en 2021. Les autres installations ne sont pas représentées, essentiellement en raison de la difficulté à obtenir des données sur les succursales.

⁶ Les émissions de catégorie 6 du champ d'application 3 englobent les émissions indirectes de GES provenant des déplacements professionnels utilisant des moyens de transport n'appartenant pas à BMO (transport aérien, ferroviaire et terrestre, en fonction des réservations effectuées à l'interne). Les émissions provenant des parcs automobiles sont comprises dans les émissions du champ d'application 1. Il y a eu une augmentation importante en 2023 en raison de la levée des restrictions de voyage liées à la COVID-19.

⁷ En 2023, nous avons constaté une réduction des émissions qui a dépassé la cible de 2023, en partie en raison de la mise en œuvre d'initiatives visant à améliorer l'efficacité du refroidissement dans nos centres de données, mais aussi, en grande partie, en raison des conditions de travail hybrides. Le retour au bureau pourrait faire augmenter les émissions au cours des prochaines années, mais l'objectif global de réduction des émissions par rapport au niveau de référence de 2019 sera maintenu.

Les émissions financées sont les émissions de GES de nos clients attribuables à BMO. Elles occupent une large part des émissions du champ d'application 3 de la chaîne de valeur, et nous sommes déterminés à faire en sorte que les émissions de GES issues de nos activités de financement cadrent bien avec la transition vers un monde carboneutre.

Depuis 2021, nous utilisons la norme PCAF pour quantifier les émissions de GES associées à nos activités d'octroi de crédit pour certains secteurs de notre portefeuille. Cela comprend les prêts aux entreprises qui exercent leurs activités dans les secteurs de la production pétrolière et gazière en amont, de la production d'électricité, des prêts automobiles aux particuliers, des prêts hypothécaires à l'habitation, de l'agriculture et des activités industrielles, y compris la production de fer et d'acier, la production d'aluminium et la fabrication de ciment¹. Nous avons également effectué et présenté une analyse générale de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques (« analyse complète du portefeuille ») afin de comprendre les concentrations des émissions financées.

Nous avons aussi modélisé des profils de décarbonisation de ces secteurs de notre portefeuille et conçu une approche de fixation des cibles qui s'harmonise avec les lignes directrices de l'IF-PNUE pour l'établissement de cibles climatiques à l'intention des banques (les lignes directrices de l'IF-PNUE) (voir la figure 16). Nous établissons des cibles intermédiaires pour les secteurs dont les données et les méthodes sont suffisamment fiables. Conformément à notre engagement à l'égard de la NZBA, nous présentons nos émissions financées annuelles, nos progrès par rapport aux cibles établies, ainsi qu'un résumé de notre plan de transition examiné par le Conseil d'administration dans l'annexe du présent rapport. Le Bureau de la durabilité, l'Institut pour le climat de BMO et l'équipe Gestion globale des risques dialoguent avec nos secteurs d'activité et nos parties intéressées externes, y compris les gouvernements, afin de comprendre, d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des plans d'action qui nous permettront de progresser vers l'atteinte de nos cibles de réduction des émissions financées. L'atteinte de la carboneutralité repose sur la coordination des efforts des secteurs public et privé, et nos initiatives stratégiques et plans d'action en tiennent compte.

En 2023, nous avons avancé la modélisation de nos émissions financées et profils de décarbonation de manière à inclure notre portefeuille de prêts immobiliers commerciaux. Nous nous sommes également penchés sur le transport commercial, en nous concentrant sur nos portefeuilles des secteurs de l'aviation et des services d'expédition. À la lumière de notre analyse complète du portefeuille, nous avons déterminé que notre exposition au risque de crédit, ainsi que les émissions connexes dans le secteur de l'aviation et des services d'expédition, étaient négligeables. En 2024, nous avons l'intention de faire une évaluation du transport terrestre commercial.

Jusqu'à présent, nos analyses des émissions financées ont été axées sur les activités de crédit au bilan, conformément à la norme PCAF, qui exige l'utilisation des montants des prêts en cours à la fin de l'exercice. L'utilisation des soldes de fin d'exercice peut entraîner, dans les données sur les émissions, des fluctuations d'une année à l'autre sans rapport avec les émissions réelles de nos clients, étant donné que les clients actuels peuvent utiliser le crédit autorisé à tout moment. Cela pourrait avoir des conséquences sur nos progrès par rapport aux cibles.

Nous reconnaissons le rôle que nous jouons dans la facilitation des émissions au moyen de transactions hors bilan, mais nous n'avons pas encore commencé à comptabiliser les « émissions facilitées » en raison de la complexité méthodologique de l'exercice². Nous prenons acte de la publication de la norme PCAF sur les émissions facilitées et évaluons la méthode de mesure et de divulgation des émissions associées à nos activités des Marchés des capitaux, et nous prévoyons de divulguer nos émissions facilitées dans les années à venir.

¹ Nous avons pris la décision de mettre fin à la communication de l'information sur les activités industrielles, car notre exposition au risque de crédit dans ce secteur et nos émissions financées qui en découlent ne sont pas importantes.

² Les « émissions facilitées » désignent les émissions de GES attribuables aux institutions financières dans leur rôle de facilitateurs dans l'émission d'instruments des marchés financiers.

Figure 16 : Caractéristiques de notre approche de fixation des cibles

Caractéristiques propres au secteur

Nous adoptons une approche sectorielle pour cibler les meilleures données disponibles, conformément aux hiérarchies de qualité des données du PCAF, et sélectionnons des mesures de base afin de mieux comprendre les profils de décarbonisation propres aux secteurs. Cela nous permettra de soutenir nos clients dans leur transition, de réaliser notre ambition climatique et d'accélérer la réduction des émissions dans l'économie réelle.

Mesures largement acceptées

Nous nous concentrons sur l'intensité carbonique physique (tonnes d'émissions de dioxyde de carbone normalisées au moyen d'une unité de production propre au secteur) pour la fixation des cibles, car cela correspond à l'approche sectorielle de décarbonation de l'initiative Science-Based Targets Initiative et aux exigences de la NZBA, facilite la comparaison entre les secteurs et entre les clients de différentes tailles, et permet la croissance dans les secteurs qui fournissent des intrants de matières essentielles dans la transition vers la carboneutralité. Nous complétons notre accent sur l'intensité carbonique physique par des mesures qui correspondent aux efforts à faire pour en favoriser la réduction dans les différents secteurs, par exemple en harmonisant les technologies.

Caractéristiques fondées sur la science et la pratique

Si possible, nous comparons nos émissions et notre intensité carbonique sectorielles aux profils d'émissions du secteur ou de la région qui, selon les scénarios climatiques fondés sur des données scientifiques, devraient être nécessaires pour atteindre la carboneutralité mondiale d'ici 2050. Nous évaluons ces profils dans le contexte des engagements de décarbonation de l'industrie, des politiques gouvernementales et de notre compréhension des technologies disponibles pour la soutenir et de la possibilité de les appliquer, sur la base des feuilles de route tenant compte de la préparation de l'économie et du commerce.

Adaptabilité en fonction de la disponibilité des données

La quantification des émissions financées et la fixation des cibles demeurent des domaines complexes, susceptibles de présenter des défis importants. Par conséquent, dans certains cas, nos estimations sont fondées sur des hypothèses et des extrapolations tirées des meilleures données disponibles. Nous reformulerons probablement nos bases de référence périodiquement, au fil des améliorations à l'échelle de la disponibilité et de la qualité des données. Nous prévoyons également de mettre à jour notre modélisation des profils de décarbonation au rythme de l'évolution de la climatologie et des modèles, scénarios et méthodes climatiques, et de l'apparition de profils et de scénarios propres aux pays.

Pour en savoir plus sur la méthodologie élaborée pour fixer des cibles de réduction des émissions financées pour notre portefeuille d'emprunteurs des secteurs de la production pétrolière et gazière en amont et de la production d'électricité au Canada, consultez notre Rapport climatique 2021, accessible sur notre [site Web](#).

Nous nous attendons à ce que les méthodes d'estimation, la saisie des données et l'obtention des données s'améliorent au fil du temps, ce qui fait du calcul des émissions financières un processus en constante évolution. En raison de la nature évolutive de ces méthodes, la volatilité peut être importante, avec le recalcul et le retraitement potentiels des résultats historiques et des comparaisons entre exercices. Cela pourrait être attribuable en partie à l'amélioration des rapports de nos clients, à des opérations sur titres comme des fusions

et des acquisitions, aux progrès des méthodes d'estimation, aux mises à jour des estimations des émissions, ainsi qu'à la révision des données à mesure que des sources de données plus fiables sont repérées. Nous nous attendons à ce que la qualité des données disponibles s'améliore avec l'adoption de règlements liés au climat. Le fait que de plus en plus d'entreprises commencent à communiquer des données sur les émissions pourrait avoir une incidence sur nos calculs pour ces années et nos résultats d'une année à l'autre.

Utilisation des facteurs d'attribution dans le calcul des émissions financières

De nombreux facteurs peuvent influencer sur les émissions financières d'un secteur en particulier, y compris les changements dans la combinaison de clients, la taille du portefeuille, la répartition géographique, les émissions et le profil de production des clients, la qualité des données disponibles et le calcul des attributions (sujettes aux fluctuations de la valeur de l'entreprise). Dans nos calculs pour les prêts aux entreprises, nous avons pris en compte la part de notre prêt dans les émissions totales de l'emprunteur en appliquant un facteur d'attribution calculé, conformément au PCAF, comme le montant du prêt en cours, divisé par la somme du total des capitaux propres et de la dette (pour les sociétés fermées)¹ ou de la valeur totale de l'entreprise, y compris les liquidités (pour les sociétés ouvertes). Les fluctuations de la valeur d'entreprise pour un client public, qui reflètent celles des cours du marché, représentent un défi pour nos rapports sur les émissions financières. La volatilité des marchés pourrait avoir une incidence sur les émissions attribuées déclarées, même s'il n'y a eu aucun changement dans les émissions d'un client ou nos activités de financement, ce qui pourrait limiter l'utilité des comparaisons et des tendances entre exercices. Il s'agit d'un problème lié à la méthodologie du PCAF qui est reconnu par d'autres acteurs sur le marché et qui n'est pas propre à BMO.

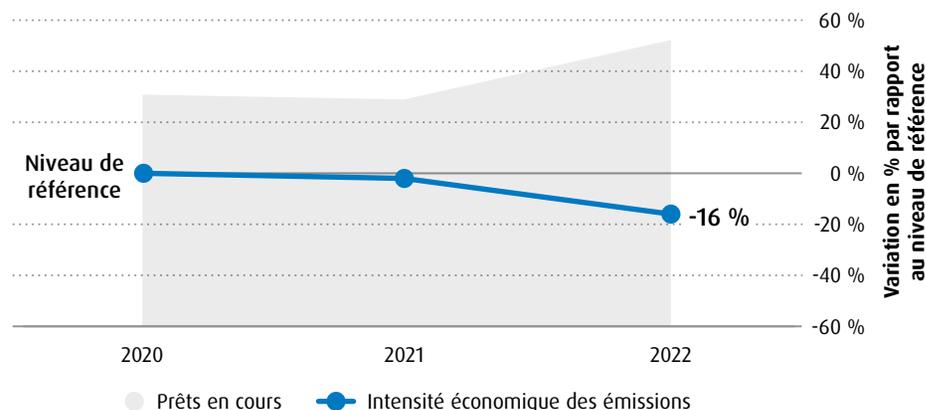
Mise à jour de la base de données des facteurs d'émission du PCAF

Souvent, il n'existe pas de données de qualité sur les émissions de l'emprunteur pouvant être utilisées pour calculer les émissions financières. Dans de tels cas, la norme PCAF propose une hiérarchie de données qui permet l'utilisation de facteurs d'émission régionaux et sectoriels pour estimer les émissions financières en fonction des volumes de production, des données financières ou des montants des prêts de l'emprunteur. Nous utilisons les facteurs d'émission de la base de données des facteurs d'émission du PCAF (base de données du PCAF), au besoin. Dans le cadre d'une mise à jour importante de la base de données du PCAF, publiée en mars 2023, des milliers de facteurs d'émission ont été mis à jour. Parallèlement, le PCAF a publié des lignes directrices recommandant que les institutions financières utilisent des facteurs d'émission agrégés aux niveaux sectoriel et régional dans la base de données Exiobase (entrées-sorties étendues à l'environnement), au lieu d'utiliser des facteurs plus détaillés déterminés par pays et par code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Lorsque nos calculs avaient été basés sur les facteurs d'émission issus de la base de données du PCAF, nous les avons mis à jour en utilisant les facteurs d'émission sectoriels et régionaux pour les économies avancées² tirés de la version de mars 2023. Cela a eu une incidence sur l'analyse de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques, ainsi que sur le calcul des émissions financières pour notre portefeuille agricole, qui s'appuie fortement sur les facteurs d'émission de la base de données du PCAF.

Analyse du portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques

Nous analysons les émissions des champs d'application 1 et 2³ associées à notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques (« analyse complète du portefeuille »); cette analyse comprend nos activités de crédit des Services bancaires aux entreprises, des Services bancaires aux grandes entreprises et des Marchés des capitaux, y compris les prêts de financement de projets à la fin de l'exercice⁴. Nous utilisons la méthode du PCAF pour les prêts aux entreprises, avec une cote de qualité des données de 5. En raison du faible niveau de qualité des données associé aux analyses complètes du portefeuille, nous ne divulguons pas les émissions financières absolues pour le moment; les analyses visent plutôt à fournir des renseignements sur l'orientation de l'intensité et les concentrations sectorielles dans l'ensemble du portefeuille. Comme le montre le graphique à droite, nous estimons que l'intensité économique des émissions de notre portefeuille (émissions par million de dollars de prêts en cours) a diminué de 16 % entre 2020 et 2022. Nous nous efforçons d'améliorer la qualité des données, ce qui nous permettrait d'avoir davantage confiance dans les résultats de nos estimations et dans leur pertinence aux fins de divulgation (pour en savoir plus sur les défis liés aux données, voir la page 42).

Figure 17 : Portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques – Variation de l'intensité économique des émissions (de 2020 à 2022)



¹ Dans le cas des sociétés fermées dont nous n'avons pas pu obtenir le total de la dette ou le total des capitaux propres, nous avons utilisé la valeur totale au bilan (c.-à-d. la somme du total des capitaux propres et des passifs, qui correspond au total des actifs de la société), conformément à la norme PCAF.

² Économies avancées selon la définition de l'OCDE et du FMI, à l'exception des États membres de l'Union européenne.

³ Cela comprend les émissions provenant des activités de nos clients (champs d'application 1 et 2) et non de la consommation finale de leurs produits (champ d'application 3).

⁴ À ce jour, notre analyse des émissions financières est axée sur les activités d'octroi de crédit inscrites au bilan, conformément à la norme PCAF.

En 2023, nous avons mis à jour notre analyse du portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques en appliquant les facteurs d'émission sectoriels et régionaux de la base de données Exiobase tirés de la base de données mise à jour du PCAF, comme il est décrit à la page 45¹. Il en résulte une vision sensiblement différente des concentrations des émissions financières dans le portefeuille par rapport à notre analyse initiale et aux déclarations précédentes.

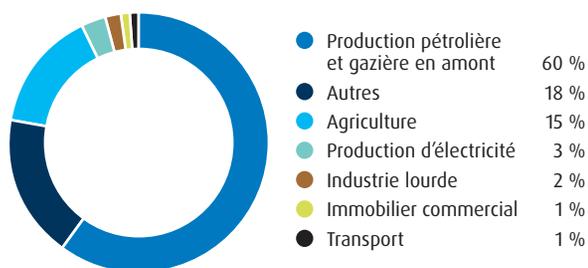
Par souci de clarté, les chiffres ci-dessous montrent l'évolution du profil des émissions de notre portefeuille à l'aide des analyses initiales et mises à jour pour les exercices clos les 31 octobre 2020, 2021 et 2022.

Dans le cadre de notre analyse actualisée, les émissions provenant de l'industrie du pétrole et gazière en amont représentent une part nettement moins importante de l'ensemble des émissions financières dans le portefeuille, et les émissions provenant du secteur agricole représentent une part nettement plus importante. **Les écarts entre ces ensembles de résultats, qui sont dérivés des mêmes données sur les prêts sous-jacentes, démontrent la complexité et l'incertitude liées à l'estimation des émissions financières au moyen des méthodes du PCAF, dont l'évolution peut avoir une incidence importante sur les résultats que nous présentons.**

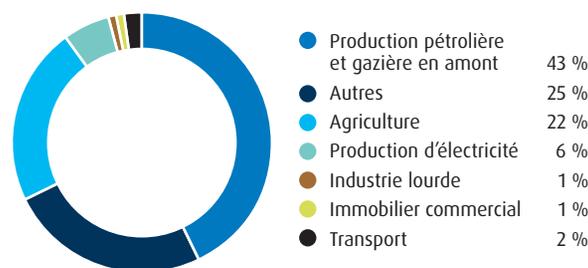
Portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques – Profil des émissions financières, tirées des bases de données initiale et mise à jour du PCAF (champs d'application 1 et 2)*

Figure 18 : Profil des émissions financières, tirées de la base de données initiale du PCAF

Analyse complète du portefeuille de 2020



Analyse complète du portefeuille de 2021



Analyse complète du portefeuille de 2022

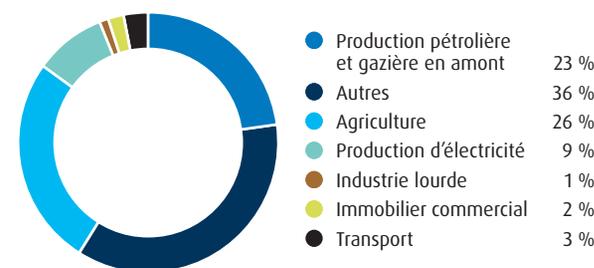
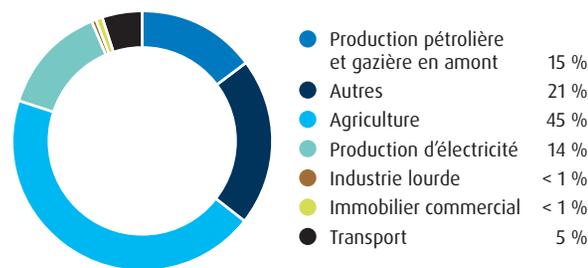
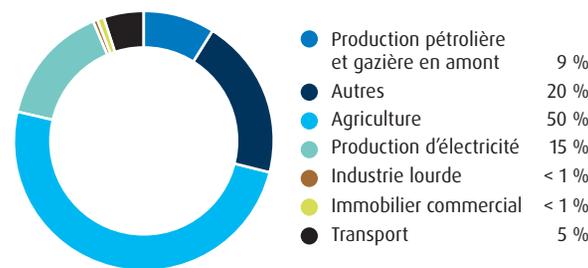


Figure 19 : Profil des émissions financières, tirées de la base de données mise à jour du PCAF

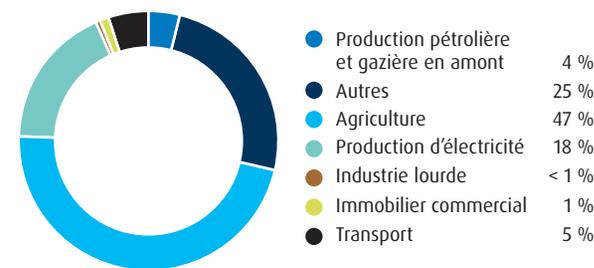
Analyse complète du portefeuille de 2020



Analyse complète du portefeuille de 2021



Analyse complète du portefeuille de 2022 ♦



♦ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce résultat.

¹ Cette analyse utilise la méthode du PCAF pour les prêts aux entreprises pour tous les secteurs, en fonction des codes d'industrie des emprunteurs et d'une analyse de données de qualité 5 du PCAF. Toutefois, notre analyse sectorielle pour l'immobilier commercial suit la méthode du PCAF propre à ce secteur, qui détermine les prêts visés en évaluant l'utilisation du produit du prêt et ne repose pas sur les codes d'industrie pour l'identification des prêts et des secteurs. Notre analyse des émissions financières exclut Bank of the West.

*La mention « Autres » désigne les secteurs pour lesquels les émissions financières et les profils de décarbonisation n'ont pas été évalués ou il n'y a pas de plan en ce sens. L'« industrie lourde » représente les producteurs de fer, d'acier, d'aluminium et de ciment.

Analyses sectorielles et modélisation des profils de décarbonisation

En 2023, nous avons continué d'élargir la portée de notre modélisation des émissions financées et des profils de décarbonation par secteur en nous appuyant sur le travail réalisé en 2021 et en 2022¹. Nous avons ainsi ajouté d'autres secteurs à forte intensité carbonique indiqués dans les lignes directrices de l'IF-PNUE pour l'établissement des cibles climatiques à l'intention des banques. Toujours en 2023, nous nous sommes concentrés sur le secteur de l'immobilier commercial. Notre approche en matière de quantification des données de référence, de fixation des cibles et de modélisation des profils de décarbonation est décrite ci-dessous. Nous estimons avoir élaboré des méthodes de quantification des émissions financées propres au secteur, et évalué les parcours de décarbonation et les approches d'établissement des cibles pour les secteurs qui représentent environ 70 % des émissions de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques². Ces secteurs représentent la grande majorité des émissions financées de notre portefeuille de crédit, conformément aux exigences de la NZBA, et nous allons continuer à approfondir notre analyse de ces secteurs dans les déclarations futures, qui pourraient comprendre la couverture de segments additionnels de ces secteurs.

Immobilier commercial

L'immobilier génère environ 40 % des émissions mondiales de carbone, ce qui en fait un élément clé des efforts visant à atteindre la carboneutralité³. Les émissions de dioxyde de carbone provenant des opérations immobilières ont atteint un niveau record d'environ 10 milliards de tonnes de CO₂, soit une augmentation de près de 5 % par rapport à 2020 et de deux points de pourcentage par rapport au sommet précédent de 2019⁴. Le Conseil du bâtiment durable du Canada estime que l'immobilier résidentiel, commercial et institutionnel est à l'origine de 17 % des émissions de GES du Canada⁵. Aux États-Unis, on estime que l'immobilier commercial génère 16 % de toutes les émissions de CO₂⁶.

Selon le profil actuel, le secteur ne parviendra pas à se décarboniser d'ici 2050⁴. Toutefois, le plus récent rapport d'évaluation du groupe de travail sur l'atténuation du changement climatique au sein du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) – sixième rapport d'évaluation (AR6) du Groupe de travail III – indique que les secteurs des bâtiments et de la construction présentent un potentiel d'atténuation important à l'échelle mondiale, qui pourrait permettre d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Les occasions d'atténuation du changement climatique comprennent l'amélioration de l'utilisation efficace des biens immobiliers existants, la construction de nouveaux bâtiments à haut rendement, l'installation d'appareils et d'équipement d'éclairage efficaces, l'intégration de ressources renouvelables dans les matériaux de construction et la production décarbonisée de matériaux de construction. Le consensus exprimé dans le rapport du GIEC établit qu'une réduction des émissions opérationnelles provenant de l'immobilier commercial d'environ 95 % (selon les niveaux actuels) sera nécessaire d'ici 2050, et qu'elle sera rentable et aura des avantages pour les occupants des bâtiments et la sécurité énergétique⁴.

Occasion de financement liée aux améliorations énergétiques des bâtiments

À BMO, nous soutenons la transition de nos clients vers la carboneutralité grâce à un programme offert en collaboration avec la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC), le premier du genre, qui aide les propriétaires d'immeubles commerciaux à obtenir du financement pour apporter des rénovations écoénergétiques à leurs propriétés. Pour en savoir plus sur le programme d'amélioration écoénergétique, consultez la page 25.

¹ Pour en savoir plus sur notre analyse sectorielle et la modélisation du profil de décarbonation, y compris les émissions financées et les méthodes d'établissement des cibles, par rapport à nos portefeuilles de l'industrie du pétrole et du gaz naturel d'amont, des secteurs de la production d'électricité au Canada, des prêts hypothécaires à l'habitation au Canada, des prêts automobiles aux particuliers, de l'industrie (fer et acier, ciment, aluminium) et du secteur de l'agriculture, consultez notre Rapport climatique 2022, accessible sur notre [site Web](#).

² Cette estimation est fondée sur l'analyse complète des émissions du portefeuille présentée dans la rubrique précédente; elle englobe les secteurs inclus dans les analyses sectorielles pour le secteur pétrolier et gazier d'amont, le secteur agricole, la production d'électricité et l'immobilier commercial. Elle ne tient pas compte des décisions visant à mettre l'accent sur des zones géographiques spécifiques ou à les intégrer progressivement dans les analyses.

³ Source : [Forum économique mondial](#) (en anglais seulement).

Figure 20 : Résumé des émissions financées du secteur de l'immobilier commercial

2021

Prêts en cours (en millions de dollars) ⁷	32 388
Champs d'application 1 et 2	
Émissions financées (en milliers d'équivalents de tCO ₂)	516
Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	4,4
Intensité économique des émissions (équivalents de tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	15,9
Intensité des émissions physiques (kg d'équivalents de tCO ₂ /m ² financé) ⁸	37,3
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> Données internes sur les prêts de BMO Ressources naturelles Canada (données de 2020) Facteurs d'émission tirés du Rapport d'inventaire national du Canada (2022) Facteurs d'émission provenant de l'immobilier commercial tirés de la base de données du PCAF

Calcul de base

Notre calcul de base pour l'immobilier commercial :

- Comprend les prêts immobiliers aux entreprises au bilan au Canada, à la fin de l'exercice 2021. Les prêts immobiliers aux entreprises sont des prêts destinés à l'achat ou au refinancement de biens immobiliers qui sont utilisés ou loués pour produire des revenus. Cela comprend les propriétés résidentielles détenues par des investisseurs.
- Cela exclut le financement des terrains, de la construction et de la rénovation de propriétés en raison des difficultés méthodologiques liées à l'estimation des émissions qui découlent de ces activités – une limite reconnue par le PCAF. Cela exclut aussi le financement à des sociétés de placement immobilier, qui correspond surtout à des prêts à usage général par les entreprises.
- Calcule les émissions de CO₂ des champs d'application 1 et 2 liées à l'énergie utilisée par la propriété.

Nous estimons les émissions en utilisant l'approche standard du PCAF pour les prêts immobiliers aux entreprises et les prêts hypothécaires et nous avons élaboré une hiérarchie de données fondée sur la disponibilité des données :

- Aire de plancher du bien immobilier, lorsqu'elle était disponible (58 % du portefeuille en fonction des prêts en cours) (cote de qualité des données de 4)
- Nombre de bâtiments ou d'unités (42 % du portefeuille en fonction des prêts en cours) (cote de qualité des données de 5)

Les données réelles relatives à la consommation d'énergie ou aux émissions pour les biens immobiliers de ce portefeuille ne sont pas connues à l'heure actuelle. Nous utilisons les facteurs d'émission provenant de l'immobilier commercial en fonction des activités physiques (équivalents de tCO₂/m² ou équivalents de tCO₂/bâtiment ou unité) tirés de la base de données du PCAF, qui ont été élaborés :

- en estimant la consommation annuelle d'énergie des immeubles commerciaux par province et par type de propriété (p. ex., commerce de gros, commerce de détail, transport et entreposage, etc.) à l'aide des données obtenues auprès de Ressources naturelles Canada (RNCAN);
- en multipliant ce résultat par les facteurs d'émission provinciaux tirés du Rapport d'inventaire national du Canada;
- en divisant ce nombre par l'aire de plancher totale ou par les données sur la propriété obtenues auprès de RNCAN ou tirées de la base de données Building Stock Database de Guidehouse.

⁴ Programme des Nations Unies pour l'environnement – Rapport sur l'état mondial des bâtiments et de la construction en 2022

⁵ Source : [Conseil du bâtiment durable du Canada](#).

⁶ Source : [Département de l'énergie des États-Unis](#) (en anglais seulement).

⁷ Les prêts en cours comprennent uniquement les éléments d'actif admissibles selon la méthode du PCAF pour les biens immobiliers commerciaux, comme il est décrit sur cette page; cette donnée peut en conséquence varier selon le solde des prêts en cours pour les biens immobiliers commerciaux qui figure dans les Données financières complémentaires de BMO.

⁸ L'intensité des émissions physiques est calculée pour les propriétés dont l'aire de plancher était disponible (58 % du portefeuille).

Dans le cas des prêts hypothécaires à l'habitation générateurs de revenus, nous calculons des facteurs d'émission internes, que nous appliquons également à notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non productifs de revenus. Notre approche ressemble à la méthode du PCAF décrite ci-dessus et utilise des sources de données semblables, mais au lieu d'estimer la consommation d'énergie des immeubles commerciaux, nous nous concentrons sur la consommation moyenne d'énergie des ménages pour les propriétés résidentielles.

Dans notre portefeuille, les prêts peuvent être garantis par plusieurs propriétés. En pareil cas, nous adoptons une approche proportionnelle, et attribuons une partie du prêt à chaque propriété du portefeuille de garanties connexe en fonction de la valeur de la propriété.

Nous prenons en compte notre part des émissions des propriétés en appliquant un facteur d'attribution, que nous calculons comme la proportion du solde du prêt en cours divisé par la valeur de la propriété¹. Si aucun facteur d'attribution ne peut être calculé en raison du peu de données disponibles, nous appliquons un facteur de 100 %.

Nous calculons une cote globale de qualité des données du PCAF pour le portefeuille en faisant la moyenne des cotes de qualité des données attribuées à l'ensemble des propriétés, pondérée par le solde du prêt en cours. La quantification des émissions financées du secteur de l'immobilier commercial est compliquée par le manque de cohérence de la saisie des mesures clés (p. ex., superficie en pieds carrés des propriétés, valeur des propriétés à l'établissement) à l'interne et par l'absence de données largement disponibles sur la consommation réelle d'énergie des propriétés sur le marché. Nous nous attendons à ce que notre cote de qualité des données s'améliore à mesure que nous améliorons la qualité et la saisie des données à l'interne.

Scénarios climatiques et modélisation des profils de décarbonation

Nous avons évalué les profils de décarbonation pour le secteur de l'immobilier commercial qui ont été établis en fonction des scénarios climatiques suivants visant tous la carboneutralité :

Scénario climatique	Échelle	Hypothèses
Agence internationale de l'énergie (AIE) – Carboneutralité d'ici 2050	Mondiale	<ul style="list-style-type: none"> La population mondiale augmente de façon constante et atteindra 9,6 milliards de personnes en 2050. Le PIB devrait augmenter de 147 % de 2020 à 2050. Transition bien ordonnée à l'échelle du secteur de l'énergie, assurant la sécurité de l'approvisionnement en carburant et en électricité en tout temps.
AIE – Scénarios de développement durable des Perspectives des technologies énergétiques	Mondiale	<ul style="list-style-type: none"> La population mondiale augmente de façon constante et atteindra 10,5 milliards de personnes en 2070. Le PIB devrait augmenter de 147 % de 2020 à 2050. Aucune dépendance aux percées technologiques imprévues et prise en compte des politiques déjà établies (le profil ne correspond pas toujours à la transition la plus rentable).
Outil de surveillance du risque carbone dans le secteur de l'immobilier (Carbon Risk Real Estate Monitor ou CRREM)	Mondiale	<ul style="list-style-type: none"> La population mondiale augmente et atteindra 9,7 milliards de personnes en 2050. Le nombre de bâtiments à l'échelle mondiale augmentera d'environ 180 % de 2020 à 2050. En 2030, la demande énergétique aura diminué de 46 % par rapport à 2021 en raison des politiques de rénovation obligatoires. Réduction d'échelle des pays en fonction du budget carbone mondial et de l'intensité des émissions de base.

¹ La méthode du PCAF en matière de biens immobiliers commerciaux utilise la valeur de la propriété au moment de l'établissement; toutefois, si les données ne sont pas disponibles, il est recommandé aux banques d'utiliser la valeur de la propriété la plus récente disponible et de fixer la valeur pour les années suivantes de comptabilisation des émissions.

² Le scénario du CRREM ne fournit pas de données sur les émissions absolues (seulement sur les intensités), de sorte qu'il n'y a pas de profil d'émissions absolues.

Le scénario de développement durable de l'AIE est en accord avec l'objectif de 1,7 °C. La NZBA cite le scénario de développement durable tiré du rapport intitulé [Guidelines for Climate Target Setting for Banks](#) (en anglais seulement) comme étant adapté aux besoins, puisqu'il est conforme aux objectifs de l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement climatique.

Les scénarios montrent que l'atteinte de la carboneutralité par le secteur d'ici 2050 nécessiterait des réductions des émissions absolues de 52 % à 59 % d'ici 2030 (voir la figure 21)² et des réductions de l'intensité (kg CO₂/m²) des émissions de 42 % à 64 % (voir la figure 22). Les scénarios comprennent les émissions de CO₂ des champs d'application 1 et 2 du secteur de l'immobilier commercial. La plupart des réductions d'émissions seront obtenues grâce à l'électrification des propriétés et au remplacement des combustibles utilisés pour le chauffage de l'eau et des locaux. La décarbonation globale des secteurs immobiliers dépend de la décarbonation du réseau électrique. Les deux scénarios de l'AIE montrent les trajectoires de réduction des émissions du champ d'application 2 qui atteindront un résultat négatif net d'ici 2050, à la suite de l'introduction de technologies à émissions négatives dans le secteur de la production d'électricité.

Figure 21 : Profils de réduction des émissions absolues des champs d'application 1 et 2 du secteur de l'immobilier commercial (MtCO₂)

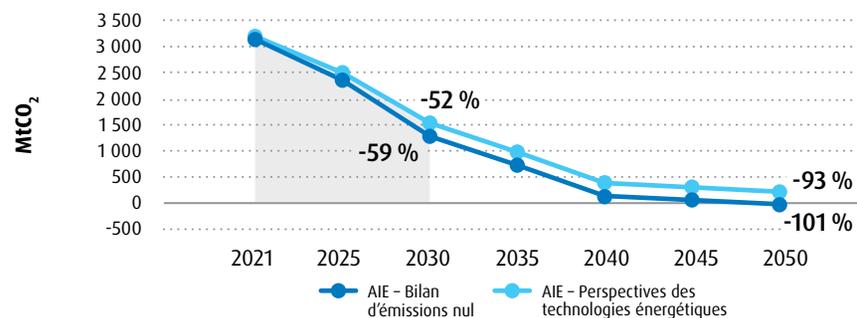
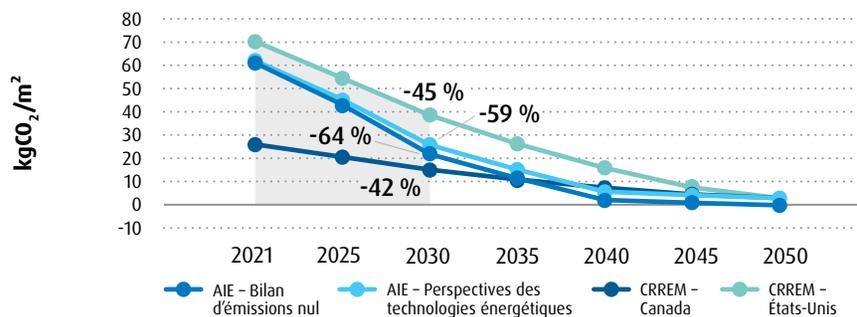


Figure 22 : Profils relatifs à l'intensité des émissions des champs d'application 1 et 2 du secteur de l'immobilier commercial (kg CO₂/m²)



La quantification de nos émissions financées et de leur intensité est en grande partie fondée sur des estimations, et nous n'avons pas été en mesure de déterminer une intensité des émissions physiques que nous estimons représentative de l'ensemble du portefeuille immobilier commercial. Sans données réelles relatives à la consommation d'énergie ou aux émissions pour les biens immobiliers de ce portefeuille, nous ne sommes pas en mesure de faire le suivi exact des réductions des émissions ou de l'intensité des émissions de ce portefeuille.

Nous n'avons donc pas fixé de cibles pour ces réductions. À mesure que la qualité et la disponibilité des données s'amélioreront et que les méthodes et les scénarios évolueront, nous pourrions mettre à jour notre analyse et modifier notre approche. Pour le moment, nous demeurons déterminés à soutenir les mesures pouvant aider le secteur de l'immobilier commercial à réduire ses émissions de GES conformément à un profil de carboneutralité.

Feuille de route pour la décarbonisation du secteur de l'immobilier commercial

Nature du défi et technologies clés

Le secteur de l'immobilier commercial représente une superficie totale de 760 millions de m² au Canada¹ et de 8,9 milliards de m² aux États-Unis, où elle devrait passer à 11,5 milliards de m² d'ici 2050². Comme la plupart des propriétés existantes seront toujours opérationnelles en 2050, le rythme et l'ampleur des rénovations en profondeur doivent s'accélérer considérablement. Actuellement, moins de 1 % du parc immobilier commercial est rénové chaque année, alors que le taux annuel devrait se situer entre 4 % et 5 %.

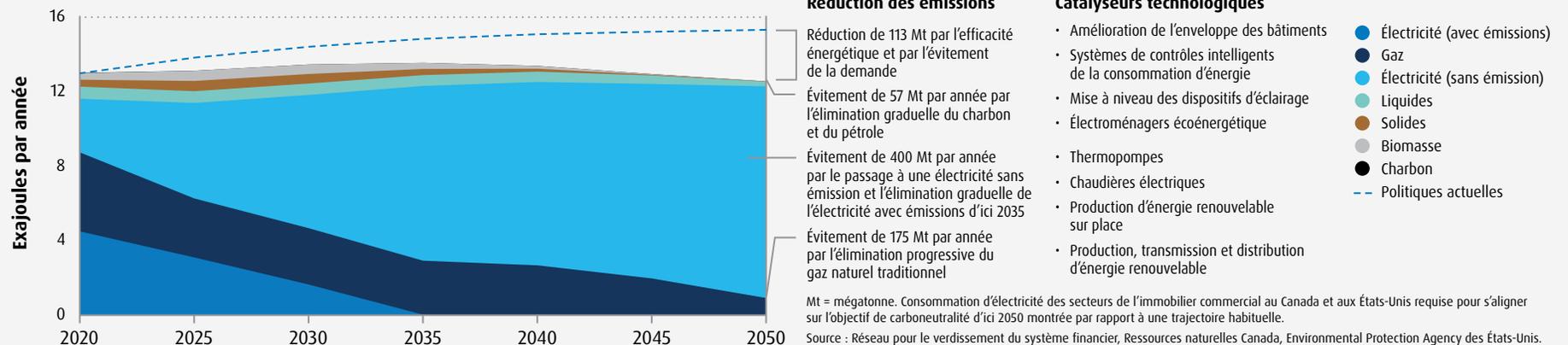
Bien que les gains d'efficacité opérationnelle aient compensé l'augmentation de la superficie, les émissions annuelles du secteur de l'immobilier commercial sont demeurées relativement inchangées, et les émissions absolues ne tendent pas encore vers l'objectif de carboneutralité. La trajectoire à suivre pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050 exige une réduction des émissions de 7 % chaque année jusqu'en 2030³. Ce degré de réduction des émissions nécessite la prise de mesures urgentes pour :

1. décarboniser la consommation d'énergie en électrifiant le chauffage de l'eau et des locaux, en installant des thermopompes et des systèmes d'énergie renouvelable sur place, et en intégrant des gaz non émetteurs (hydrogène, gaz naturel renouvelable) dans les infrastructures existantes où l'électrification n'est pas possible;

2. réduire la demande globale d'énergie, principalement en améliorant l'enveloppe des bâtiments, en optimisant le rendement des systèmes internes (p. ex., éclairage, équipement) et en intégrant des contrôles intelligents de la consommation d'énergie – ces mesures peuvent réduire l'intensité énergétique des activités immobilières de 1 % par année dans l'ensemble du secteur de l'immobilier commercial;
3. intégrer des matériaux de construction à faibles émissions de carbone et suivre les normes de construction prêtes pour la carboneutralité afin que les nouveaux bâtiments s'inscrivent dans la vision d'un avenir à faibles émissions de carbone.

Comme le montre la figure 23, les technologies actuelles peuvent réduire considérablement les émissions, et 90 % de ces réductions peuvent être réalisées en électrifiant les systèmes des bâtiments. Contrairement à d'autres secteurs dans lesquels les solutions de décarbonation n'ont pas encore atteint leur maturité technologique ou commerciale, les technologies clés nécessaires à la réduction des émissions dans le secteur de l'immobilier commercial existent aujourd'hui, et leur adoption peut être accélérée avec un financement approprié, une demande du marché et des sources d'énergie non polluantes.

Figure 23 : Feuille de route pour la décarbonisation du secteur de l'immobilier commercial



¹ Source : Ressources naturelles Canada. ² Source : U.S. Energy Information Administration. ³ Analyse fournie par Guidehouse.

Catalyseurs

Tous les ordres de gouvernement peuvent mettre en œuvre les mesures suivantes pour accélérer l'adoption par le marché des rénovations en profondeur dans le secteur de l'immobilier commercial :

1. Tirer parti de la portée des prêteurs pour accélérer le rythme des rénovations en profondeur dans le secteur commercial

L'atteinte du taux annuel de rénovations en profondeur nécessaires pour aiguiller le secteur de l'immobilier commercial vers la carboneutralité requiert des investissements importants, estimés à 280 milliards de dollars au Canada¹ et à 180 000 milliards de dollars aux États-Unis², principalement sous forme de dépenses initiales d'immobilisations. Compte tenu du manque de données historiques sur l'aspect économique des projets et du fait que le retour sur investissement prend la forme d'économies de coûts à long terme, la plupart des prêteurs et des investisseurs ne verront aucun rendement du capital investi avant des décennies, ce qui a limité les mesures incitatives dans le secteur privé. Les gouvernements peuvent accélérer les flux de capitaux en s'associant à des prêteurs afin de tirer parti de l'envergure et des circuits de distribution des institutions financières, et en mettant en place des solutions de financement public-privé qui combinent des structures de capitaux pour offrir des sommes plus importantes à des taux de financement avantageux, assorties d'expositions au risque et de modalités de remboursement acceptables pour les prêteurs.

2. Stimuler le marché de la rénovation

Les gouvernements fédéraux, étatiques et provinciaux comptent parmi les plus grands propriétaires de biens immobiliers et consommateurs d'énergie en importance, et ont une influence considérable sur le marché qu'ils peuvent mettre à profit pour stimuler la demande de rénovations écoénergétiques en profondeur et de solutions d'énergie non émettrices – dans toutes les régions géographiques et pour tous les types de biens immobiliers. Les gouvernements peuvent aussi tester une approche industrialisée, dans le cadre de laquelle des rénovations en profondeur sont apportées à un portefeuille de propriétés de type et d'âge semblables, tirant ainsi parti d'économies d'échelle. Cette approche aurait l'avantage supplémentaire de renforcer l'expertise dans l'ensemble de l'économie de la rénovation.

Les gouvernements fédéraux, étatiques, provinciaux et municipaux peuvent également stimuler la croissance de la demande du marché en établissant des normes de rendement des bâtiments pour les propriétés nouvelles et existantes. Soutenues par une transparence accrue en matière de mesure et de déclaration des émissions, les normes de rendement des bâtiments assureraient une plus grande certitude à long terme quant à la réduction progressive des émissions du secteur immobilier commercial.

3. Transition vers un réseau électrique entièrement renouvelable

Dans les territoires alimentés en électricité provenant de sources non émettrices, l'électrification des systèmes et l'amélioration de l'enveloppe des bâtiments peuvent réduire considérablement les émissions – sur-le-champ. Toutefois, dans les territoires alimentés en électricité provenant de sources qui émettent des GES, le plein potentiel de décarbonisation ne se réalisera pas sans une transformation du réseau électrique. Les mesures visant à électrifier le secteur de l'immobilier commercial et à améliorer l'efficacité opérationnelle doivent s'accompagner d'une offre croissante d'électricité provenant de sources non émettrices. Globalement, l'électricité représentait 40 % de la consommation d'énergie dans le secteur immobilier commercial en 2020 : elle doit atteindre 90 % d'ici 2050³. Alors qu'au Canada, 80 % de l'électricité actuellement produite provient de sources non émettrices⁴, les États-Unis sont bien loin du compte, avec 40 % de l'électricité produite provenant de sources non émettrices⁵. Pour le Canada et les États-Unis réunis, la capacité de production d'énergie renouvelable devra passer de 2 600 TWh/an (production actuelle) à plus de 11 000 TWh/an d'ici 2050⁶.

Ce que fait BMO

BMO se concentre sur les initiatives visant à soutenir la décarbonisation et l'amélioration de la résilience aux changements climatiques dans le secteur de l'immobilier commercial. En voici quelques-unes :

Scénario climatique	Hypothèses
Lancer des produits de financement novateurs pour financer les rénovations dans le secteur de l'immobilier commercial	<ul style="list-style-type: none"> En collaboration avec la Banque de l'infrastructure du Canada, nous offrons un type de financement, le premier du genre, pour aider les propriétaires de tous les types d'immeubles commerciaux à obtenir les fonds dont ils ont besoin pour financer la décarbonisation et les rénovations améliorant l'efficacité énergétique (voir la page 25) selon le prix et la structure requis.
Établir des partenariats et effectuer des analyses des répercussions des changements climatiques dans le secteur de l'immobilier commercial	<ul style="list-style-type: none"> En partenariat avec l'Université Concordia, nous soutenons un projet de recherche qui modélise les expositions au risque financier dans le secteur de l'immobilier commercial. En collaboration avec Climate Engine et les équipes Données et analyses et Recherche sur les actions de BMO, nous évaluons les répercussions financières des changements climatiques sur les fiducies de placement immobilier (FPI) aux États-Unis.
Mobiliser le secteur pour accélérer la croissance en matière de finance durable	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons participé au groupe de travail sur l'affectation de capital carboneutre du Conseil d'action en matière de finance durable (CAFD), un consortium d'institutions financières mandaté par le gouvernement qui formule des recommandations pour la mobilisation de capitaux privés en vue de développer des solutions carboneutres, avec l'aide de l'Institut pour le climat de BMO.
Apporter son expertise et orienter la discussion sur les solutions climatiques	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons participé à la conférence Retrofit Canada 2023 à Montréal et tenu un atelier sur la mise en œuvre de rénovations en profondeur d'immeubles commerciaux (voir Faire passer les rénovations des immeubles au Canada à un autre niveau). Dans le cadre de la conférence annuelle du Conseil du bâtiment durable du Canada, nous avons fait une présentation et eu des échanges sur différents modèles de financement pour accélérer les rénovations et tenir compte de la résilience et du risque climatique dans les stratégies de décarbonisation. Nous avons lancé le webinaire Bâtir un avenir durable, ainsi que le balado en deux parties, en anglais seulement, Can U.S. REITs Take the Heat (Wind and Rain).

¹ Source : [Conseil du bâtiment durable du Canada](#).

² Source : [Université de Princeton](#) (en anglais seulement).

³ Source : [Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier \(NGFS\)](#) (en anglais seulement).

⁴ Source : [Régie de l'énergie du Canada](#).

⁵ Source : [U.S. Energy Information Administration](#).

⁶ Source : [U.S. Energy Information Administration](#).

Éléments d'actif liés au carbone

En ce qui concerne l'appétit pour le risque de BMO, le crédit associé à des éléments d'actif liés au carbone fait partie des mesures de risque clés relevant du Conseil d'administration.

Conformément aux recommandations de 2017 du GIFCC, nous considérons les éléments d'actif liés au carbone comme représentant la valeur du solde net des prêts et acceptations rattachés aux secteurs de l'énergie et des services publics, exprimée en pourcentage du solde net total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux. Cette définition n'inclut pas les services d'eau, les entreprises indépendantes de production, de transport et de distribution d'électricité, les producteurs d'électricité de source renouvelable ou nucléaire et les sociétés de gestion des déchets. En 2021, le GIFCC a mis à jour le document d'orientation concernant la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur la communication de l'information financière relative aux changements climatiques en y ajoutant notamment une définition révisée des éléments d'actif liés au carbone. Celle-ci s'applique maintenant aux quatre groupes non financiers désignés par le GIFCC : énergie; transport; matériaux et bâtiment; agriculture et alimentation et produits forestiers.

En 2021, à la lumière des recommandations de 2017 du GIFCC, nous avons établi des seuils de tolérance au risque pour le crédit octroyé à des éléments d'actif liés au carbone, associés de manière quantitative à nos cibles de réduction des émissions financées. Ces seuils sont entrés en vigueur au début de l'exercice 2022 et seront mis à jour chaque année, en tenant compte de la modélisation des profils de décarbonisation, des recommandations du GIFCC, des pratiques actuelles du secteur, des objectifs de la politique gouvernementale et des lois applicables. À l'exercice 2023, le Conseil d'administration a aussi commencé à surveiller notre exposition aux éléments d'actif liés au carbone qui répondent à la définition de 2021 du GIFCC.

À l'exercice 2023, conformément aux recommandations de 2017 du GIFCC, nous avons accordé à l'égard d'éléments d'actif liés au carbone des prêts avoisinant les 10,0 milliards de dollars, ce qui représente 1,5 %  du total des prêts. Nos prêts à l'égard de ce type d'actif ont baissé depuis 2019, en raison des décisions stratégiques prises par la Banque quant à la répartition du capital et à la priorisation des occasions. Notre exposition aux actifs liés au carbone tels que redéfinis par le GIFCC en 2021 s'est élevée à 136,1 milliards de dollars, ce qui représente 20,4 %  de notre portefeuille de crédit total. Les mesures de nos prêts accordés en 2023 à des éléments d'actif liés au carbone, telles que présentées à la figure 24, reflètent l'incidence de l'acquisition de Bank of the West; les données historiques n'ont pas été retraitées. La contribution de Bank of the West est minime pour la mesure 1. Pour la mesure 2, sans le portefeuille de Bank of the West, nos prêts à l'égard d'actifs liés au carbone auraient été de 17,9 %.

Figure 24 : Crédit octroyé à des éléments d'actif liés au carbone

	2023	2022	2021	2020	2019
Crédit octroyé à l'égard d'actifs liés au carbone – Mesure 1 (énergie non renouvelable et production d'électricité) ¹ (en %)	1,5 	1,4	1,9	3,0	3,3
Crédit octroyé à l'égard d'actifs liés au carbone – Mesure 2 (comprend la mesure 1, plus les secteurs du transport, des matériaux et du bâtiment, de l'agriculture, de l'alimentation et des produits forestiers) ² (en %)	20,4 	19,8	-	-	-

 KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce résultat.

¹ Cette formule de mesure a été recommandée dans la version 2017 du GIFCC et est définie comme la valeur du solde net des prêts et acceptations liés aux secteurs de l'énergie et des services publics en pourcentage du solde net total des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liées aux prêts douteux. Les services publics d'eau, les producteurs indépendants d'électricité, les sociétés de transport et de distribution d'électricité, les producteurs d'électricité renouvelable, les producteurs d'électricité nucléaire et les sociétés de gestion des déchets n'entrent pas dans cette définition.

² Cette mesure s'harmonise aux recommandations de 2021 du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et comprend les secteurs couverts par la mesure 1 ainsi que les secteurs du transport, des matériaux et du bâtiment, de l'agriculture, de l'alimentation et des produits forestiers.

Annexe

A : Mesure des émissions financées sectorielles et progrès dans l'atteinte des cibles

Production pétrolière et gazière en amont – monde entier

Figure A.1 : Résumé des émissions financées du secteur de la production pétrolière et gazière en amont

	2022	2021	2020	2019
Canada				
Prêts en cours (en millions de dollars)	1 390 ◆	2 425	3 003	2 917
Champs d'application 1 et 2				
Émissions financées (en milliers d'équivalents de tCO ₂)	347 ◆	665	1 146	887
Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	2,0 ◆	1,7	1,7	2,1
Intensité économique des émissions (équivalents de tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	250 ◆	274	382	304
Intensité des émissions physiques (équivalents de tCO ₂ /TJ)	6,4 ◆	5,6	5,9	5,3
Reste du monde¹				
Prêts en cours (en millions de dollars)	656 ◆	2 046	5 120	5 636
Champs d'application 1 et 2				
Émissions financées (en milliers d'équivalents de tCO ₂)	159 ◆	605	1 210	1 382
Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	3,2 ◆	3,6	3,5	4,0
Intensité économique des émissions (équivalents de tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	242 ◆	296	236	245
Intensité des émissions physiques (équivalents de tCO ₂ /TJ)	3,0 ◆	3,2	3,0	3,4
Mondiale				
Prêts en cours (en millions de dollars)²	2 046 ◆	4 471	8 123	8 553
Champ d'application 3 en aval				
Émissions financées (milliers de tCO ₂) ³	6 852 ◆	19 320	37 645	38 914
Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	3,1 ◆	3,3	3,1	3,4
Intensité économique des émissions (tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	3 350 ◆	4 321	4 635	4 550
Intensité des émissions physiques (tCO ₂ /TJ)	64,4 ◆	62,6	63,2	62,2

Sources des données

- Outil interne d'évaluation des risques
- S&P Trucost Capital IQ
- Renseignements accessibles au public
- Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce résultat.

¹ En 2020, nous avons annoncé notre décision de cesser graduellement nos activités de banque d'affaires et d'investissement sur les marchés de l'énergie non canadiens. Nous nous attendons à ce que la majeure partie de la liquidation ait lieu avant 2030.

² Notre méthode comprend notre portefeuille mondial d'emprunteurs de l'industrie du pétrole et du gaz naturel d'amont dont les activités tombent dans les catégories du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SIAN) Extraction de pétrole brut et Extraction de gaz naturel. Par conséquent, les soldes des prêts en cours indiqués ici diffèrent des soldes des prêts en cours dans les industries pétrolière et gazière qui figurent dans les Données financières complémentaires de BMO.

³ Les gaz à effet de serre autres que le CO₂ sont exclus en raison de leur importance relative moindre et afin d'harmoniser nos calculs d'émissions financées avec les mesures utilisées dans les modèles climatiques et les profils de décarbonisation que nous avons évalués (voir notre Rapport climatique 2021). Les facteurs d'émission proviennent des Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre.

Figure A.2 : Cibles de l'industrie du pétrole et gazière en amont

Priorité de l'activité	Portefeuille mondial du secteur de la production pétrolière et gazière en amont	
Champ d'application des émissions	Émissions des champs d'application 1 et 2	Émissions en aval du champ d'application 3
Mesure	Intensité carbonique (équivalents de tCO ₂ /TJ d'énergie primaire)	Émissions absolues (équivalents de tCO ₂)
Cible de carboneutralité	Réduction de 33 % de l'intensité des émissions du portefeuille d'ici 2030.	Réduction de 24 % des émissions absolues du champ d'application 3 d'ici 2030.

MISE EN GARDE : Pendant la pandémie de COVID-19 en 2020, les évaluations des sociétés du secteur pétrolier et gazier ont considérablement diminué. En appliquant la norme PCAF, ces baisses entraînent une augmentation des émissions attribuées, qu'il y ait eu ou non une augmentation réelle des émissions déclarées ou une augmentation des prêts à la société. En fait, une analyse des émissions absolues réelles déclarées pour les emprunteurs du secteur pétrolier et gazier cotés en bourse (pour lesquels il existe des données des évaluations des sociétés) dans notre portefeuille a révélé que les émissions des champs d'application 1 et 2 en 2020 sont demeurées relativement aux mêmes niveaux qu'en 2019. En revanche, les émissions attribuées pour ce même sous-ensemble, calculées à l'aide de la norme PCAF, étaient près de 40 % plus élevées. Cette hausse a été en grande partie attribuable à l'évolution des évaluations des sociétés, comme il est indiqué ci-dessus, et non à une augmentation des émissions réelles. En 2021, les émissions absolues réelles déclarées pour ce sous-ensemble de clients ont diminué de 1 % sur un an, tandis que les émissions attribuées ont chuté de 45 % sur un an en raison du redressement des évaluations des sociétés, qui s'est traduit par des taux d'attribution inférieurs à ceux de 2020. Cette limite imposée par la norme PCAF nuit à la comparabilité des données sur les émissions financées entre exercices.

Conformément à la norme du PCAF, notre analyse des émissions financées se sert des montants des prêts en cours à la fin de l'exercice. L'utilisation des soldes de fin d'exercice des montants déboursés peut entraîner, dans les données sur les émissions, des fluctuations d'une année à l'autre sans rapport avec les émissions réelles de nos clients ou des nouvelles facilités autorisées de ces clients, étant donné que les clients actuels peuvent utiliser leur crédit autorisé à tout moment. Cela pourrait avoir des conséquences sur nos progrès par rapport aux cibles.

En 2021, nous avons dépassé notre cible de réduction des émissions du champ d'application 3 avec une réduction de 50 % des émissions absolues par rapport à notre niveau de référence de 2019. À la fin de 2022, les émissions du champ d'application 3 de notre portefeuille pétrolier et gazier étaient de 83 % inférieures à celles de 2019.

Mesures pour atteindre les cibles

Stratégie de mise en œuvre

Produits, services, politiques, activités ou prise de décision pour favoriser l'atteinte des cibles de BMO

Mesures à prendre	Incidence sur la décarbonisation des clients et des secteurs
Développement de produits de finance durable, y compris des obligations de transition, avec financement conditionnel à des indicateurs clés de performance en matière de décarbonisation	Financement durable pour soutenir les entreprises qui cherchent à obtenir des résultats durables. Le produit peut aider les clients à mettre en œuvre des stratégies de décarbonisation par l'atteinte des indicateurs clés de performance, comme l'amélioration de l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de GES, l'augmentation de la quantité d'énergie renouvelable, l'approvisionnement durable, etc.
Suivi du financement de la transition énergétique	<p>Suivi automatisé des produits de prêt étiquetés à l'aide d'un menu déroulant pour indiquer si un prêt est vert, de transition ou lié à la durabilité. Suivi manuel des services-conseils et de la souscription d'obligations durables, et suivi manuel des placements durables, du financement par actions et par emprunt, et des prêts autorisés pour les clients qui cherchent à obtenir des résultats durables.</p> <p>Le suivi des activités de financement liées à l'énergie améliore les perspectives à l'échelle de l'organisation et oriente les décisions internes fondées sur des données liées aux efforts de décarbonisation.</p>
Acquisition de Radicle pour développer des capacités de production et de négociation de crédits de carbone	La création de crédits de carbone avec les clients dans le cadre de projets de décarbonisation, qui peut contribuer à créer des incitatifs financiers pour les clients afin qu'ils participent à des activités tenant compte des changements climatiques et mettent sur pied des portefeuilles à faibles émissions de carbone. La tarification du carbone et le coût d'opportunité du marché du carbone peuvent être intégrés aux profils de données des clients pour favoriser la détermination des occasions et des risques liés à l'intensité des émissions de carbone.

Stratégie de mobilisation

Efforts visant à informer et à conseiller les clients, les secteurs d'activité et les gouvernements au sujet de la transition, et à collaborer avec ceux-ci dans le cadre de cette transition.

Mesures à prendre	Incidence sur la décarbonisation des clients et des secteurs
Création de l'équipe Transition énergétique	Aide les clients à repérer les occasions de transition énergétique émergentes en leur fournissant des renseignements clés sur l'utilisation de l'hydrogène, les technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CUSC) et les sources d'énergie de remplacement afin de réduire les émissions des clients dans le secteur de l'énergie.
Création d'un partenariat pour le déploiement de capital	Offre des capitaux privés qui ne seraient autrement pas disponibles pour l'investissement et le financement pour la décarbonisation.
Suivi préliminaire des activités de l'équipe Transition énergétique avec les clients	L'équipe Transition énergétique utilise la fonction de marquage dans Salesforce pour indiquer la date et l'heure de ses interactions avec les clients, ce qui permet à BMO d'évaluer et de surveiller la mobilisation des clients à l'égard de la finance durable et des activités liées à l'équipe Transition énergétique. Cela favorise un moyen plus systématique de communiquer avec les clients et orientera la stratégie de mobilisation future.
Suivi des activités du plan d'action de transition des clients	Nous commençons à recueillir des données sur les plans d'action de transition des clients au moyen d'un processus de gestion du risque de crédit. Les modèles d'évaluation de la cote de risque environnemental et social (CRES) ont été améliorés afin de recueillir des renseignements relatifs aux changements climatiques sur les clients du secteur pétrolier et gazier, ainsi que d'autres secteurs. En 2024, nous avons intégré une évaluation de la préparation à la transition des clients dans les modèles de la cote de risque environnemental et social, évaluation qui s'appliquera au départ à certains clients canadiens de BMO Marchés des capitaux, en fonction d'une évaluation de leur risque. Cela nous aidera à mieux évaluer les risques que le client représente pour la Banque, tout en nous donnant un aperçu des possibilités de mobiliser davantage les clients et de les aider à gérer leur transition. Pour en savoir plus, consultez la page 38.

Production d'électricité au Canada

Figure A.3 : Résumé des émissions financées du secteur de la production d'électricité¹

	2022	2021	2020	2019
Canada				
Prêts en cours (en millions de dollars)	1 473 ◆	1 441 ◆	1 100	1 339
Champ d'application 1				
Émissions financées (en milliers d'équivalents de tCO ₂)	403 ◆	249 ◆	332	360
Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	3,4 ◆	3,1 ◆	3,1	3,5
Intensité économique des émissions (équivalents de tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	274 ◆	173 ◆	302	269
Intensité des émissions physiques (équivalents de tCO ₂ /MWh d'électricité produite) ²	0,24 ◆	0,08 ◆	0,16	0,20
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> • Outil interne d'évaluation des risques • Facteurs d'émission tirés du Rapport d'inventaire national du Canada (2023, 2022 et 2021) et des bases de données eGRID et Ember des États-Unis • Déclarations des entreprises accessibles au public • S&P Trucost Capital IQ 			

Figure A.4 : Part de la production d'énergie à faibles émissions de carbone⁶ dans le portefeuille (% du total des prêts en cours)³

	2022	2021	2020	2019
Canada	89 %	89 %	79 %	76 %

Figure A.5 : Cibles de production d'électricité

Priorité de l'activité	Portefeuille canadien du secteur de la production d'électricité
Champ d'application des émissions	Émissions du champ d'application 1 provenant de l'utilisation de combustibles dans la production d'électricité
Mesure	Intensité carbonique (équivalent de tCO ₂ /MWh d'électricité produite) Part de la production d'énergie à faibles émissions de carbone dans le portefeuille
Cible de carboneutralité	Cible, pour le portefeuille canadien, une intensité carbonique de 0,06 équivalent de tCO ₂ /MWh d'ici 2030, ce qui correspond à une part de 88 % de la production d'électricité à faibles émissions de carbone.

MISE EN GARDE : Nos analyses des émissions financées sont axées sur les activités de crédit au bilan, conformément à la norme PCAF, qui exige l'utilisation des montants des prêts en cours à la fin de l'exercice. L'utilisation des soldes de fin d'exercice des montants déboursés peut entraîner, dans les données sur les émissions, des fluctuations d'une année à l'autre sans rapport avec les émissions réelles de nos clients ou des nouvelles facilités autorisées de ces clients, étant donné que les clients actuels peuvent utiliser leur crédit autorisé à tout moment. Cela pourrait avoir des conséquences sur nos progrès par rapport aux cibles.

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce résultat.

¹ Les prêts en cours comprennent uniquement les éléments d'actif admissibles pour le secteur de la production d'électricité expressément; cette donnée peut en conséquence varier selon le solde des prêts en cours, qui figure à la section sur les services publics des Données financières complémentaires de BMO.

Mesures pour l'atteinte de la cible

Stratégie de mise en œuvre

Produits, services, politiques, activités ou prise de décision pour favoriser l'atteinte des cibles de BMO

Mesures à prendre	Incidence sur la décarbonisation des clients et des secteurs
Saisie des occasions de financement liées à la production d'énergie propre	Soutien de l'électrification et augmentation de la part de la production d'électricité renouvelable conformément à l'objectif de carboneutralité d'ici 2050

Stratégie de mobilisation

Efforts visant à informer et à conseiller les clients, les secteurs d'activité et les gouvernements au sujet de la transition, et à collaborer avec ceux-ci dans le cadre de cette transition.

Mesures à prendre	Incidence sur la décarbonisation des clients et des secteurs
Collaboration avec les clients pour leur offrir des conseils et du financement liés à la production d'énergie propre nouvelle et existante et aux technologies connexes	Détermination et avancement des occasions de transition énergétique pour nos clients, ce qui augmente la part de production d'électricité à faibles émissions de carbone dans notre portefeuille
Suivi des activités du plan d'action de transition des clients	Nous commençons à recueillir des données sur les plans d'action de transition des clients au moyen d'un processus de gestion du risque de crédit. Les modèles d'évaluation de la cote de risque environnemental et social (CRES) ont été améliorés afin de recueillir des renseignements relatifs aux changements climatiques sur les clients du secteur de la production d'électricité, ainsi que d'autres secteurs. En 2024, nous avons intégré une évaluation de la préparation à la transition des clients dans les modèles de la cote de risque environnemental et social, évaluation qui s'appliquera au départ aux clients canadiens de BMO Marchés des capitaux, en fonction d'une évaluation de leur risque. Cela nous aidera à mieux évaluer les risques que le client présente à la Banque, tout en nous donnant un aperçu des possibilités de mobiliser davantage les clients et de les aider à gérer leur transition. Pour en savoir plus, consultez la page 38.

² L'intensité des émissions physiques au Canada est calculée pour les emprunteurs dont les données sur la production d'électricité étaient disponibles (représentant 61 % de la part des prêts en cours liés à la production d'électricité en 2019, 74 % en 2020, 64 % en 2021 et 51 % en 2022).

³ Comprend l'hydroélectricité et la production éolienne, solaire, de biomasse et nucléaire.

Prêts automobiles aux particuliers – Canada

Figure A.6 : Résumé des émissions financées dans le secteur des prêts automobiles aux particuliers

	2023	2022	2021	2020	2019
Prêts en cours (en millions de dollars)	6 319	8 537 ◆	8 190	7 809	7 752
Champs d'application 1 et 2					
Émissions financées (milliers de tCO ₂) ¹	512	753 ◆	794	828	855
Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	3,2	3,2 ◆	3,1	3,1	3,1
Intensité économique des émissions (tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	81	88 ◆	97	106	110
Intensité des émissions physiques (kg CO ₂ /km par automobile financée)	0,21	0,22 ◆	0,22	0,23	0,23
Part des émissions attribuables aux véhicules à émission zéro					
Véhicules à émission zéro dans le portefeuille (% du total des prêts en cours)	8,5 %	5,5 %	2,9 %	0,9 %	0,6 %
Nouveaux véhicules à émission zéro dans le portefeuille de nouveaux prêts établis (% des prêts en cours)	25,1 %	18,4 % ◆	11,0 %	1,7 %	2,0 %
Sources des données	<ul style="list-style-type: none"> • National Highway Traffic Safety Administration du Département des Transports des États-Unis pour des renseignements sur les automobiles • Département de l'Énergie des États-Unis pour des renseignements sur l'efficacité énergétique • Statistique Canada pour des renseignements sur la distance parcourue annuellement (2009) • Facteurs d'émission tirés du Rapport d'inventaire national du Canada (2022, 2021, 2020) • Facteurs d'émission tirés de la base de données du PCAF 				

Figure A.7 : Cible du secteur des prêts automobiles aux particuliers

Priorité de l'activité	Portefeuille canadien de prêts automobiles aux particuliers
Champ d'application des émissions	Émissions « du réservoir à la roue » des champs d'application 1 et 2 attribuables à la combustion de carburant et à la consommation d'électricité par les automobiles
Mesure	Part des nouveaux prêts accordés au secteur des automobiles à émission zéro
Scénario	AIE – Bilan d'émissions nul Gouvernement du Canada
Cible de carboneutralité	Visé à ce que la totalité des nouveaux prêts au secteur des véhicules et camions légers neufs, au Canada, soit dirigée vers les véhicules à émission zéro d'ici 2035.

En septembre 2023, nous avons annoncé notre décision de mettre fin aux activités de financement automobile indirect aux particuliers. C'est pourquoi nous déclarons les émissions financées associées à notre portefeuille de prêts automobiles aux particuliers pour la dernière fois dans le présent rapport.

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce résultat.

¹ Les gaz à effet de serre autres que le CO₂ sont exclus en raison de leur importance relative moindre et afin d'harmoniser nos calculs d'émissions financées avec les mesures utilisées dans les modèles climatiques et les profils de décarbonisation que nous avons évalués (voir notre Rapport climatique 2021), et parce que les facteurs d'émission provenant de la base de données du PCAF sont exprimés en kg CO₂/km.

Biens immobiliers résidentiels – Canada

Figure A.8 : Résumé des émissions financées du secteur des prêts hypothécaires à l'habitation

	2022	2021	2020	2019
Prêts en cours (en millions de dollars)¹	117 165 ◆	110 051	102 693	99 148
Champs d'application 1 et 2				
Émissions financées (milliers de tCO ₂) ²	963 ◆	1 057	1 123	1 155
Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	4,1 ◆	4,1	4,2	4,2
Intensité économique des émissions (tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	8,2 ◆	9,6	10,9	11,7
Intensité des émissions physiques (kg CO ₂ /m ² financé) ³	26,2 ◆	28,0	29,2	29,2
Sources de données	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources naturelles Canada pour la consommation moyenne d'énergie des ménages (2020) • Facteurs d'émission tirés du Rapport d'inventaire national du Canada (2022, 2021, 2020) 			

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce résultat.

¹ Les prêts en cours comprennent uniquement les éléments d'actif admissibles selon la méthode du PCAF pour les biens immobiliers résidentiels; cette donnée peut en conséquence varier selon le solde des prêts en cours pour les prêts hypothécaires à l'habitation qui figure dans les Données financières complémentaires de BMO.

² Les gaz à effet de serre autres que le CO₂ sont exclus en raison de leur importance relative moindre et afin d'harmoniser nos calculs d'émissions financées avec les mesures utilisées dans les modèles climatiques et les profils de décarbonisation que nous avons évalués.

³ L'intensité des émissions physiques est calculée pour les propriétés dont l'aire de plancher était disponible (81 % du portefeuille en 2019, 85 % en 2020, 87 % en 2021 et 89 % en 2022).

⁴ Les émissions financées en 2020 ont été recalculées pour ce secteur à l'aide de la base de données des facteurs d'émission du PCAF mise à jour, en utilisant les facteurs d'émission moyens du secteur pour les économies avancées. Pour en savoir plus, consultez la section sur la mise à jour de la base de données sur les émissions du PCAF à la page 45.

⁵ Les prêts en cours comprennent uniquement les éléments d'actif admissibles pour le secteur agricole; cette donnée peut varier légèrement selon le solde des prêts en cours, qui figure à la section sur l'agriculture des Données financières complémentaires de BMO, car des prêts supplémentaires étiquetés « Autres » sont compris dans l'analyse sectorielle.

Agriculture – monde entier

Figure A.9 : Résumé des émissions financées dans le secteur agricole⁴

	2021	2020
Prêts en cours (en millions de dollars)⁵	13 709 ◆	13 268
Champs d'application 1 et 2		
Émissions financées (en milliers d'équivalents de tCO ₂)	9 995 ◆	9 263
Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	4,3 ◆	4,3
Intensité économique des émissions (équivalents de tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	729 ◆	698
Sources de données	<ul style="list-style-type: none"> • Outil interne d'évaluation des risques • Base de données sur les facteurs d'émissions du PCAF 	

Rapport d'assurance limitée des professionnels en exercice indépendant

À la direction de la Banque de Montréal :

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée à l'égard de certains indicateurs clés de la Banque de Montréal (« BMO »), identifiés par le symbole  dans le rapport climatique 2023 ci-joint (le « Rapport ») (l'« information sur l'objet considéré »), comme il est décrit ci-dessous, au 31 octobre 2023 et pour l'exercice clos à cette date.

Sujet	Indicateur(s) clé(s)	Valeur présentée en 2023		Page(s) du Rapport climatique	Critères applicables
Changements climatiques ¹	Crédit octroyé pour des éléments d'actif liés au carbone – Mesure 1 (énergie non renouvelable et production d'électricité) (en %)	1,5 %		51	Critères élaborés à l'interne, qui sont présentés aux pages 89 à 92 du Rapport de durabilité 2023 .
	Crédit octroyé pour des éléments d'actifs liés au carbone – Mesure 2 (comprend la mesure 1, plus les secteurs du transport, des matériaux et du bâtiment, de l'agriculture, de l'alimentation et des produits forestiers) (en %)	20,4 %		51	
Émissions financées – secteurs pétrolier et gazier en amont (Canada) ²	Prêts en cours (en millions de dollars)	1 390 millions de dollars		52	
	Émissions financées (en milliers d'équivalents de tCO ₂) pour les champs d'application 1 et 2	347 milliers d'équivalents de tCO ₂			
	Cote de qualité des données du portefeuille Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)	2,0			
	Intensité économique des émissions (équivalents de tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	250			
Émissions financées – secteurs pétrolier et gazier en amont (reste du monde) ²	Prêts en cours (en millions de dollars)	656 millions de dollars		52	
	Émissions financées (en milliers d'équivalents de tCO ₂) pour les champs d'application 1 et 2	159 milliers d'équivalents de tCO ₂			
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	3,2			
	Intensité économique des émissions (équivalents de tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	242			
Émissions financées – secteurs pétrolier et gazier en amont (échelle mondiale) ²	Prêts en cours (en millions de dollars)	2 046 millions de dollars		52	
	Émissions financées (milliers de tCO ₂) pour le champ d'application 3 en aval	6 852 milliers de tCO ₂			
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	3,1			
	Intensité économique des émissions (tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	3 350			
Émissions financées – Production d'électricité (Canada) ^{2,3}	Prêts en cours (en millions de dollars)	1 441 millions de dollars (2021)	1 473 millions de dollars (2022)	54	
	Émissions financées (en milliers d'équivalents de tCO ₂) pour le champ d'application 1	249 milliers d'équivalents de tCO ₂ (2021)	403 milliers d'équivalents de tCO ₂ (2022)		
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	3,1 (2021)	3,4 (2022)		
	Intensité économique des émissions (équivalents de tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	173 (2021)	274 (2022)		
Émissions financées – Agriculture (échelle mondiale) ³	Prêts en cours (en millions de dollars)	13 709 millions de dollars		56	PCAF (2022). Norme Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A: Financed Emissions (norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre : partie A : Émissions financées). La deuxième édition a été publiée par le Partnership for Carbon Accounting Financials La norme se trouve ici .
	Émissions financées (en milliers d'équivalents de tCO ₂) pour les champs d'application 1 et 2	9 995 milliers d'équivalents de tCO ₂			
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	4,3			
	Intensité économique des émissions (équivalents de tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	729			
Émissions financées – Véhicules automobiles personnels (Canada) ²	Prêts en cours (en millions de dollars)	8 537 millions de dollars		55	
	Émissions financées (milliers de tCO ₂) pour les champs d'application 1 et 2	753 milliers de tCO ₂			
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	3,2			
	Intensité économique des émissions (tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	88			
	Intensité des émissions physiques (kg de CO ₂ /km par automobile financée)	0,22			
Émissions financées – biens immobiliers résidentiels (Canada) ²	Prêts en cours (en millions de dollars)	117 165 millions de dollars		56	
	Émissions financées (en milliers de tCO ₂) pour les champs d'application 1 et 2	963 milliers de tCO ₂			
	Cote de qualité des données du portefeuille selon le PCAF	4,1			
	Intensité économique des émissions (tCO ₂ /M\$ de prêts en cours)	8,2			
Émissions financées – Total du portefeuille ²	Portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques – Portefeuille complet de 2022 (en %)			46	
	• Production pétrolière et gazière en amont	4 %			
	• Tous les autres	25 %			
	• Agriculture	47 %			
	• Production d'électricité	18 %			
	• Industrie lourde	< 1 %			
	• Secteur immobilier commercial	1 %			
• Transport	5 %				

À l'exception de ce qui est décrit dans le paragraphe précédent, nous n'avons mis en œuvre aucune procédure de certification relative aux autres informations contenues dans le Rapport, et, en conséquence, nous n'exprimons aucune conclusion sur ces informations.

¹ Au 31 octobre 2023 et pour l'exercice clos à cette date. ² Au 31 octobre 2022 et pour l'exercice clos à cette date. ³ Au 31 octobre 2021 et pour l'exercice clos à cette date.

Responsabilités de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation de l'information sur l'objet considéré conformément aux critères applicables (les « critères applicables »).

Il n'existe aucune exigence obligatoire pour la préparation ou la présentation de l'information sur l'objet considéré. Par conséquent, BMO a appliqué les « critères applicables » suivants :

- Pour les émissions financées, PCAF (2022). Norme *Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A: Financed Emissions* (norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des gaz à effet de serre : partie A : Émissions financées). La deuxième édition a été publiée par le Partnership for Carbon Accounting Financials pour calculer les indicateurs des émissions financées. La norme se trouve [ici](#);
- Pour les indicateurs clés dans le cadre du sujet « Changements climatiques », les méthodes de mesure élaborées à l'interne de BMO, comme il est décrit dans le Glossaire qui figure aux pages 89 à 92 du [Rapport de durabilité 2023](#).

Il incombe à la direction d'élaborer ces critères et de déterminer la pertinence d'utiliser les critères applicables.

De plus, la direction est responsable de la détermination des objectifs de BMO en matière de performance et de présentation d'information portant sur la durabilité, y compris l'identification des parties prenantes et des questions significatives.

La direction est également responsable du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation et la présentation de l'information sur l'objet considéré exempté d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilités du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sous forme d'assurance limitée sur l'information sur l'objet considéré, sur la base des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons effectué notre mission d'assurance limitée conformément à la Norme canadienne de missions de certification (NCMC) 3000, *Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques* et à la NCMC 3410, *Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre*. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons notre mission de façon à obtenir une assurance limitée quant à la question de savoir si, sur la base des procédures mises en œuvre et des éléments probants obtenus, nous avons relevé quoi que ce soit qui nous porte à croire que l'information sur l'objet considéré comporte des anomalies significatives.

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable. Par conséquent, il n'est pas garanti qu'une mission d'assurance limitée réalisée conformément à cette norme permettra toujours de détecter un élément qui porte le professionnel en exercice à croire que l'information sur l'objet considéré comporte des anomalies significatives.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions des utilisateurs de notre rapport.

La nature, le calendrier et l'étendue des procédures mises en œuvre relèvent de notre jugement professionnel, et notamment de notre évaluation des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et impliquent l'obtention d'éléments probants concernant l'information sur l'objet considéré.

Nous avons notamment reçu pour mission d'évaluer le caractère approprié de l'information sur l'objet considéré, le caractère valable des critères utilisés par BMO pour préparer l'information sur l'objet considéré dans les circonstances de la mission et pour apprécier le caractère approprié des méthodes, politiques et procédures et des modèles utilisés dans la préparation de l'information sur l'objet considéré, et le caractère raisonnable des estimations faites par BMO.

Notre mission comprenait, notamment, les procédures suivantes :

- faire des demandes d'informations auprès de la direction de BMO, y compris auprès des personnes responsables de la gouvernance, de la gestion et de la communication relatives à l'information sur la durabilité;
- évaluer l'adéquation, l'application et la divulgation des critères applicables en ce qui concerne l'information sur l'objet considéré;
- lorsque pertinent, exécuter des tests de cheminement pour comprendre les processus de collecte de données et de divulgation d'information sur l'objet considéré;

- comparer les données présentées pour l'information sur l'objet considéré avec les sources de données sous-jacentes, sur la base d'un échantillon;
- faire des demandes d'informations auprès des membres du personnel pertinents concernant les principales hypothèses et la réexécution limitée de calculs, sur la base d'un échantillon;
- Examiner la présentation et la communication de l'information sur l'objet considéré.

La mission a été réalisée par une équipe multidisciplinaire qui était composée de professionnels possédant les compétences et l'expérience appropriées à la fois en certification et en lien avec l'objet considéré applicable, y compris les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Indépendance et gestion de la qualité du professionnel en exercice

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*, qui exige que le cabinet conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Limites inhérentes importantes

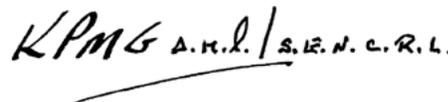
L'information non financière historique, comme celle qui est contenue dans le Rapport, comporte plus de limites inhérentes que l'information financière historique en raison des caractéristiques qualitatives de l'objet considéré sous-jacent et des méthodes utilisées pour déterminer cette information. L'absence d'un ensemble important de pratiques établies sur lesquelles s'appuyer permet la sélection de techniques d'évaluation différentes, mais acceptables, ce qui peut donner lieu à des évaluations sensiblement différentes et nuire à la comparabilité. La nature de ces informations et les méthodes utilisées pour les déterminer, telles qu'elles sont décrites dans les critères applicables, peuvent changer au fil du temps, et il est important de lire la méthodologie de présentation d'informations de BMO, qui est présentée aux pages 89 à 92 du [Rapport de durabilité 2023](#).

Conclusion

Notre conclusion a été formulée sur la base et sous réserve des éléments décrits dans le présent rapport. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion. Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'information sur l'objet considéré de BMO au 31 octobre 2023 et pour l'exercice clos à cette date n'est pas préparée et présentée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Fin particulière de l'information sur l'objet considéré

L'information sur l'objet considéré a été préparée conformément aux critères applicables et, en conséquence, pourrait ne pas convenir à d'autres fins.



Comptables professionnels agréés

Toronto, Canada

Le 6 mars 2024

Avis important concernant le présent rapport

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport constituent des déclarations prospectives au sens de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis (et sont faites conformément aux règles d'exonération de cette loi) et des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières. Ces déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant notre raison d'être, nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2024 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles en matière de crédit et prise ferme durables, nos cibles d'investissement durable l'ambition climatique de BMO, les cibles d'émissions financées nettes à zéro et la réduction des émissions de GES liées à l'exploitation. On reconnaît généralement les déclarations prospectives à l'emploi de mots et verbes tels que « viser à », « cibler », « engagé », « engagement », « ambition », « objectif », « s'attendre à », « planifier », « devoir », « pouvoir », « anticiper », « projeter », « avoir l'intention de », « estimer », « prévoir » et d'autres expressions similaires.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives se fondent sur diverses hypothèses et comportent des risques et des incertitudes de nature aussi bien générale que particulière. Certaines déclarations faites dans le présent rapport reposent sur un plus grand nombre et un plus grand niveau d'hypothèses et d'estimations, et s'inscrivent dans un horizon plus long que bon nombre de nos déclarations obligatoires. Ces hypothèses et estimations sont très susceptibles de changer au fil du temps. Certains énoncés du présent rapport sont fondés sur des hypothèses et des scénarios mettant en jeu des situations très graves, et ces énoncés ne doivent pas nécessairement être considérés comme représentatifs du risque actuel ou réel ou des prévisions du risque prévu. Bien que les événements futurs abordés dans le présent rapport puissent être importants, tout élément d'importance ne doit pas être interprété comme allant nécessairement au-delà de l'importance relative des renseignements requis en vertu des lois canadiennes ou américaines sur les valeurs mobilières. De plus, notre analyse du risque climatique et notre stratégie de carboneutralité demeurent en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie demeurent sujettes à évolution au fil du temps. Par conséquent, nous nous attendons à ce que certains renseignements dans le présent rapport soient modifiés, mis à jour ou reformulés à mesure que la qualité et l'exhaustivité de nos données et de nos méthodologies continueront de s'améliorer.

Nous conseillons aux lecteurs du présent rapport de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné qu'il existe un risque appréciable que les hypothèses sous-jacentes se révèlent inexactes et que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, engagements, ambitions, plans ou objectifs exprimés dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs. Ces facteurs comprennent notamment : la disponibilité de données complètes et de grande qualité sur les émissions de GES, la normalisation des méthodologies de mesure liées au climat, les conditions climatiques et événements météorologiques, l'évolution de nos portefeuilles de crédit au fil du temps et la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes (y compris les entreprises, les institutions financières et les organisations gouvernementales et non gouvernementales), le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de solutions sectorielles, l'évolution des comportements des clients, la coopération internationale, l'élaboration de règlements à l'échelle internationale, les défis d'équilibrer les cibles de réduction des émissions pour une transition ordonnée et inclusive, les facteurs géopolitiques qui influencent les besoins en énergie mondiale, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à mettre en œuvre avec succès diverses initiatives dans les délais prévus, la conformité de divers tiers à nos politiques et procédures et aux exigences juridiques, les conditions économiques et de marché générales dans les pays où nous exerçons nos activités, l'exposition à des litiges et enjeux réglementaires importants et la résolution de ceux-ci, notre capacité à contester avec succès les issues négatives de tels enjeux, les activités des marchés financiers mondiaux et les autres facteurs énoncés à la rubrique Gestion globale des risques du Rapport annuel 2023 de BMO qui pourraient influencer sur nos résultats futurs et sur notre capacité à anticiper et à gérer efficacement les risques découlant de l'ensemble des facteurs susmentionnés. Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les hypothèses, les risques, les incertitudes et les autres facteurs qui ont une incidence sur les cibles de réduction des émissions de la Banque, consultez la section Remarque sur les défis liés aux données à la page 42 et la section Émissions financées à la page 44. Ces facteurs doivent être pris en compte en plus d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives.

Les hypothèses économiques importantes qui sous-tendent les déclarations prospectives contenues dans le présent document comprennent celles énoncées dans la section Évolution de la situation économique et perspectives, et dans la section Provision pour pertes sur créances du Rapport annuel 2023 de BMO, mises à jour à la lumière des rapports trimestriels.

BMO ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'organisation ou en son nom, sauf si la loi l'exige.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Les résultats et les mesures présentés dans le Rapport de gestion de BMO daté du 1^{er} décembre 2023 pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 (« Rapport de gestion annuel 2023 ») et le présent document respectent les exigences des Normes internationales d'information financière (IFRS). Nous utilisons les termes IFRS et principes comptables généralement reconnus (PCGR) de façon interchangeable. Le bénéfice net ajusté par secteur géographique est un ratio non conforme aux PCGR. Les lecteurs doivent savoir que les ratios et les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé. De plus, ils sont difficilement comparables aux ratios et mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de nos mesures non conformes aux PCGR et de nos autres mesures financières, une explication de la façon dont les mesures non conformes aux PCGR et les autres mesures financières fournissent des renseignements utiles, les fins auxquelles la direction utilise ces mesures et un rapprochement quantitatif du bénéfice net ajusté avec la mesure financière la plus directement comparable des états financiers de BMO pour l'exercice clos le 31 octobre 2023, consultez la rubrique Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières commençant à la page 28 et le glossaire de termes financiers commençant à la page 135 du Rapport de gestion annuel 2023. Ces renseignements et la concordance sont intégrés par renvoi. Le Rapport de gestion annuel 2023 est accessible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur le site Web de BMO à l'adresse www.bmo.com/relationinvestisseurs.

Autres avis juridiques

Le présent rapport comprend des divulgations volontaires relatives aux cibles en matière de crédit et prise ferme durables, aux cibles de placements durables, aux émissions de GES opérationnelles et cibles connexes, les occasions et les risques, la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les mesures et les cibles, qui ne sont ni ne doivent être incorporés dans nos exigences de divulgation lorsque nous utilisons une définition de l'importance relative établie en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables afin de nous conformer aux règles et règlements de divulgation promulgués par les organismes de réglementation des valeurs mobilières pertinents et aux normes d'inscription en bourse applicables.

Rien dans le présent rapport ne constitue une offre de vente ou une sollicitation d'achat ou de souscription d'un titre ou d'un autre instrument de la Banque ou de ses sociétés affiliées, ou ne constitue une invitation, une recommandation ou une incitation à entreprendre une activité de placement, ou n'en fait partie, et aucune partie du présent rapport ne doit servir de base à une décision de contrat, d'engagement ou de placement. Les offres de vente, les ventes et les sollicitations d'offres d'achat ou d'achat de titres émis par la Banque ou une de ses sociétés affiliées ne peuvent être faites ou conclues qu'en vertu du matériel d'offre approprié préparé et distribué conformément aux lois, aux règlements, aux règles et aux pratiques du marché des territoires dans lesquels de telles offres, sollicitations ou ventes peuvent être effectuées. Il faut demander l'avis d'un professionnel avant de prendre la décision d'investir dans des titres.

Les références de tiers, les références de sites Web et les liens contenus dans le présent rapport sont fournis à des fins de commodité seulement, et le contenu des sites Web mentionnés n'est pas inclus par renvoi dans le présent rapport. Ces références à des tiers et à des sites Web et/ou les liens n'impliquent aucune affiliation, aucun parrainage, ni aucun endossement.

Besoin d'aide?

Communiquez avec nous par courriel, à l'adresse sustainability@bmo.com



Balado Sustainability Leaders de BMO (en anglais seulement)

Le balado Sustainability Leaders présente les esprits novateurs et les points de vue diversifiés qui repoussent les limites quant aux bonnes pratiques en matière de durabilité.

<https://leadersetdurabilite.bmo.com/fr/home/balado-sustainability-leaders/>



Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de tiers :

Sibos est une marque de commerce déposée de Society For Worldwide Interbank Financial Telecommunication, SC.

IBM est une marque de commerce déposée de International Business Machines Corporation.

Reuters est une marque de commerce déposée de Thomson Reuters Canada Limited.

CDP est une marque de commerce de CDP Worldwide.